

Rapport trimestriel aux actionnaires

La Banque Scotia annonce les résultats de son premier trimestre

TORONTO, le 26 février 2019 – La Banque Scotia a affiché un bénéfice net de 2 247 millions de dollars pour son premier trimestre, comparativement à 2 337 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,71 \$, comparativement à 1,86 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 13,5 %, contre 16,2 % à l'exercice précédent.

Exclusion faite des coûts liés aux acquisitions¹⁾, le bénéfice net a diminué de 3 % pour s'établir à 2 291 millions de dollars et le bénéfice dilué par action a reculé de 6 % pour se fixer à 1,75 \$, comparativement à 1,87 \$ pour l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 13,7 %, contre 16,3 % pour l'exercice précédent.

Le résultat du trimestre correspondant de l'exercice précédent tenait compte d'une économie comptable de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt) ou de 0,12 \$ au chapitre du bénéfice dilué par action, du fait de la réévaluation d'un passif au titre des régimes d'avantages du personnel.

« Au premier trimestre, nous avons réalisé des progrès constants dans l'exécution de notre stratégie visant à réduire davantage les risques de la Banque, à simplifier nos activités et à positionner la Banque en vue de sa croissance future. Nous avons connu un excellent début d'année, le bénéfice tiré des Opérations internationales et des activités de gestion de patrimoine étant en forte hausse. Le trimestre à l'étude a également été marqué par de bons progrès en ce qui a trait à l'intégration des récentes acquisitions, qui se déroule comme prévu », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia.

« Bien que la volatilité importante des marchés ait eu une incidence sur certains de nos secteurs d'activité, nous avons tout de même connu une forte croissance. En outre, les notations de crédit demeurent à un niveau élevé qui se compare à celui des derniers trimestres ».

Les Opérations internationales ont dégagé de solides résultats pour le trimestre à l'étude, le bénéfice annuel ajusté en dollars constants ayant grimpé de 18 %. Cette croissance découle surtout de la forte progression des prêts et des dépôts dans les pays de l'Alliance du Pacifique et du levier d'exploitation positif.

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque demeure supérieur à 11 % et il bénéficiera également des cessions annoncées au cours du trimestre, ce qui place la Banque en bonne posture pour poursuivre ses investissements conformément à ses objectifs stratégiques. Ce trimestre, nous avons annoncé une bonification de 0,02 \$ de notre dividende trimestriel, qui a été porté à 0,87 \$ par action ordinaire, soit une progression de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

« Pour le reste de 2019, l'intégration des récentes acquisitions demeurera l'une des grandes priorités de la Banque. Nous disposons d'un plan stratégique ciblé et d'une équipe de direction solide pour mettre en œuvre nos plans durant l'exercice, afin d'atteindre nos objectifs à moyen terme. »

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir plus de renseignements.



Diffusion en direct sur le Web de la conférence téléphonique de la Banque avec les analystes. Se reporter aux renseignements à la page 66.

Faits saillants financiers

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates

(non audité)	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)			
Revenus d'intérêts nets	4 274	4 220	3 936
Revenus autres que d'intérêts	3 330	3 228	3 152
Total des revenus	7 604	7 448	7 088
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	688	590	544
Charges autres que d'intérêts	4 171	4 064	3 498
Charge d'impôt sur le résultat	498	523	709
Bénéfice net	2 247	2 271	2 337
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 107	2 114	2 249
Performance d'exploitation			
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,72	1,72	1,88
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,71	1,71	1,86
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	13,5	13,8	16,2
Ratio de productivité (en pourcentage)	54,9	54,6	49,3
Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) ¹⁾	2,45	2,47	2,46
Données tirées de l'état de la situation financière (en millions de dollars)			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	52 942	62 269	57 365
Actifs détenus à des fins de transaction	106 956	100 262	105 664
Prêts	566 105	551 834	503 197
Total des actifs	1 034 283	998 493	923 152
Dépôts	690 879	676 534	635 837
Actions ordinaires	62 525	61 044	55 081
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	3 884	4 184	4 579
Actifs sous administration	521 931	516 033	470 939
Actifs sous gestion	281 489	282 219	210 828
Mesures des fonds propres et de la liquidité			
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1) (en pourcentage)	11,1	11,1	11,2
Ratio de T1 (en pourcentage)	12,5	12,5	12,7
Ratio total des fonds propres (en pourcentage)	14,6	14,3	14,6
Ratio de levier (en pourcentage)	4,4	4,5	4,6
Actifs pondérés en fonction du risque – CET1 (en millions de dollars) ²⁾	408 565	400 507	382 248
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	128	124	128
Qualité du crédit			
Montant net des prêts douteux (en millions de dollars)	3 607	3 453	3 288
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances (en millions de dollars) ³⁾	5 199	5 154	4 923
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	0,61	0,60	0,63
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ⁴⁾	0,47	0,39	0,42
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ⁴⁾	0,47	0,42	0,43
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé)	0,50	0,45	0,46
Résultats ajustés¹⁾			
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars)	2 291	2 345	2 350
Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars)	1,75	1,77	1,87
Rendement des capitaux propres ajusté (en pourcentage)	13,7	14,1	16,3
Ratio de productivité ajusté (en pourcentage)	54,1	53,2	49,1
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ajustée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations ⁴⁾	0,47	0,39	0,42
Données sur les actions ordinaires			
Cours des actions à la clôture (en dollars) (TSX)	74,80	70,65	81,72
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	1 226	1 230	1 199
Nombre moyen – dilué	1 255	1 246	1 215
Clôture de la période	1 226	1 227	1 198
Dividendes versés par action (en dollars)	0,85	0,85	0,79
Rendement de l'action (en pourcentage) ⁵⁾	4,8	4,6	3,8
Capitalisation boursière (en millions de dollars) (TSX)	91 679	86 690	97 901
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	51,01	49,75	45,98
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	1,5	1,4	1,8
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	11,1	10,2	11,9
Autres données			
Effectif (équivalent temps plein) ⁶⁾	98 508	97 020	88 802
Succursales et bureaux	3 076	3 095	2 996

1) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

2) Conformément aux exigences du BSIF, avec prise d'effet le 31 janvier 2019, les actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit ont été intégralement appliqués. Au cours de l'exercice précédent, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit correspondaient à 0,80, à 0,83 et à 0,86, respectivement.

3) Compte tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de tous les actifs financiers : prêts, acceptations, exposition au risque lié à des éléments hors bilan, titres de créance et dépôts auprès d'autres institutions financières.

4) Compte tenu de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de certains actifs financiers : prêts, acceptations et exposition au risque lié à des éléments hors bilan.

5) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour la période.

6) Les montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est fourni dans le but d'aider le lecteur à évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque au 31 janvier 2019 et pour la période close à cette date. Le rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque figurant dans le présent rapport aux actionnaires et le rapport annuel 2018 de la Banque. Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 26 février 2019.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris son rapport annuel 2018, sur son site Web, au www.banquescotia.com. Il est également possible de trouver le rapport annuel et la notice annuelle de 2018 de la Banque sur le site de SEDAR, au www.sedar.com, et sur la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov.

Table des matières

Rapport de gestion	20	Situation financière	35	Faits nouveaux en matière de réglementation
4 Mesures non conformes aux PCGR	20	Gestion du risque	36	Méthodes comptables et contrôles
9 Résultats financiers du Groupe	32	Gestion du capital	37	Perspectives économiques
12 Données par secteurs d'exploitation	34	Instruments financiers	38	Données sur les actions
19 Faits saillants par secteurs géographiques	35	Arrangements hors bilan		
19 Faits saillants financiers trimestriels				

Énoncés prospectifs Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs verbaux et écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à d'autres communications. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2018 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des taux de change; les liquidités et le financement; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales et lignes directrices relatives au capital au titre des risques ainsi qu'aux directives de présentation de l'information et directives réglementaires en matière de liquidité, ou les interprétations qui en sont faites; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; le risque d'exploitation (y compris les technologies) et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants, à en mettre sur pied de nouveaux et à en tirer des revenus; la capacité de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des conventions et des méthodes comptables utilisées par la Banque telles qu'elles sont décrites dans les états financiers annuels de la Banque (se reporter à la rubrique « Contrôles et méthodes comptables – Principales estimations comptables » figurant dans le rapport annuel 2018 de la Banque), et compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus aux habitudes de dépenses et d'épargne des consommateurs; les changements technologiques; la fraude perpétrée par des tiers en interne ou à l'extérieur de la Banque, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le risque accru de cybercriminalité, y compris le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle ou des perturbations des activités; la lutte contre le blanchiment d'argent; le regroupement du secteur des services financiers au Canada et dans le monde; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les catastrophes naturelles, y compris, sans toutefois s'y limiter, les tremblements de terre et les ouragans et les perturbations des infrastructures publiques, notamment les réseaux de transports, de communications, d'électricité et d'eau; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les activités terroristes et les guerres; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationales; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2018 de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2018 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Les rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. La liste des facteurs énoncés ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risques et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont présentés dans le but d'aider les porteurs de titres de la Banque et les analystes financiers à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates ainsi que les objectifs de performance financière, la vision et les cibles stratégiques de la Banque, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom ou à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La Banque est d'avis que certaines mesures non conformes aux PCGR sont utiles pour évaluer la performance des activités courantes et qu'elles permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

Résultats ajustés et bénéfice dilué ajusté par action

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des résultats financiers présentés conformément aux PCGR et des résultats financiers ajustés non conformes aux PCGR. Les résultats financiers ont été ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

Coûts liés aux acquisitions – Les coûts liés aux acquisitions se définissent comme suit :

1. Coûts d'intégration – comprennent les coûts qui sont engagés dans le cadre d'acquisitions et qui sont liés à l'intégration des activités acquises. Ces coûts cesseront d'être engagés une fois l'intégration réalisée. Les coûts se rapportent aux acquisitions suivantes :
 - Jarislowsky, Fraser Limitée
 - Gestion financière MD
 - BBVA Chile
 - les activités de services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises de Citibank en Colombie.
2. Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances initiale sur les instruments financiers productifs acquis, comme l'exige l'IFRS 9. La norme ne fait pas de distinction entre les prêts productifs montés et acquis et, en conséquence, elle exige le même traitement comptable pour ces deux types de prêts. Ces pertes sur créances sont considérées comme des coûts liés aux acquisitions pour les périodes applicables. Ces coûts se rapportent à BBVA Chile et à Citibank en Colombie.
3. Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Ces coûts se rapportent aux quatre acquisitions susmentionnées et à des acquisitions antérieures.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés et du bénéfice dilué ajusté par action

	Pour les trimestres clos les		
(en millions de dollars)	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Résultats présentés			
Revenus d'intérêts nets	4 274 \$	4 220 \$	3 936 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 330	3 228	3 152
Total des revenus	7 604	7 448	7 088
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	688	590	544
Charges autres que d'intérêts	4 171	4 064	3 498
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 745	2 794	3 046
Charge d'impôt sur le résultat	498	523	709
Bénéfice net	2 247 \$	2 271 \$	2 337 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	111	92	58
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 136	2 179	2 279
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 107	2 114	2 249
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,71 \$	1,71 \$	1,86 \$
Ajustements relatifs aux coûts liés aux acquisitions			
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances initiales sur les instruments financiers productifs acquis ¹⁾	– \$	– \$	– \$
Coûts d'intégration ²⁾	31	75	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exception des logiciels ²⁾	30	27	18
Coûts liés aux acquisitions (avant impôt)	61	102	18
Charge d'impôt sur le résultat	17	28	5
Coûts liés aux acquisitions (après impôt)	44	74	13
Ajustement attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	5	9	–
Coûts liés aux acquisitions (après impôt et les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales)	39 \$	65 \$	13 \$
Résultats ajustés			
Revenus d'intérêts nets	4 274 \$	4 220 \$	3 936 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 330	3 228	3 152
Total des revenus	7 604	7 448	7 088
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	688	590	544
Charges autres que d'intérêts	4 110	3 962	3 480
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 806	2 896	3 064
Charge d'impôt sur le résultat	515	551	714
Bénéfice net	2 291 \$	2 345 \$	2 350 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	116	101	58
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 175	2 244	2 292
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 146	2 179	2 262
Bénéfice dilué ajusté par action			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 146 \$	2 179 \$	2 262 \$
Incidence dilutive des options au titre de paiements fondés sur des actions et autres	45	21	13
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)	2 191 \$	2 200 \$	2 275 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 226	1 230	1 199
Incidence dilutive des options au titre des paiements fondés sur des actions et autres (en millions)	29	16	16
Nombre moyen pondéré dilué ajusté d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 255	1 246	1 215
Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars)	1,75 \$	1,77 \$	1,87 \$
Incidence des ajustements sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	0,04 \$	0,06 \$	0,01 \$

1) Élément comptabilisé au titre de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

2) Élément comptabilisé au titre des charges autres que d'intérêts.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés et du bénéfice dilué ajusté par action par secteur d'activité

Réseau canadien ¹⁾	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
<i>(en millions de dollars)</i>			
Résultats présentés			
Revenus d'intérêts nets	2 036 \$	2 029 \$	1 939 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 379	1 414	1 364
Total des revenus	3 415	3 443	3 303
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	233	198	210
Charges autres que d'intérêts	1 730	1 747	1 605
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 452	1 498	1 488
Charge d'impôt sur le résultat	379	383	386
Bénéfice net	1 073 \$	1 115 \$	1 102 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 073 \$	1 115 \$	1 102 \$
Ajustements			
Coûts liés aux acquisitions			
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances initiale sur les instruments financiers productifs acquis ²⁾	– \$	– \$	– \$
Coûts d'intégration ³⁾	7	28	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exclusion des logiciels ³⁾	14	14	7
Coûts liés aux acquisitions (avant impôt)	21	42	7
Charge d'impôt sur le résultat	5	11	2
Ajustements relatifs aux coûts liés aux acquisitions (après impôt)	16	31	5
Ajustement attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–
Ajustements relatifs aux coûts liés aux acquisitions (après impôt et les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales)	16 \$	31 \$	5 \$
Résultats ajustés			
Revenus d'intérêts nets	2 036 \$	2 029 \$	1 939 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 379	1 414	1 364
Total des revenus	3 415	3 443	3 303
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	233	198	210
Charges autres que d'intérêts	1 709	1 705	1 598
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 473	1 540	1 495
Charge d'impôt sur le résultat	384	394	388
Bénéfice net	1 089 \$	1 146 \$	1 107 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 089 \$	1 146 \$	1 107 \$

1) Se reporter à la section Données par secteurs d'exploitation à la page 12.

2) Élément comptabilisé au titre de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

3) Élément comptabilisé au titre des charges autres que d'intérêts.

Opérations internationales¹⁾

	Pour les trimestres clos les		
(en millions de dollars)	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Résultats présentés			
Revenus d'intérêts nets	2 080 \$	2 030 \$	1 707 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 251	1 104	997
Total des revenus	3 331	3 134	2 704
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	470	412	344
Charges autres que d'intérêts	1 742	1 721	1 442
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 119	1 001	918
Charge d'impôt sur le résultat	226	197	193
Bénéfice net	893 \$	804 \$	725 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	111	92	58
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	782 \$	712 \$	667 \$
Ajustements			
Coûts liés aux acquisitions			
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances initiales sur les instruments financiers productifs acquis ²⁾	– \$	– \$	– \$
Coûts d'intégration ³⁾	24	47	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exception des logiciels ³⁾	16	13	11
Coûts liés aux acquisitions (avant impôt)	40	60	11
Charge d'impôt sur le résultat	12	17	3
Ajustements relatifs aux coûts liés aux acquisitions (après impôt)	28	43	8
Ajustement attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	5	9	–
Ajustements relatifs aux coûts liés aux acquisitions (après impôt et les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales)	23 \$	34 \$	8 \$
Résultats ajustés			
Revenus d'intérêts nets	2 080 \$	2 030 \$	1 707 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 251	1 104	997
Total des revenus	3 331	3 134	2 704
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	470	412	344
Charges autres que d'intérêts	1 702	1 661	1 431
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 159	1 061	929
Charge d'impôt sur le résultat	238	214	196
Bénéfice net	921 \$	847 \$	733 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	116	101	58
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	805 \$	746 \$	675 \$

1) Se reporter à la section Données par secteurs d'exploitation à la page 12.

2) Élément comptabilisé au titre de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

3) Élément comptabilisé au titre des charges autres que d'intérêts.

Rapprochement des résultats présentés et des résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales

Les résultats du secteur Opérations internationales sont présentés en dollars constants (se reporter à la page 15). Selon la présentation en dollars constants, les montants des périodes précédentes sont recalculés au moyen des taux de change moyens de la période à l'étude. Le tableau suivant fournit le rapprochement entre les résultats présentés et les résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales pour les périodes précédentes.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les					
	31 octobre 2018			31 janvier 2018		
(sur une base de mise en équivalence fiscale)	Montant présenté	Variation de change	Montant en dollars constants	Montant présenté	Variation de change	Montant en dollars constants
Revenus d'intérêts nets	2 030 \$	(8)\$	2 038 \$	1 707 \$	(22)\$	1 729 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 104	5	1 099	997	6	991
Total des revenus	3 134	(3)	3 137	2 704	(16)	2 720
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	412	1	411	344	–	344
Charges autres que d'intérêts	1 721	(5)	1 726	1 442	(6)	1 448
Charge d'impôt sur le résultat	197	–	197	193	(2)	195
Bénéfice net	804 \$	1 \$	803 \$	725 \$	(8)\$	733 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	92 \$	2 \$	90 \$	58 \$	– \$	58 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	712 \$	(1)\$	713 \$	667 \$	(8)\$	675 \$
Autres mesures						
Actifs moyens (en milliards de dollars)	193 \$	– \$	193 \$	153 \$	4 \$	149 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	153 \$	(1)\$	154 \$	117 \$	(2)\$	119 \$

La base d'établissement des montants présentés dans le tableau ci-dessus est différente de celle utilisée pour le tableau de la section « Incidence de la conversion des devises » qui se trouve dans la rubrique « Résultats financiers du Groupe » à la page 9.

Actifs liés aux activités bancaires principales

Les actifs liés aux activités bancaires principales représentent les actifs productifs moyens, exclusion faite des acceptations bancaires et des actifs détenus à des fins de transaction moyens au sein des Services bancaires et marchés mondiaux.

Marge sur activités bancaires principales

Ce ratio représente les revenus d'intérêts nets divisés par les actifs liés aux activités bancaires principales.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Au cours du trimestre considéré, conformément aux exigences accrues au titre de la réserve pour stabilité intérieure du BSIF, la Banque a augmenté le capital attribué aux secteurs d'activités pour le porter à environ 10,0 % des exigences de fonds propres ordinaires aux termes de Bâle III, en fonction des risques de crédit, de marché et d'exploitation ainsi que du levier propres à chaque secteur d'activité. Auparavant, le capital attribué correspondait à environ 9,5 % des exigences de fonds propres ordinaires aux termes de Bâle III.

Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur d'activité par rapport au capital attribué. Les rendements des capitaux propres des secteurs d'activités des périodes précédentes n'ont pas été retraités.

Résultats financiers du Groupe

Le bénéfice net présenté par la Banque pour le trimestre s'est élevé à 2 247 millions de dollars, contre 2 337 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 2 271 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,71 \$, comparativement à 1,86 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 1,71 \$ pour le trimestre précédent. Le rendement des capitaux propres a atteint 13,5 %, contre 16,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et 13,8 % pour le trimestre précédent.

Après ajustements pour exclure les coûts liés aux acquisitions de 44 millions de dollars après impôt (61 millions de dollars avant impôt), le bénéfice net a atteint 2 291 millions de dollars, en baisse de 3 % comparativement à 2 350 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué ajusté par action s'est établi à 1,75 \$, soit un recul de 6 % par rapport à 1,87 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, alors que le rendement des capitaux propres ajusté s'est fixé à 13,7 %, comparativement à 16,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net de la période correspondante de l'exercice précédent tenait compte d'une économie comptable de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt), ce qui a eu une incidence de 0,12 \$ sur le bénéfice dilué par action. Cette économie reflétait la réévaluation d'un passif au titre des régimes d'avantages du personnel découlant de certaines modifications apportées aux régimes (la « réévaluation des avantages »).

Le bénéfice net a diminué de 2 % par rapport au bénéfice net de 2 345 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué ajusté par action a cédé 1 % par rapport à celui de 1,77 \$ pour le trimestre précédent, alors que le rendement des capitaux propres ajusté a atteint 13,7 %, contre 14,1 % pour le trimestre précédent.

Incidence de la conversion des devises

Le tableau qui suit reflète l'incidence estimée de la conversion des devises sur certains postes clés de l'état du résultat net. Les données y sont calculées selon une base d'établissement différente de celle utilisée pour le tableau de la section « Présentation en dollars constants » qui se trouve dans la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 8.

	Taux de change moyen			Variation en %	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018	31 janvier 2019 c. 31 octobre 2018	31 janvier 2019 c. 31 janvier 2018
Pour les trimestres clos les					
Dollar américain/dollar canadien	0,751	0,768	0,791	(2,2)%	(5,1)%
Peso mexicain/dollar canadien	14,887	14,586	15,039	2,1 %	(1,0)%
Sol péruvien/dollar canadien	2,522	2,542	2,558	(0,8)%	(1,4)%
Peso colombien/dollar canadien	2 396	2 326	2 336	3,0 %	2,6 %
Peso chilien/dollar canadien	509,759	516,094	493,969	(1,2)%	3,2 %

	31 janvier 2019 c. 31 octobre 2018	31 janvier 2019 c. 31 janvier 2018
Incidence sur le bénéfice net ¹⁾ (en millions de dollars, sauf pour le bénéfice par action)		
Revenus d'intérêts nets	14 \$	25 \$
Revenus autres que d'intérêts ²⁾	13	19
Charges autres que d'intérêts	(16)	(28)
Autres éléments (après impôt)	1	1
Bénéfice net	12 \$	17 \$
Bénéfice par action (dilué)	0,01 \$	0,01 \$
Incidence par secteurs d'activité (en millions de dollars)		
Réseau canadien	2 \$	2 \$
Opérations internationales ²⁾	12	22
Services bancaires et marchés mondiaux	6	18
Autres ²⁾	(8)	(25)
Bénéfice net	12 \$	17 \$

1) Comprend l'incidence de toutes les devises.

2) Comprend l'incidence des couvertures de devises.

Analyse de la performance financière

Bénéfice net

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Le bénéfice net s'est établi à 2 247 millions de dollars, contre 2 337 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 90 millions de dollars, ou de 4 %. Compte non tenu des coûts liés aux acquisitions, le bénéfice net s'est établi à 2 291 millions de dollars, comparativement à 2 350 millions de dollars, soit un recul de 3 %. La réévaluation des avantages au cours de l'exercice précédent a réduit la croissance de 7 % ou de 150 millions de dollars après impôt (203 millions de dollars avant impôt). La hausse des revenus d'intérêts nets du fait de la croissance des actifs, y compris l'apport des acquisitions et la diminution de l'impôt sur le résultat, a été neutralisée en partie par la baisse des revenus autres que d'intérêts du fait surtout de la baisse des revenus tirés des activités de transaction, par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances. Le mois additionnel de revenus découlant de l'harmonisation de la période de présentation des activités au Pérou avec celle de la Banque (l'« harmonisation de la période de présentation ») au cours du trimestre à l'étude a permis d'accroître le bénéfice de 2 %.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net s'est établi à 2 247 millions de dollars, contre 2 271 millions de dollars, soit une baisse de 24 millions de dollars, ou de 1 %. Compte non tenu des coûts liés aux acquisitions, le bénéfice net s'est établi à 2 291 millions de dollars, comparativement à 2 345 millions de dollars, soit une baisse de 2 %. L'augmentation des charges autres que d'intérêts et la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ont été contrebalancées en partie par l'incidence des acquisitions, les revenus d'intérêts nets plus élevés, la hausse des revenus autres que d'intérêts, compte tenu de la baisse des revenus provenant des activités de transaction, et la baisse de l'impôt sur le résultat. Le bénéfice net du trimestre à l'étude a également tiré profit d'un mois additionnel de revenus découlant de l'harmonisation de la période de présentation.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 4 274 millions de dollars, soit une hausse de 338 millions de dollars ou de 9 %, dont environ les deux tiers s'expliquent par l'incidence des acquisitions. La hausse restante découle de l'amélioration des écarts sur les dépôts et de la croissance des volumes au sein du Réseau canadien, des volumes plus élevés de prêts aux entreprises et aux particuliers des Opérations internationales et des prêts aux sociétés du secteur des Services bancaires et marchés mondiaux.

La marge sur activités bancaires principales a reculé de un point de base, à 2,45 %. La modification de la composition de nos activités en raison des acquisitions des Opérations internationales et l'élargissement des marges du Réseau canadien ont été neutralisés par un rétrécissement des marges des Services bancaires et marchés mondiaux et une baisse de l'apport des activités de gestion de l'actif et du passif.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 54 millions de dollars ou de 1 %, pour se fixer à 4 274 millions de dollars. Cette augmentation découle avant tout de la croissance des prêts aux entreprises et aux particuliers des Opérations internationales, des prêts aux sociétés des Services bancaires et marchés mondiaux et des prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien, de même que de l'incidence favorable de la conversion des devises.

La marge sur activités bancaires principales a diminué de deux points de base pour s'établir à 2,45 %. Les marges plus élevées dans les Services bancaires et marchés mondiaux ont été plus que contrebalancées par les marges plus minces dans le Réseau canadien et la baisse de l'apport des activités de gestion de l'actif et du passif.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 178 millions de dollars ou de 6 % pour s'établir à 3 330 millions de dollars du fait des acquisitions, compte tenu de l'incidence de la nouvelle norme de comptabilisation des revenus stipulant que les charges liées aux cartes doivent être portées en diminution des revenus sur cartes de manière prospective. La hausse des revenus tirés des services bancaires, le profit sur la vente d'un actif saisi, l'harmonisation de la période de présentation et la conversion des devises ont été contrebalancés par la baisse des revenus tirés des activités de transaction et des honoraires de services-conseil.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts se sont chiffrés à 3 330 millions de dollars, en hausse de 102 millions de dollars ou de 3 %, dont environ le tiers s'explique par les acquisitions, compte tenu de l'incidence de la nouvelle norme de comptabilisation des revenus. Le reste de la croissance découle des profits liés aux instruments financiers, du profit sur la vente d'un actif saisi, de l'incidence nette de l'harmonisation de la période de présentation et de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de transaction et des revenus des sociétés associées.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 688 millions de dollars, en hausse de 144 millions de dollars, ou de 26 %, du fait de dotations au titre des prêts aux particuliers et aux entreprises plus élevées.

La dotation au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 679 millions de dollars, soit un accroissement de 115 millions de dollars qui s'explique en grande partie par la hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers des Opérations internationales du fait de la croissance du portefeuille, y compris les acquisitions, et par une dotation plus élevée sur un compte d'entreprise en raison d'une fraude dans le Réseau canadien. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffré à 47 points de base, en hausse de quatre points de base.

La dotation au titre des prêts productifs a augmenté de 29 millions de dollars et s'est établie à 9 millions de dollars, ce qui s'explique par la croissance des portefeuilles du Réseau canadien et des Opérations internationales et par l'incidence des changements aux perspectives macroéconomiques de la Banque. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est fixé à 47 points de base, soit une hausse de cinq points de base.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 688 millions de dollars, soit une augmentation de 98 millions de dollars, ou de 17 %, en raison des dotations au titre des prêts aux particuliers et aux entreprises plus élevées.

La dotation au titre des prêts douteux s'est accrue de 42 millions de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 679 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers et aux entreprises du Réseau canadien et par la diminution des recouvrements des Services bancaires et marchés mondiaux, facteurs atténués par la baisse des dotations au titre des prêts aux entreprises des Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 47 points de base, soit une augmentation de cinq points de base.

La dotation au titre des prêts productifs a augmenté de 56 millions de dollars, en raison surtout de la hausse des dotations des Opérations internationales, le trimestre précédent ayant tiré avantage de la reprise sur une dotation liée aux ouragans comptabilisée précédemment. Cette hausse a été contrebalancée en partie par les reprises au sein des Services bancaires et marchés mondiaux découlant de l'amélioration de la qualité du crédit dans le portefeuille énergétique. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est accru de huit points de base pour s'établir à 47 points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts ont totalisé 4 171 millions de dollars, en hausse de 673 millions de dollars ou de 19 %. Compte non tenu des coûts liés aux acquisitions, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 630 millions de dollars ou de 18 %. La réévaluation des avantages de 203 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, l'incidence des acquisitions et la nouvelle norme de comptabilisation des revenus qui exige que les charges liées aux cartes soient portées en diminution des revenus sur cartes ont représenté environ 12 % de l'augmentation. La croissance restante s'explique par la hausse des investissements dans les initiatives liées aux technologies et à la réglementation, les paiements fondés sur des actions, les autres charges liées à la croissance des activités et l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Le ratio de productivité s'est fixé à 54,9 %, comparativement à 49,3 %. Si l'on exclut l'incidence des coûts liés aux acquisitions et l'incidence de la réévaluation des avantages au cours de l'exercice précédent, le ratio de productivité s'est établi à 54,1 %, comparativement à 51,9 %.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts ont crû de 107 millions de dollars, ou de 3 %. Compte non tenu des coûts liés aux acquisitions, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 148 millions de dollars, ou de 4 %. L'augmentation saisonnière des paiements fondés sur des actions, des autres avantages du personnel, des taxes d'affaires et des charges en appui aux activités a été atténuée par la diminution des honoraires, des frais de publicité et des frais d'expansion des affaires. L'incidence de la nouvelle norme comptable, laquelle a réduit les charges liées aux cartes, a été contrée par l'augmentation des charges découlant de l'incidence des acquisitions.

Le ratio de productivité s'est fixé à 54,9 %, comparativement à 54,6 %. Après ajustement pour exclure les coûts liés aux acquisitions, le ratio de productivité s'est établi à 54,1 %, comparativement à 53,2 %.

Impôt

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,1 %, comparativement à 23,3 %, du fait essentiellement de la hausse des avantages fiscaux dans certains territoires et de l'augmentation des revenus exonérés d'impôt.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,1 %, en léger recul par rapport à 18,7 %, du fait essentiellement de la hausse des avantages fiscaux dans certains territoires, contrée en partie par une hausse des revenus dans des territoires où les taux d'impôt étaient plus élevés.

Données par secteurs d'exploitation

Les résultats par secteurs d'exploitation sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale et sont ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

- La Banque analyse les revenus de ses secteurs d'activités sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques puissent également utiliser la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés jusqu'à un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.
- En ce qui a trait à l'évaluation et à la présentation de la performance des secteurs d'exploitation, le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées, lequel est un montant après impôt, fait l'objet d'un ajustement de normalisation aux fins de l'impôt. Cet ajustement de normalisation fiscale majore le montant du revenu net découlant des participations dans des sociétés associées et normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Réseau canadien¹⁾

	Pour les trimestres clos les		
(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Revenus d'intérêts nets	2 036 \$	2 029 \$	1 939 \$
Revenus autres que d'intérêts ²⁾	1 379	1 414	1 364
Total des revenus	3 415	3 443	3 303
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	233	198	210
Charges autres que d'intérêts	1 730	1 747	1 605
Charge d'impôt sur le résultat	379	383	386
Bénéfice net	1 073 \$	1 115 \$	1 102 \$
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 073 \$	1 115 \$	1 102 \$
Autres données et mesures financières			
Rendement des capitaux propres	18,1 %	21,3 %	24,2 %
Marge nette sur intérêts ³⁾	2,44 %	2,45 %	2,41 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	4 \$	10 \$	(10) \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	229 \$	188 \$	220 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	0,27 %	0,23 %	0,25 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	0,27 %	0,22 %	0,27 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé)	0,28 %	0,23 %	0,25 %
Actifs sous administration (en milliards de dollars)	360 \$	355 \$	319 \$
Actifs sous gestion (en milliards de dollars)	225 \$	225 \$	158 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	356 \$	349 \$	335 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	274 \$	263 \$	248 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 13 \$ (31 octobre 2018 – 23 \$; 31 janvier 2018 – 15 \$).

3) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

Bénéfice net

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a cédé 29 millions de dollars, ou 3 %, pour se chiffrer à 1 073 millions de dollars. Après ajustement pour exclure les coûts liés aux acquisitions, le bénéfice net a diminué de 2 %, en raison surtout de l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, atténuées par l'augmentation des revenus d'intérêts nets attribuable à une forte progression des volumes et à l'incidence des acquisitions. La baisse des profits sur la vente de biens immobiliers et le gain à la restructuration d'Interac au cours de l'exercice précédent ont eu une incidence de 4 % sur la croissance du bénéfice.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a cédé 42 millions de dollars, ou 4 %. Après ajustement pour exclure les coûts liés aux acquisitions, le bénéfice net a diminué de 5 %, ce qui est attribuable surtout à la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et à la baisse des revenus autres que d'intérêts, contrebalancées en partie par l'allègement des charges autres que d'intérêts.

Actifs moyens

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les actifs moyens ont progressé de 21 milliards de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 356 milliards de dollars. La progression comprend des hausses de 5 milliards de dollars, ou de 3 %, des prêts hypothécaires à l'habitation, de 5 milliards de dollars, ou de 10 %, des prêts et acceptations aux entreprises et de 2 milliards de dollars, ou de 3 %, des prêts personnels.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les actifs moyens ont augmenté de 7 milliards de dollars, ou de 2 %. Cette augmentation comprend une hausse de 2 milliards de dollars, ou de 1 %, des prêts hypothécaires à l'habitation.

Passifs moyens

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les passifs moyens ont augmenté de 26 milliards de dollars, ou de 11 %, ce qui rend compte des fortes croissances de 11 milliards de dollars, ou de 7 %, des dépôts de particuliers et de 9 milliards de dollars, ou de 12 %, des dépôts autres que de particuliers.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les passifs moyens ont connu une hausse de 11 milliards de dollars, ou de 4 %, du fait surtout de la croissance de 4 milliards de dollars, ou de 3 %, des dépôts de particuliers et de 3 milliards de dollars, ou de 4 %, des dépôts autres que de particuliers.

Actifs sous gestion (« ASG ») et actifs sous administration (« ASA »)

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les ASA se sont chiffrés à 360 milliards de dollars, en hausse de 41 milliards de dollars, ou de 13 %, du fait surtout de l'incidence des acquisitions, contrebalancée en partie par la dépréciation du marché et les ventes nettes. Les ASG se sont chiffrés à 225 milliards de dollars, en hausse de 67 milliards de dollars, ou de 43 %, dynamisés par l'incidence des acquisitions, contrée en partie par la dépréciation du marché et les ventes nettes.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les ASA ont augmenté de 5 milliards de dollars, ou de 1 %, alors que les ASG sont demeurés stables.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 2 036 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 97 millions de dollars, ou de 5 %, du fait surtout de l'amélioration des marges et de la croissance des volumes de dépôts. La marge s'est améliorée de trois points de base, pour se chiffrer à 2,44 %, en raison principalement de l'incidence des hausses précédentes des taux d'intérêt par la Banque du Canada.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets se sont accrues de 7 millions de dollars, principalement en raison de la croissance des actifs et des dépôts, contrée en partie par le recul de la marge de un point de base, ce qui s'explique avant tout par la pression sur les prix exercée par la concurrence et par la hausse des frais de financement.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 1 379 millions de dollars, soit une hausse de 15 millions de dollars, ou de 1 %. L'augmentation des revenus tirés des frais découlant des acquisitions et la hausse des commissions de crédit ont été contrebalancées en grande partie par la baisse des revenus sur carte nets attribuable à l'incidence de la nouvelle norme de comptabilisation des revenus, par la diminution des profits sur la vente de biens immobiliers et par le gain à la restructuration d'Interac au cours de l'exercice précédent.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts ont reculé de 35 millions de dollars, ou de 2 %, en raison de la diminution des revenus sur cartes nets attribuable à l'incidence de la nouvelle norme de comptabilisation des revenus et de la baisse des profits sur la vente de biens immobiliers. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des honoraires de gestion du patrimoine.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 233 millions de dollars, contre 210 millions de dollars. La dotation au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 229 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 4 %, du fait principalement de l'augmentation de la dotation au titre d'un compte d'entreprise en raison d'une fraude. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux est demeuré stable à 27 points de base. La dotation au titre des prêts productifs a augmenté de 14 millions de dollars du fait de la hausse des dotations au titre des prêts aux entreprises et aux particuliers. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est accru de deux points de base, pour se fixer à 27 points de base.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 233 millions de dollars, contre 198 millions de dollars. La dotation au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 229 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 41 millions de dollars du fait principalement de l'augmentation de la dotation au titre d'un compte d'entreprise en raison d'une fraude et des dotations au titre des prêts aux particuliers. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 27 points de base, soit une hausse de cinq points de base. La dotation au titre des prêts productifs a diminué de 6 millions de dollars du fait de la hausse de la dotation au titre des prêts aux entreprises, atténuée par une augmentation de la dotation au titre des prêts aux particuliers. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est élevé à 27 points de base, soit un accroissement de quatre points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 730 millions de dollars, soit un accroissement de 125 millions de dollars, ou de 8 %. Si l'on exclut les coûts liés aux acquisitions, les charges ont augmenté de 7 % par suite de l'incidence des acquisitions. L'augmentation des investissements dans les initiatives liées à la réglementation, dans le virage numérique et dans les technologies a été contrebalancée par les économies découlant des mesures de réduction des coûts et par l'incidence de la nouvelle norme de comptabilisation des revenus.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 17 millions de dollars, ou de 1 %. Si l'on exclut les coûts liés aux acquisitions, les charges sont demeurées stables. La diminution des coûts liés à la commercialisation a été contrebalancée par les investissements dans les initiatives liées à la réglementation, dans le virage numérique et dans les technologies. L'incidence des acquisitions a été contrebalancée par l'effet de la nouvelle norme de comptabilisation des revenus.

Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,1 %, ce qui est supérieur à celui de 26,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à celui de 25,6 % pour le trimestre précédent, du fait surtout de la diminution des profits sur la vente de biens immobiliers au cours du trimestre considéré.

Opérations internationales¹⁾

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Montants présentés			
Revenus d'intérêts nets	2 080 \$	2 030 \$	1 707 \$
Revenus autres que d'intérêts ²⁾³⁾	1 251	1 104	997
Total des revenus	3 331	3 134	2 704
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	470	412	344
Charges autres que d'intérêts	1 742	1 721	1 442
Charge d'impôt sur le résultat	226	197	193
Bénéfice net	893 \$	804 \$	725 \$
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	111 \$	92 \$	58 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	782 \$	712 \$	667 \$
Autres données et mesures financières			
Rendement des capitaux propres	14,5 %	14,3 %	16,4 %
Marge nette sur intérêts ⁴⁾	4,52 %	4,52 %	4,66 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	19 \$	(54)\$	(2)\$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	451 \$	466 \$	346 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	1,28 %	1,05 %	1,26 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	1,23 %	1,20 %	1,25 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé)	1,34 %	1,24 %	1,38 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	197 \$	193 \$	153 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	154 \$	153 \$	117 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 161 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (31 octobre 2018 – 201 \$; 31 janvier 2018 – 133 \$).

3) Comprend un mois supplémentaire de résultats liés au Pérou de 58 \$ (41 \$ après impôt et les participations ne donnant pas le contrôle) au cours du premier trimestre de 2019. Pour le quatrième trimestre de 2018, le montant comprend un mois supplémentaire de résultats liés à la Thanachart Bank de 30 \$ (22 \$ après impôt).

4) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

Bénéfice net

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 782 millions de dollars, en hausse de 115 millions de dollars, ou de 17 %. Si l'on exclut les coûts liés aux acquisitions, le bénéfice net a augmenté de 130 millions de dollars, ou de 19 %, pour se fixer à 805 millions de dollars. Cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des revenus d'intérêts nets du fait de la forte croissance des prêts et des dépôts dans la région de l'Alliance du Pacifique, par l'incidence des acquisitions et par les revenus autres que d'intérêts plus élevés, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et la dotation au compte de correction de valeur plus élevée. L'incidence du mois supplémentaire de résultats du fait de l'harmonisation de la période de présentation au Pérou avec celle de la Banque (« l'harmonisation de la période de présentation ») explique 6 % de la croissance du bénéfice net.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 70 millions de dollars, ou de 10 %. Si l'on exclut les coûts liés aux acquisitions, le bénéfice net a augmenté de 59 millions de dollars, ou de 8 %. L'augmentation s'explique avant tout par la croissance des volumes, par l'incidence plus élevée de l'harmonisation de la période de présentation au Pérou avec celle de la Banque plutôt qu'en Thaïlande au cours du trimestre précédent ainsi que par les hausses des revenus provenant des activités de transaction et des profits sur titres, en partie contrebalancées par des dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts plus élevées.

Performance financière en dollars constants

L'analyse ci-dessous portant sur les résultats d'exploitation est établie en dollars constants, en excluant l'incidence de la conversion des devises, qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR »). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes. Les ratios se fondent sur les données présentées.

Opérations internationales¹⁾

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Dollars constants			
Revenus d'intérêts nets	2 080 \$	2 038 \$	1 729 \$
Revenus autres que d'intérêts ²⁾	1 251	1 099	991
Total des revenus	3 331	3 137	2 720
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	470	411	344
Charges autres que d'intérêts	1 742	1 726	1 448
Charge d'impôt sur le résultat	226	197	195
Bénéfice net en dollars constants	893 \$	803 \$	733 \$
Bénéfice net en dollars constants attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	111 \$	90 \$	58 \$
Bénéfice net en dollars constants attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	782 \$	713 \$	675 \$
Autres données et mesures financières			
Actifs moyens (en milliards de dollars)	197 \$	193 \$	149 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	154 \$	154 \$	119 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 161 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (31 octobre 2018 – 207 \$; 31 janvier 2018 – 141 \$).

3) Comprend un mois supplémentaire de résultats liés au Pérou de 58 \$ (41 \$ après impôt et les participations ne donnant pas le contrôle). Pour le quatrième trimestre de 2018, le montant comprend un mois supplémentaire de résultats liés à la Thanachart Bank de 30 \$ (22 \$ après impôt).

Bénéfice net

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 782 millions de dollars, en hausse de 107 millions de dollars, ou de 16 %. Si l'on exclut les coûts liés aux acquisitions, le bénéfice net a augmenté de 122 millions de dollars, ou de 18 %, pour s'élever à 805 millions de dollars. La hausse découle surtout de l'augmentation des revenus d'intérêts nets du fait de la forte croissance des prêts et des dépôts dans la région de l'Alliance du Pacifique, de l'incidence des acquisitions et de la hausse des revenus autres que d'intérêts. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur. L'incidence du mois supplémentaire de résultats du fait de l'harmonisation de la période de présentation au Pérou avec celle de la Banque (« l'harmonisation de la période de présentation ») explique 6 % de la croissance du bénéfice net.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 69 millions de dollars, ou de 10 %. Si l'on exclut les coûts liés aux acquisitions, le bénéfice net a augmenté de 58 millions de dollars, ou de 8 %. La croissance des volumes de prêts, l'incidence plus élevée de l'harmonisation de la période de présentation au Pérou avec celle de la Banque plutôt qu'en Thaïlande au cours du trimestre précédent ainsi que les hausses des revenus provenant des activités de transaction et des profits sur titres ont été en partie contrebalancées par les dotations au compte de correction de valeur et les charges autres que d'intérêts plus élevées.

Actifs moyens

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les actifs moyens ont totalisé 197 milliards de dollars, en hausse de 48 milliards de dollars, ou de 32 %, du fait surtout de la robuste croissance des prêts dans la région de l'Alliance du Pacifique, laquelle s'explique en partie par les acquisitions. La croissance des prêts aux particuliers a été de 31 % et celle des prêts aux entreprises, de 27 %.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les actifs moyens ont augmenté de 2 %, du fait de la robuste croissance des prêts dans la région de l'Alliance du Pacifique. La croissance des prêts aux particuliers s'est établie à 2 % et celle des prêts aux entreprises, à 2 %.

Passifs moyens

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les passifs moyens se sont fixés à 154 milliards de dollars, soit un accroissement de 35 milliards de dollars, en raison de la croissance de 19 % des dépôts, essentiellement dans la région de l'Alliance du Pacifique, en partie attribuable aux acquisitions. Les dépôts de particuliers et autres que de particuliers ont crû respectivement de 16 % et de 21 %.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les passifs moyens sont demeurés stables à 154 milliards de dollars. Les dépôts ont progressé de 1 %.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 2 080 millions de dollars, en hausse de 20 %, à la suite de la forte croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, dont environ les deux tiers s'expliquent par l'incidence des acquisitions. La marge nette sur intérêts a diminué de 14 points de base pour s'établir à 4,52 %, du fait surtout des changements dans la composition des activités découlant des acquisitions.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 42 millions de dollars, ou de 2 %, ce qui s'explique par une bonne croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises. La marge nette sur intérêts est demeurée stable.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 260 millions de dollars, ou de 26 %, pour se fixer à 1 251 millions de dollars. Environ le tiers de cette progression est attribuable à l'incidence des acquisitions, tandis que le reste découle de la hausse des frais bancaires, de l'incidence de l'harmonisation de la période de présentation, de l'augmentation des revenus tirés des activités de transaction et du profit sur la vente d'un bien saisi.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 152 millions de dollars ou de 14 % grâce surtout à l'incidence plus élevée de l'harmonisation de la période de présentation, à la hausse des revenus tirés des activités de transaction et au profit sur la vente d'un bien saisi, atténués par la baisse saisonnière des frais sur cartes de crédit.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 470 millions de dollars, contre 344 millions de dollars. La dotation au titre des prêts douteux s'est accrue de 104 millions de dollars en raison principalement de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers en Amérique latine du fait de la croissance des prêts et de l'incidence des acquisitions. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de prêts douteux s'est chiffré à 123 points de base, en baisse de deux points de base. La dotation au titre des prêts productifs a augmenté de 22 millions de dollars, ce qui est attribuable essentiellement aux faibles dotations au titre des prêts aux entreprises au cours de l'exercice précédent. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 128 points de base, en hausse de deux points de base.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 470 millions de dollars, contre 411 millions de dollars. La dotation au titre des prêts douteux s'est repliée de 14 millions de dollars, puisque le trimestre précédent comprenait une dotation liée à la restructuration de la dette de la Barbade. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 123 points de base, soit une hausse de trois points de base. La dotation au titre des prêts productifs a augmenté de 73 millions de dollars, ce qui découle avant tout des dotations moins élevées au cours du trimestre précédent en raison de la reprise d'une dotation liée aux ouragans et de la hausse des prêts aux particuliers. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a bondi de 23 points de base pour s'établir à 128 points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 294 millions de dollars, ou de 20 %, pour se chiffrer à 1 742 millions de dollars. Les deux tiers de cette augmentation s'expliquent par les acquisitions, tandis que le reste est attribuable à la croissance des volumes d'affaires, essentiellement au Mexique et en Colombie, et à l'inflation.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 16 millions de dollars, ou de 1 %, sous l'effet essentiellement de la hausse des frais liés aux technologies et à la réglementation, compensée en partie par les avantages découlant des mesures de réduction des coûts.

Impôt

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Le taux d'impôt effectif a reculé pour s'établir à 20,2 %, contre 21,1 %, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des avantages fiscaux au Mexique au cours du trimestre à l'étude.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Le taux d'impôt effectif a atteint 20,2 %, contre 19,7 %, ce qui s'explique surtout par l'impôt plus bas dans certains territoires étrangers au cours du trimestre précédent.

Services bancaires et marchés mondiaux

<i>(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)</i>	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Revenus d'intérêts nets	372 \$	337 \$	390 \$
Revenus autres que d'intérêts	703	736	800
Total des revenus	1 075	1 073	1 190
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(16)	(20)	(9)
Charges autres que d'intérêts	645	553	572
Charge d'impôt sur le résultat	111	124	173
Bénéfice net	335 \$	416 \$	454 \$
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	335 \$	416 \$	454 \$
Autres données et mesures financières			
Rendement des capitaux propres	11,5 %	15,3 %	16,2 %
Marge nette sur intérêts ¹⁾	1,80 %	1,72 %	2,03 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	(15)\$	(3)\$	(7)\$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	(1)\$	(17)\$	(2)\$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	(0,07)%	(0,09)%	(0,04)%
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)	(0,01)%	(0,07)%	(0,01)%
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	– %	(0,03)%	0,05 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	364 \$	318 \$	334 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	297 \$	259 \$	274 \$

1) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

Bénéfice net

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 335 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 119 millions de dollars, ou de 26 %. La diminution des revenus autres que d'intérêts qui a découlé essentiellement du fléchissement des produits tirés des activités de transaction sur titres à revenu fixe, le recul des revenus d'intérêts nets et la hausse des charges autres que d'intérêts ont été atténués par l'incidence favorable de la conversion des devises, par les reprises plus élevées sur les dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et par la diminution de l'impôt.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 81 millions de dollars ou de 20 %, sous l'effet surtout de la baisse des revenus autres que d'intérêts, soit essentiellement les revenus tirés des transactions sur titres à revenu fixe, et de la hausse des charges autres que d'intérêts, compensées en partie par l'augmentation des revenus d'intérêts nets et la diminution de l'impôt.

Actifs moyens

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les actifs moyens se sont établis à 364 milliards de dollars, soit une augmentation de 30 milliards de dollars, ou de 9 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par la croissance des titres pris en pension et des prêts aux entreprises et aux administrations publiques ainsi que par l'incidence de la conversion des devises.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les actifs moyens se sont accrus de 46 milliards de dollars, ou de 15 %, par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de la hausse des titres pris en pension, des titres détenus à des fins de transaction et des prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

Passifs moyens

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les passifs moyens se sont fixés à 297 milliards de dollars, ce qui constitue une hausse de 23 milliards de dollars ou de 8 %, en raison de l'augmentation des titres mis en pension et des dépôts d'entreprises, de même que l'incidence de la conversion des devises.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les passifs moyens ont augmenté de 38 milliards de dollars, ou de 15 %, sous l'effet de la hausse des titres mis en pension et des dépôts d'entreprises.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 372 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 18 millions de dollars, ou de 5 %. La baisse s'explique avant tout par le rétrécissement des marges sur prêts dans toutes les régions et par le recul des commissions de montage de prêts. La marge nette sur intérêts a cédé de 23 points de base pour s'établir à 1,80 %.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les revenus d'intérêts nets se sont accrus de 35 millions de dollars ou de 10 %. L'accroissement s'explique par la hausse des marges sur dépôts et des commissions de montage de prêts, facteurs contrés en partie par le rétrécissement des marges sur prêts dans toutes les régions. La marge nette sur intérêts a augmenté de huit points de base par rapport au trimestre précédent.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint 703 millions de dollars, soit un recul de 97 millions de dollars, ou de 12 %, par rapport à l'exercice précédent. Le recul s'explique surtout par une baisse des revenus tirés des transactions sur titres à revenu fixe et des commissions de placement et honoraires de services-conseils. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des revenus tirés des transactions sur titres de capitaux propres et des commissions de crédit.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les revenus autres que d'intérêts ont reculé de 33 millions de dollars, ou de 4 %. Ce recul est principalement attribuable à la diminution des revenus provenant des activités de transaction et du fléchissement des commissions de placement. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des commissions de crédit.

Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 7 millions de dollars sous l'effet surtout de l'amélioration de la qualité du crédit des prêts productifs dans le portefeuille énergétique. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à un ratio négatif de sept points de base, en baisse de trois points de base.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a représenté une reprise nette de 16 millions de dollars, contre une reprise nette de 20 millions de dollars au trimestre précédent, surtout à l'égard des prêts productifs. La dotation au titre des prêts douteux a représenté une reprise nette de 1 million de dollars, en raison surtout des reprises sur les dotations en Europe. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à un ratio négatif de un point de base, en hausse de six points de base. La dotation au titre des prêts productifs a représenté une reprise nette de 15 millions de dollars, ce qui traduit l'amélioration de la qualité du crédit dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à un ratio négatif de sept points de base, soit une augmentation de deux points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 73 millions de dollars, ou de 13 %, pour s'établir à 645 millions de dollars, du fait surtout de la hausse des investissements liés à la réglementation et aux technologies et de l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Les charges autres que d'intérêts ont bondi de 92 millions de dollars ou de 17 %, en raison essentiellement de l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération liée à la performance, de même que de la hausse des investissements liés à la réglementation et aux technologies.

Impôt

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Le taux d'impôt effectif pour le trimestre à l'étude a atteint 25,0 %, comparativement à 27,6 %, ce qui s'explique principalement par la diminution de l'impôt dans certains territoires étrangers, ce qui comprend l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours du premier trimestre de 2018.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

Le taux d'impôt effectif pour le trimestre s'est établi à 25,0 %, comparativement à 22,9 %. La hausse du taux d'impôt s'explique avant tout par l'augmentation de l'impôt dans certains territoires étrangers.

Autres ¹⁾ (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Résultat sectoriel			
Revenus d'intérêts nets ²⁾	(214)\$	(176)\$	(100)\$
Revenus autres que d'intérêts ²⁾³⁾	(3)	(26)	(9)
Total des revenus	(217)	(202)	(109)
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1	–	(1)
Charges autres que d'intérêts	54	43	(121)
Charge d'impôt sur le résultat ²⁾	(218)	(181)	(43)
Bénéfice net	(54)\$	(64)\$	56 \$
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	(54)\$	(64)\$	56 \$
Autres mesures			
Actifs moyens (en milliards de dollars)	116 \$	111 \$	112 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	239 \$	229 \$	234 \$

1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

2) Comprend l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 34 \$ (31 octobre 2018 – 31 \$; 31 janvier 2018 – 26 \$) pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net.

3) Le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées à hauteur de (45) \$ [31 octobre 2018 – (55) \$; 31 janvier 2018 – (38) \$].

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe, les secteurs d'exploitation de moindre envergure et d'autres éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier.

La majoration des revenus exonérés d'impôt est éliminée dans les revenus d'intérêts nets, les revenus autres que d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période. Ce montant est pris en compte dans les résultats des secteurs d'exploitation, lesquels sont comptabilisés sur une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est chiffrée à 34 millions de dollars pour le premier trimestre, contre 26 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 31 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

La perte nette attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffrée à 54 millions de dollars, contre un bénéfice net de 56 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, sous l'effet essentiellement de la diminution des profits sur la vente de titres de placement et de la diminution de l'apport des activités de gestion de l'actif et du passif, atténuées par la baisse des charges autres que d'intérêts et de l'impôt. L'exercice précédent a présenté des charges moins élevées, principalement attribuables à la réévaluation des avantages de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt).

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du quatrième trimestre de 2018

La perte nette attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffrée à 54 millions de dollars, contre 64 millions de dollars. La baisse de l'impôt a été contrebalancée en partie par le recul des profits sur la vente de titres de placement, la diminution de l'apport des activités de gestion de l'actif et du passif et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Faits saillants par secteurs géographiques

	Pour les trimestres clos les		
(non audité)	31 janvier 2019 ¹⁾	31 octobre 2018 ¹⁾	31 janvier 2018 ¹⁾
Bénéfice net (perte nette) par secteurs géographiques (en millions de dollars)			
Canada	1 058 \$	1 175 \$	1 314 \$
États-Unis	176	145	157
Mexique	182	152	165
Pérou	211	162	164
Chili	117	89	100
Colombie	35	26	19
Antilles et Amérique centrale	194	204	167
Autres pays	163	226	193
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	2 136 \$	2 179 \$	2 279 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)			
Canada	590 \$	576 \$	559 \$
États-Unis	147	115	118
Mexique	35	34	31
Pérou	26	24	24
Chili	50	49	26
Colombie	13	14	11
Antilles et Amérique centrale	41	40	39
Autres pays	131	119	126
Total	1 033 \$	971 \$	934 \$

1) Après ajustement pour exclure l'incidence des coûts liés aux acquisitions, le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 s'est élevé à 2 175 \$ (31 octobre 2018 – 2 244 \$; 31 janvier 2018 – 2 292 \$), dont 1 084 \$ au Canada (31 octobre 2018 – 1 175 \$; 31 janvier 2018 – 1 319 \$), 134 \$ au Chili (31 octobre 2018 – 117 \$; 31 janvier 2018 – 103 \$) et 39 \$ en Colombie (31 octobre 2018 – 27 \$; 31 janvier 2018 – 19 \$).

Faits saillants financiers trimestriels

	Pour les trimestres clos les							
(non audité) (en millions de dollars)	31 janvier 2019 ¹⁾	31 octobre 2018	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 juillet 2017	30 avril 2017
Résultats présentés								
Revenus d'intérêts nets	4 274 \$	4 220 \$	4 085 \$	3 950 \$	3 936 \$	3 831 \$	3 833 \$	3 728 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 330	3 228	3 096	3 108	3 152	2 981	3 061	2 853
Total des revenus	7 604 \$	7 448 \$	7 181 \$	7 058 \$	7 088 \$	6 812 \$	6 894 \$	6 581 \$
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	688	590	943	534	544	536	573	587
Charges autres que d'intérêts	4 171	4 064	3 770	3 726	3 498	3 668	3 672	3 601
Charge d'impôt sur le résultat	498	523	529	621	709	538	546	332
Bénéfice net	2 247 \$	2 271 \$	1 939 \$	2 177 \$	2 337 \$	2 070 \$	2 103 \$	2 061 \$
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,72	1,72	1,60	1,70	1,88	1,66	1,68	1,63
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,71	1,71	1,55	1,70	1,86	1,64	1,66	1,62
Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) ²⁾	2,45	2,47	2,46	2,47	2,46	2,44	2,46	2,54
Taux d'impôt effectif (en pourcentage)	18,1	18,7	21,5	22,2	23,3	20,6	20,6	13,9
Résultats ajustés²⁾								
Bénéfice net ajusté	2 291 \$	2 345 \$	2 259 \$	2 190 \$	2 350 \$	2 084 \$	2 117 \$	2 075 \$
Bénéfice dilué ajusté par action	1,75 \$	1,77 \$	1,76 \$	1,71 \$	1,87 \$	1,65 \$	1,68 \$	1,63 \$

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2019 ont été préparés selon l'IFRS 15; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

Analyse des tendances

Bénéfice net

La Banque a dégagé un solide bénéfice net au cours des huit trimestres les plus récents. Le bénéfice du troisième trimestre de 2018 a été réduit par les coûts liés aux acquisitions de 320 millions de dollars (453 millions de dollars avant impôt).

Le premier trimestre de 2018 tenait compte d'une économie comptable de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt) attribuable à la réévaluation d'un passif au titre des régimes d'avantages du personnel découlant de certaines modifications apportées aux régimes.

Revenus d'intérêts nets

Les revenus d'intérêts nets ont affiché une croissance tout au long de la période, grâce à une progression régulière des prêts aux particuliers et aux entreprises dans chacun des trois secteurs d'activité, de même qu'à l'incidence des acquisitions. La marge nette sur intérêts est demeurée relativement stable au cours de la période. La marge s'est établie à 2,45 % au cours du trimestre à l'étude, en baisse de deux points de base par rapport au trimestre précédent. La marge nette sur intérêts pour le deuxième trimestre de 2017 a été plus élevée en raison principalement des changements apportés à la composition des activités et des modifications aux taux des banques centrales en ce qui a trait aux Opérations internationales, ainsi qu'en raison de l'apport accru des activités de gestion de l'actif et du passif.

Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté au cours des derniers trimestres, en partie sous l'effet des acquisitions et de l'harmonisation de la période de présentation d'un certain nombre d'entreprises de la Banque. Les profits sur la vente de biens immobiliers et de titres de placement ont ralenti depuis 2017. La vente des activités de Patrimoine Hollis au quatrième trimestre de 2017 a donné lieu à un profit au cours de ce trimestre, mais elle a contribué au recul des honoraires de gestion de patrimoine.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Les montants pour les périodes closes le 31 octobre 2018, le 31 juillet 2018, le 30 avril 2018 et le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités. De ce fait, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et les ratios connexes ne sont pas directement comparables.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 688 millions de dollars pour le trimestre à l'étude. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 47 points de base, soit une augmentation de huit points de base par rapport au trimestre précédent. Le troisième trimestre de 2018 comprenait la dotation au titre des prêts productifs acquis initiale de 404 millions de dollars. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ajustée est demeurée stable au cours de la période. La grande qualité des actifs s'est maintenue malgré la hausse des activités de prêt.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont été plus élevées pour le trimestre à l'étude en raison surtout de l'incidence des acquisitions pour un trimestre complet. Les charges autres que d'intérêts ont généralement affiché une tendance à la hausse pour l'ensemble de la période, surtout pour soutenir la croissance des activités et les investissements de la Banque dans des initiatives stratégiques et technologiques, ce qui a été en partie contrebalancé par les mesures de réduction des coûts structurels. La rémunération liée à la performance a également progressé. Le premier trimestre de 2018 tenait compte d'une réévaluation des avantages de 203 millions de dollars, ce qui a réduit les charges du trimestre.

Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,1 % pour le trimestre considéré, du fait surtout de l'augmentation des avantages fiscaux dans certains territoires, atténuée par les taux d'impôt plus élevés dans certains territoires étrangers. Le taux d'impôt effectif a affiché une moyenne de 20,1 % pour la période et a varié de 13,9 % à 23,5 %. Au deuxième trimestre de 2017, le taux d'impôt s'est fixé à 13,9 %, ce qui reflète l'accroissement des dividendes exonérés d'impôt attribuable aux activités de transaction sur actions pour le compte de clients. Le taux d'impôt effectif des autres trimestres a varié en fonction des fluctuations des revenus gagnés à l'étranger et des dividendes exonérés d'impôt.

Situation financière

Au 31 janvier 2019, le total des actifs de la Banque s'élevait à 1 034 milliards de dollars, en hausse de 36 milliards de dollars ou de 4 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2018. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, le total des actifs s'est accru de 30 milliards de dollars. Cet accroissement a surtout été observé dans les prêts, les titres détenus à des fins de transaction et les titres pris en pension et titres empruntés, ce qui a été contré en partie par une diminution de la trésorerie et des dépôts auprès d'autres institutions financières.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres institutions financières ont diminué de 9 milliards de dollars et les actifs dérivés ont reculé de 5 milliards de dollars, tandis que les titres détenus à des fins de transaction ont crû de 8 milliards de dollars et que les titres pris en pension et titres empruntés ont augmenté de 24 milliards de dollars.

Les titres de placement sont demeurés similaires au total au 31 octobre 2018. Au 31 janvier 2019, le profit net latent sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 158 millions de dollars a été réduit à une perte nette latente de 112 millions de dollars compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles.

Les prêts ont progressé de 14 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2018. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 5 milliards de dollars, en raison de la croissance au Canada et en Amérique latine. Les prêts personnels et sur cartes de crédit ont progressé de 1 milliard de dollars, du fait surtout de la croissance en Amérique latine et aux États-Unis.

Les passifs totalisaient 965 milliards de dollars au 31 janvier 2019, en hausse de 34 milliards de dollars ou de 4 % par rapport à ceux au 31 octobre 2018. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, le total des passifs a augmenté de 28 milliards de dollars.

Le total des dépôts a affiché une augmentation de 14 milliards de dollars. Les dépôts de particuliers se sont accrus de 7 milliards de dollars, essentiellement en raison de la croissance au Canada. Les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont augmenté de 13 milliards de dollars, du fait surtout de la croissance aux États-Unis. Les dépôts d'autres institutions financières ont reculé de 6 milliards de dollars.

Les obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés ont augmenté de 15 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des titres pris en pension et des titres empruntés.

Le total des capitaux propres a augmenté de 1 486 millions de dollars depuis le 31 octobre 2018. Cette augmentation traduit surtout le bénéfice de 2 247 millions de dollars depuis le début de l'exercice à l'étude et la hausse des autres éléments du résultat global de 696 millions de dollars attribuable principalement à l'accroissement des profits de change latents sur les placements de la Banque dans ses établissements à l'étranger. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par les dividendes versés de 1 070 millions de dollars, et le rachat d'actions privilégiées de 300 millions de dollars.

Gestion du risque

Les pratiques et politiques de la Banque en matière de gestion du risque et les risques émergents n'ont pas changé de façon importante par rapport à ce qui est énoncé dans son rapport annuel 2018. Pour une analyse complète des politiques et pratiques de gestion du risque et un complément d'information sur les facteurs de risque, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2018.

Risque de crédit

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 5 199 millions de dollars au 31 janvier 2019. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 5 111 millions de dollars, en hausse de 5 065 millions de dollars au 31 octobre 2018, en raison essentiellement de l'incidence de la conversion des devises et des nouvelles provisions au cours du trimestre. Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a été porté à 1 680 millions de dollars, par rapport à 1 677 millions de dollars au 31 octobre 2018, ce qui s'explique surtout par l'incidence de la conversion des devises. Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs a augmenté pour se chiffrer à 3 431 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 3 388 millions de dollars au 31 octobre 2018, en raison surtout de l'incidence de la conversion des devises et des nouvelles provisions au cours du trimestre.

Prêts douteux

Le montant total brut des prêts douteux a augmenté pour s'établir à 5 287 millions de dollars au 31 janvier 2019, par rapport à 5 130 millions de dollars au 31 octobre 2018, du fait essentiellement des nouveaux prêts dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises.

Le montant net des prêts douteux, déduction faite du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, s'établissait à 3 607 millions de dollars au 31 janvier 2019, soit une hausse de 154 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2018. Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 691 millions de dollars au 31 janvier 2019, ce qui représente une hausse de 73 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2018 dans tous les portefeuilles. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 2 662 millions de dollars au 31 janvier 2019, en hausse légère par rapport à celui de 2 627 millions de dollars au 31 octobre 2018. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 254 millions de dollars au 31 janvier 2019, en hausse par rapport à celui de 208 millions de dollars au 31 octobre 2018, en raison des nouveaux prêts en Europe et aux États-Unis. Le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,61 % au 31 janvier 2019, ce qui représente une hausse de un point de base par rapport à 0,60 % au trimestre précédent.

Aperçu du portefeuille de prêts

La Banque possède un portefeuille diversifié par produits, par activités commerciales et par régions géographiques. Des détails concernant certains portefeuilles sur lesquels l'accent est mis actuellement sont présentés ci-dessous.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts à la consommation, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs. Au 31 janvier 2019, ces prêts s'élevaient à 372 milliards de dollars ou à 63 % de l'encours total des prêts et des acceptations de la Banque (31 octobre 2018 – 366 milliards de dollars ou 64 %). De ces prêts, une tranche de 279 milliards de dollars ou de 75 % est composée de prêts hypothécaires garantis (31 octobre 2018 – 274 milliards de dollars ou 75 %). Les tableaux qui suivent présentent des détails par portefeuilles.

Prêts hypothécaires et marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés

Le tableau qui suit présente les montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés, par régions géographiques.

	Au 31 janvier 2019											
	Prêts hypothécaires à l'habitation						Marges de crédit hypothécaire à l'habitation					
	Assurés ¹⁾		Non assurés		Total		Assurés ¹⁾		Non assurés		Total	
(en millions de dollars)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Canada ²⁾ :												
Provinces de l'Atlantique	5 966 \$	2,8 %	5 328 \$	2,5 %	11 294 \$	5,3 %	– \$	– %	1 163 \$	5,6 %	1 163 \$	5,6 %
Québec	7 658	3,5	8 373	3,9	16 031	7,4	–	–	959	4,6	959	4,6
Ontario	41 050	19,0	68 171	31,5	109 221	50,5	–	–	11 034	53,2	11 034	53,2
Manitoba et Saskatchewan	5 474	2,5	4 040	1,9	9 514	4,4	1	–	775	3,7	776	3,7
Alberta	18 112	8,4	12 716	5,9	30 828	14,3	1	–	2 979	14,4	2 980	14,4
Colombie-Britannique et territoires	13 429	6,2	25 790	11,9	39 219	18,1	–	–	3 844	18,5	3 844	18,5
Canada ³⁾	91 689 \$	42,4 %	124 418 \$	57,6 %	216 107 \$	100 %	2 \$	– %	20 754 \$	100 %	20 756 \$	100 %
Étranger	–	–	42 542	100	42 542	100	–	–	–	–	–	–
Total	91 689 \$	35,4 %	166 960 \$	64,6 %	258 649 \$	100 %	2 \$	– %	20 754 \$	100 %	20 756 \$	100 %
	Au 31 octobre 2018											
Canada ³⁾	92 185 \$	43,3 %	120 898 \$	56,7 %	213 083 \$	100 %	2 \$	– %	20 926 \$	100 %	20 928 \$	100 %
Étranger	–	–	40 274	100	40 274	100	–	–	–	–	–	–
Total	92 185 \$	36,4 %	161 172 \$	63,6 %	253 357 \$	100 %	2 \$	– %	20 926 \$	100 %	20 928 \$	100 %

1) Une assurance prêt hypothécaire s'entend d'une couverture contractuelle sur la durée des prêts admissibles, en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée contre les manques à gagner pouvant découler de la défaillance de l'emprunteur. Cette assurance est fournie soit par des organismes bénéficiant du soutien du gouvernement, soit par des assureurs hypothécaires privés.

2) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.

3) Comprend des immeubles d'habitation (quatre unités ou plus) de 3 070 \$ (31 octobre 2018 – 2 899 \$), dont une tranche de 2 240 \$ est assurée (31 octobre 2018 – 2 029 \$).

Périodes d'amortissement des prêts hypothécaires à l'habitation

Le tableau qui suit présente la distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement restantes et par régions géographiques.

	Au 31 janvier 2019						
	Prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement						Total des prêts hypothécaires à l'habitation
	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	35 ans ou plus		
Canada	34,1 %	38,3 %	26,9 %	0,6 %	0,1 %	100 %	
Étranger	64,3 %	18,8 %	13,6 %	3,2 %	0,1 %	100 %	
	Au 31 octobre 2018						
Canada	33,9 %	38,0 %	27,1 %	0,9 %	0,1 %	100 %	
Étranger	65,1 %	18,9 %	13,2 %	2,7 %	0,1 %	100 %	

Ratios prêt/valeur

Une tranche de 58 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien n'était pas assurée (31 octobre 2018 – 57 %). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille s'établissait à 55 % (31 octobre 2018 – 54 %).

Le tableau suivant présente le ratio prêt/valeur moyen pondéré de l'ensemble des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation non assurés nouvellement montés, lesquels comprennent les prêts hypothécaires pour financer un achat, refinancés afin d'en augmenter le solde et transférés d'autres institutions financières, par régions géographiques pour le trimestre à l'étude.

	Ratios prêt/valeur des prêts non assurés	
	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2019	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaire à l'habitation ¹⁾
	Ratio prêt/valeur (%)	Ratio prêt/valeur (%)
Canada ²⁾		
Provinces de l'Atlantique	68,2 %	56,8 %
Québec	65,5	68,1
Ontario	63,8	62,3
Manitoba et Saskatchewan	68,0	61,7
Alberta	66,8	71,1
Colombie-Britannique et territoires	61,2	60,2
Canada ²⁾	63,8 %	62,7 %
Étranger	69,0 %	s. o.
	Pour le trimestre clos le 31 octobre 2018	
Canada ²⁾	63,5 %	62,1 %
Étranger	69,2 %	s. o.

1) *Comprennent uniquement les marges de crédit hypothécaire à l'habitation aux termes du programme Crédit Intégré Scotia. Le ratio prêt/valeur correspond à la somme de chaque prêt hypothécaire à l'habitation et de la limite autorisée des marges de crédit hypothécaire à l'habitation connexes, divisée par la valeur du bien immobilier résidentiel connexe, présentée sur une base moyenne pondérée pour les prêts hypothécaires et les marges de crédit hypothécaire à l'habitation nouvellement montés.*

2) *La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.*

Incidence d'un éventuel ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaire à l'habitation

La Banque soumet son portefeuille de prêts hypothécaires à des scénarios de conditions critiques afin de déterminer l'incidence d'une variété de combinaisons d'événements comme le déclin des prix des habitations, l'augmentation du taux de chômage et la hausse des taux d'intérêt. Elle définit les scénarios en fonction de résultats réels antérieurs dans divers contextes historiques de ralentissement pour démontrer que les tests sur le portefeuille sont suffisamment sévères. En période de crise, il y a une hausse modérée des pertes sur créances et des incidences défavorables sur les ratios de fonds propres, à un niveau que la Banque considère toutefois comme gérable. Dans les faits, le portefeuille est résistant face à ces scénarios en raison du faible ratio prêt/valeur du portefeuille, de la proportion élevée de prêts assurés et de la diversification du portefeuille.

Exposition au risque en Europe

La Banque est d'avis que ses expositions au risque en Europe sont gérables, que leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (89 % des expositions sont des contreparties de première qualité selon une combinaison de notations internes et externes) et qu'elles sont peu importantes compte tenu du capital de la Banque. L'exposition de la Banque au risque en Europe est comptabilisée au coût amorti ou à la juste valeur calculée au moyen de données observables, des montants négligeables étant évalués selon des modèles assortis de données non observables (niveau 3). Il ne s'est produit aucun événement important au cours du trimestre qui a eu une incidence significative sur l'exposition de la Banque.

Au 31 janvier 2019, l'exposition de la Banque à l'égard des emprunteurs souverains s'établissait à 8,0 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 8,5 milliards de dollars), celle à l'égard de banques, à 4,7 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 5,8 milliards de dollars), et celle à l'égard de sociétés, à 14,7 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 15,8 milliards de dollars).

Outre les expositions présentées dans le tableau ci-dessous, la Banque avait des expositions indirectes composées de positions en titres d'entités non européennes dont la société mère est domiciliée en Europe à hauteur de 0,7 milliard de dollars au 31 janvier 2019 (31 octobre 2018 – 0,7 milliard de dollars).

Les expositions actuelles de la Banque au risque en Europe se détaillent comme suit :

Aux

	31 janvier 2019						31 octobre 2018	
(en millions de dollars)	Prêts et équivalents de prêts ¹⁾	Dépôts auprès d'autres institutions financières	Titres ²⁾	Transactions de financement sur titres et dérivés ³⁾	Montant financé total	Engagements non prélevés ⁴⁾	Total	Total
Grèce	142 \$	1 \$	– \$	– \$	143 \$	– \$	143 \$	146 \$
Irlande	943	212	22	1	1 178	627	1 805	2 612
Italie	10	–	(21)	2	(9)	121	112	148
Portugal	–	–	–	–	–	–	–	2
Espagne	970	10	1	93	1 074	146	1 220	1 701
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	2 065 \$	223 \$	2 \$	96 \$	2 386 \$	894 \$	3 280 \$	4 609 \$
Royaume-Uni	6 813 \$	5 833 \$	220 \$	1 360 \$	14 226 \$	6 215 \$	20 441 \$	20 003 \$
Allemagne	1 326	947	876	41	3 190	928	4 118	4 285
France	1 107	209	586	43	1 945	1 461	3 406	4 199
Pays-Bas	833	122	(119)	76	912	1 711	2 623	2 525
Suisse	585	11	89	203	888	813	1 701	1 492
Autres	2 080	135	1 598	106	3 919	3 256	7 175	7 988
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	12 744 \$	7 257 \$	3 250 \$	1 829 \$	25 080 \$	14 384 \$	39 464 \$	40 492 \$
Total – Europe	14 809 \$	7 480 \$	3 252 \$	1 925 \$	27 466 \$	15 278 \$	42 744 \$	45 101 \$

- 1) Les comptes de correction de valeur individuels au titre des prêts douteux se chiffraient à 25 \$. Les lettres de crédit et les garanties sont incluses dans les expositions financées puisqu'elles ont été émises. Les prêts et équivalents de prêts comprenaient des lettres de crédit et des garanties d'un montant total de 4 209 \$ au 31 janvier 2019 (31 octobre 2018 – 3 867 \$).
- 2) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur, le montant net des positions vendeur étant entre parenthèses.
- 3) Les transactions de financement sur titres comprennent des titres pris en pension, des obligations relatives aux titres mis en pension et des transactions de prêt ou d'emprunt de titres. Les expositions financées brutes et nettes représentent la totalité des positions nettes positives, compte tenu des garanties. Les garanties au titre des dérivés s'établissaient à 1 200 \$ et celles au titre des transactions de financement sur titres, à 13 608 \$.
- 4) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait être prélevé par un débiteur et sont composés d'engagements visant l'émission de lettres de crédit pour le compte d'autres banques dans le cadre d'une entente relative à un consortium bancaire.

Risque de marché

La valeur à risque (« VàR ») est une mesure clé du risque de marché lié aux activités de transaction de la Banque. La VàR comprend tant le risque de marché général que le risque spécifique à la dette. En outre, la Banque calcule une VàR ayant subi une simulation de crise.

	Moyenne pour les trimestres clos les	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
Facteurs de risque (en millions de dollars)		
Écart de crédit plus taux d'intérêt	11,3 \$	8,8 \$
Écart de crédit	6,8	6,0
Taux d'intérêt	8,4	7,6
Actions	4,0	3,3
Change	2,3	2,5
Marchandises	2,0	1,4
Spécifique à la dette	4,4	3,1
Effet de la diversification	(11,4)	(8,6)
VàR totale	12,6 \$	10,5 \$
VàR ayant subi une simulation de crise totale	45,3 \$	42,3 \$

Au premier trimestre de 2019, la VàR totale quotidienne moyenne a augmenté pour s'établir à 12,6 millions de dollars, comparativement à 10,5 millions de dollars au trimestre précédent, du fait surtout de l'augmentation de l'exposition en raison de l'accroissement des écarts de crédit et de la diminution des avantages découlant de la diversification entre les secteurs d'activité.

Pour le trimestre à l'étude, la VàR totale quotidienne moyenne ayant subi une simulation de crise a augmenté pour se chiffrer à 45,3 millions de dollars, contre 42,3 millions de dollars au trimestre précédent, en raison également de la hausse de l'exposition en raison de l'accroissement des écarts de crédit et de la diminution des avantages découlant de la diversification entre les secteurs d'activité. Le calcul de la VàR ayant subi une simulation de crise est fondé sur la volatilité de marché sur une période de un an considérée comme ayant subi une crise selon le profil de risque du portefeuille de transaction. La période actuelle englobe la crise du crédit de 2008-2009.

Aucune perte journalière n'a été subie au cours du premier trimestre, comme au trimestre précédent. La qualité et l'exactitude des modèles de VàR sont validées par des évaluations rétrospectives, au cours desquelles les profits et pertes quotidiens hypothétiques et réels sont comparés avec les résultats quotidiens du modèle de VàR.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt et aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires.

Sensibilité aux taux d'intérêt des instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le tableau qui suit indique l'incidence pro forma après impôt sur les revenus d'intérêts nets au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse ou d'une baisse immédiate et durable de 100 points de base des taux d'intérêt, pour les principales devises telles qu'elles ont été déterminées par la Banque. Ces calculs sont fondés sur des modèles qui prennent en considération un certain nombre de données d'entrée et qui sont à bilan constant, et ils ne tiennent compte d'aucune hypothèse quant aux mesures d'atténuation du risque que la direction pourrait prendre.

(en millions de dollars)	Aux						31 octobre 2018	
	31 janvier 2019							
	Bénéfice net			Valeur économique			Bénéfice net	Valeur économique
Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total			
+ 100 points de base	(42)\$	108 \$	66 \$	53 \$	(416)\$	(363)\$	(105)\$	(870)\$
- 100 points de base	43	(111)	(68)	(244)	384	140	101	797

Au cours du premier trimestre de 2019, les deux sensibilités aux taux d'intérêt se sont situées dans les limites approuvées.

Le comité de gestion de l'actif et du passif de la Banque fournit une orientation stratégique en ce qui a trait à la gestion du risque de taux d'intérêt structurel dans le cadre de tolérance au risque approuvé par le conseil d'administration. La Trésorerie du Groupe met en œuvre la stratégie de gestion de l'actif et du passif en vue de protéger et d'améliorer les revenus d'intérêts nets dans le respect du cadre de tolérance au risque établi.

La Banque complète l'analyse de l'incidence du changement de taux immédiat décrite ci-dessus avec des analyses et des outils plus complexes aux fins de gestion du risque réel.

Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués quotidiennement à la valeur de marché et pris en compte dans les mesures du risque lié aux activités de transaction comme la VaR. Les dérivés reflétés dans les mesures du risque lié aux activités de transaction se rapportent aux activités des Services bancaires et marchés mondiaux, tandis que les dérivés reflétés dans les mesures du risque non lié aux activités de transaction comprennent les dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif et désignés dans une relation de comptabilité de couverture. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des éléments de l'état consolidé de la situation financière qui sont couverts par les mesures du risque lié aux activités de transaction et du risque lié aux activités autres que de transaction.

Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière de la Banque

(en millions de dollars)	Mesure du risque de marché				Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction
	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	
Métaux précieux	3 622 \$	3 622 \$	– \$	– \$	s. o.
Actifs détenus à des fins de transaction	106 956	106 396	560	–	Taux d'intérêt, change
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	14	–	14	–	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	32 161	28 591	3 570	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	77 986	–	77 986	–	Taux d'intérêt, change, actions
Prêts	566 105	–	566 105	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾	247 439	–	–	247 439	s. o.
Total des actifs	1 034 283 \$	138 609 \$	648 235 \$	247 439 \$	
Dépôts	690 879 \$	– \$	657 245 \$	33 634 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	9 907	–	9 907	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	31 621	31 621	–	–	s. o.
Instruments financiers dérivés	35 970	31 232	4 738	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction ²⁾	5 166	5 166	–	–	s. o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	2 214	–	2 214	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit, actions
Passifs non assujettis au risque de marché ³⁾	189 360	–	–	189 360	s. o.
Total des passifs	965 117 \$	68 019 \$	674 104 \$	222 994 \$	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Au 31 octobre 2018

Mesure du risque de marché

(en millions de dollars)	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction
Métaux précieux	3 191 \$	3 191 \$	– \$	– \$	s. o.
Actifs détenus à des fins de transaction	100 262	99 650	612	–	Taux d'intérêt, change
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	12	–	12	–	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	37 558	33 937	3 621	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	78 396	–	78 396	–	Taux d'intérêt, change, actions
Prêts	551 834	–	551 834	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾	227 240	–	–	227 240	s. o.
Total des actifs	998 493 \$	136 778 \$	634 475 \$	227 240 \$	
Dépôts	676 534 \$	– \$	641 791 \$	34 743 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	8 188	–	8 188	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	32 087	32 087	–	–	s. o.
Instruments financiers dérivés	37 967	32 300	5 667	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction ²⁾	5 019	5 019	–	–	s. o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	1 727	–	1 727	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit, actions
Passifs non assujettis au risque de marché ³⁾	169 291	–	–	169 291	s. o.
Total des passifs	930 813 \$	69 406 \$	657 373 \$	204 034 \$	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Risque de liquidité

Une gestion efficace du risque de liquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties, pour gérer le coût du financement et pour soutenir les principales unités commerciales de la Banque, même dans les circonstances les plus difficiles.

Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des limites approuvées par le conseil d'administration, comme l'expliquent la note 20 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 37 afférente aux états financiers consolidés audités figurant dans le rapport annuel 2018 de la Banque. Les actifs liquides sont un élément clé de ce cadre.

La détermination des niveaux appropriés des portefeuilles d'actifs liquides est fondée sur le montant des liquidités qui pourraient être nécessaires à la Banque pour financer les flux de trésorerie prévus dans le cours normal des activités, ainsi que les liquidités qui pourraient être nécessaires pour compenser les sorties de fonds en situation de crise. Les situations de crise comprennent des périodes de dérèglement des marchés financiers ou des événements qui peuvent nuire à la capacité de la Banque d'accéder aux marchés du financement et à des liquidités. La Banque fait appel à des simulations de crise pour évaluer l'incidence des crises et pour évaluer le montant des actifs liquides qui seraient nécessaires dans diverses situations de crise.

Actifs liquides

Les actifs liquides sont une composante clé de la gestion de la liquidité, et la Banque détient ce type d'actifs en quantité suffisante pour répondre à ses besoins éventuels de gestion de la liquidité.

Les actifs liquides peuvent servir à générer des rentrées de trésorerie, que ce soit au moyen de leur vente, de transactions de rachat ou d'autres transactions dans le cadre desquelles les actifs peuvent être donnés en garantie en vue de générer des rentrées de trésorerie ou être détenus jusqu'à leur échéance. Les actifs liquides comprennent les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les prêts à vue et autres prêts à court terme, les titres négociables, les métaux précieux et les titres reçus en garantie dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés. Les actifs liquides ne comprennent pas les liquidités pouvant être obtenues de banques centrales.

Les titres négociables sont des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai donné qui est conforme au cadre de gestion de la liquidité de la Banque. Les actifs sont évalués en fonction de plusieurs facteurs, dont le délai qui devrait être nécessaire pour les convertir en trésorerie.

Les titres négociables pris en compte dans les actifs liquides sont composés de titres spécifiquement détenus en tant que volant de capital ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif, de titres détenus à des fins de transaction, lesquels sont pour l'essentiel détenus par les Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi que des garanties reçues dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés.

La Banque maintient des avoirs considérables en actifs liquides non grevés afin de soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 janvier 2019, les actifs liquides non grevés s'élevaient à 208 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 202 milliards de dollars). Les actifs liquides étaient composés de titres, y compris des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (la « LNH »), à hauteur de 77 % (31 octobre 2018 – 71 %). Les autres actifs liquides non grevés, soit la trésorerie et les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les métaux précieux, les prêts à vue et les prêts à court terme, représentaient une tranche de 23 % (31 octobre 2018 – 29 %). L'augmentation du total des actifs liquides s'explique d'abord et avant tout par la croissance du portefeuille de titres, neutralisée en partie par la diminution de la trésorerie et des dépôts auprès des banques centrales ainsi que des dépôts auprès d'autres institutions financières.

Les valeurs comptables présentées dans le tableau des actifs liquides sont cohérentes avec celles figurant à l'état consolidé de la situation financière de la Banque au 31 janvier 2019. La valeur liquide du portefeuille fluctuera en fonction de diverses conditions critiques, différentes hypothèses étant utilisées dans les scénarios de crise.

RAPPORT DE GESTION

Les groupes d'actifs liquides de la Banque sont résumés dans le tableau qui suit :

	Au 31 janvier 2019						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres
<i>(en millions de dollars)</i>							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	42 109 \$	– \$	42 109 \$	– \$	8 845 \$	33 264 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	10 833	–	10 833	–	84	10 749	–
Métaux précieux	3 622	–	3 622	–	74	3 548	–
Titres							
Obligations du gouvernement du Canada	44 410	10 573	54 983	25 260	–	29 723	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	64 485	81 780	146 265	81 054	–	65 211	–
Autres titres	57 750	75 681	133 431	102 534	–	30 897	–
Prêts							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH ²⁾	36 585	–	36 585	2 683	–	33 902	–
Prêts à vue et à court terme	717	–	717	–	–	717	–
Total	260 511 \$	168 034 \$	428 545 \$	211 531 \$	9 003 \$	208 011 \$	– \$

	Au 31 octobre 2018						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres
<i>(en millions de dollars)</i>							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	48 352 \$	– \$	48 352 \$	– \$	7 906 \$	40 446 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	13 917	–	13 917	–	73	13 844	–
Métaux précieux	3 191	–	3 191	–	70	3 121	–
Titres							
Obligations du gouvernement du Canada	45 260	11 050	56 310	29 464	–	26 846	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	60 553	63 816	124 369	68 531	–	55 838	–
Autres titres	54 786	66 704	121 490	92 280	–	29 210	–
Prêts							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH ²⁾	34 636	–	34 636	2 605	–	32 031	–
Prêts à vue et à court terme	1 047	–	1 047	–	–	1 047	–
Total	261 742 \$	141 570 \$	403 312 \$	192 880 \$	8 049 \$	202 383 \$	– \$

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons juridiques ou autres.

2) Ces titres hypothécaires, lesquels sont disponibles à la vente, sont pris en compte dans les prêts hypothécaires à l'habitation dans l'état de la situation financière.

Le sommaire du total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger est présenté ci-dessous :

	Aux	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
<i>(en millions de dollars)</i>		
La Banque de Nouvelle-Écosse (société mère)	151 364 \$	152 728 \$
Filiales de la Banque au Canada	20 205	15 344
Filiales de la Banque à l'étranger	36 442	34 311
Total	208 011 \$	202 383 \$

Le bassin de liquidités de la Banque est détenu dans diverses grandes monnaies, soit surtout le dollar canadien et le dollar américain. Comme il est expliqué ci-dessus, la grande majorité (82 %) des actifs liquides sont détenus par le siège social, les succursales et les filiales canadiennes de la Banque. Dans la mesure où une réserve de liquidités détenue dans une filiale de la Banque à l'étranger est exigée aux fins de la réglementation, on présume qu'elle n'est pas disponible pour le reste du groupe. On présume que les autres actifs liquides détenus par une filiale à l'étranger ne sont disponibles que dans de rares circonstances. La Banque surveille les niveaux minimaux de liquidités requis et d'actifs détenus par chaque entité ou dans chaque territoire, et elle veille au respect de ces exigences.

Actifs grevés

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres sont également mis en pension. Le tableau qui suit présente le sommaire des actifs grevés et non grevés.

(en millions de dollars)	Au 31 janvier 2019						
	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs	Actifs grevés		Actifs non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ²⁾	Autres ³⁾
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	42 109 \$	– \$	42 109 \$	– \$	8 845 \$	33 264 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	10 833	–	10 833	–	84	10 749	–
Métaux précieux	3 622	–	3 622	–	74	3 548	–
Titres liquides							
Obligations du gouvernement du Canada	44 410	10 573	54 983	25 260	–	29 723	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	64 485	81 780	146 265	81 054	–	65 211	–
Autres titres liquides	57 750	75 681	133 431	102 534	–	30 897	–
Autres titres	4 402	6 100	10 502	5 106	–	–	5 396
Prêts classés comme étant liquides							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	36 585	–	36 585	2 683	–	33 902	–
Prêts à vue et à court terme	717	–	717	–	–	717	–
Autres prêts	541 964	–	541 964	8 102	59 820	13 251	460 791
Autres actifs financiers ⁴⁾	184 789	(114 184)	70 605	4 427	–	–	66 178
Actifs non financiers	42 617	–	42 617	–	–	–	42 617
Total	1 034 283 \$	59 950 \$	1 094 233 \$	229 166 \$	68 823 \$	221 262 \$	574 982 \$

Au 31 octobre 2018

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2018						
	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs	Actifs grevés		Actifs non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ²⁾	Autres ³⁾
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	48 352 \$	– \$	48 352 \$	– \$	7 906 \$	40 446 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	13 917	–	13 917	–	73	13 844	–
Métaux précieux	3 191	–	3 191	–	70	3 121	–
Titres liquides							
Obligations du gouvernement du Canada	45 260	11 050	56 310	29 464	–	26 846	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	60 553	63 816	124 369	68 531	–	55 838	–
Autres titres liquides	54 786	66 704	121 490	92 280	–	29 210	–
Autres titres	3 283	5 400	8 683	4 978	–	–	3 705
Prêts classés comme étant liquides							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	34 636	–	34 636	2 605	–	32 031	–
Prêts à vue et à court terme	1 047	–	1 047	–	–	1 047	–
Autres prêts	530 485	–	530 485	8 430	59 460	12 864	449 731
Autres actifs financiers ⁴⁾	163 209	(92 624)	70 585	2 619	–	–	67 966
Actifs non financiers	39 774	–	39 774	–	–	–	39 774
Total	998 493 \$	54 346 \$	1 052 839 \$	208 907 \$	67 509 \$	215 247 \$	561 176 \$

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons juridiques ou autres.

2) Actifs qui sont immédiatement disponibles comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités, y compris les emprunts de banques centrales immédiatement disponibles.

3) Autres actifs non grevés qui peuvent être utilisés comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement, mais que la Banque ne considère pas comme étant immédiatement disponibles. Ces autres actifs incluent les prêts, dont une partie peut être utilisée afin d'avoir accès aux facilités de banques centrales à l'extérieur du cours normal des activités ou pour s'assurer d'un financement garanti au moyen des programmes de financement garanti de la Banque.

4) Les titres reçus en garantie d'autres actifs financiers sont compris dans les titres liquides et autres titres.

Au 31 janvier 2019, les actifs grevés de la Banque totalisaient 298 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 276 milliards de dollars). Sur les actifs non grevés restants de 796 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 776 milliards de dollars), une tranche de 221 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 215 milliards de dollars) était considérée comme étant immédiatement disponible comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités comme il est détaillé plus haut.

Aux termes de certains contrats dérivés négociés de gré à gré, la Banque devra fournir des garanties supplémentaires ou recevoir des garanties moindres si jamais ses cotes de crédit sont abaissées. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de telles obligations si sa cote de crédit était abaissée par une ou plusieurs agences de notation. Au 31 janvier 2019, l'incidence défavorable potentielle qu'aurait une révision à la baisse d'un cran ou de deux crans de la cote de crédit de la Banque sur les garanties liées à ses dérivés se traduirait respectivement par l'octroi de garanties supplémentaires de 25 millions de dollars ou de 153 millions de dollars.

Les actifs liquides grevés ne sont pas considérés comme étant disponibles pour la gestion de la liquidité. On considère que les actifs liquides utilisés pour couvrir les positions dérivées des portefeuilles de transaction ou aux fins de couverture sont disponibles pour la gestion de la liquidité s'ils réunissent les critères dont il est fait mention plus haut sous « Actifs liquides ».

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est fondé sur une grave crise de liquidité hypothétique qui durerait 30 jours, selon les hypothèses définies dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). Le ratio de liquidité à court terme s'entend du ratio des actifs liquides de haute qualité par rapport aux sorties nettes de trésorerie. La Banque doit maintenir un ratio de liquidité à court terme d'au moins 100 %.

Les actifs liquides de haute qualité sont définis dans la ligne directrice *Normes de liquidité* et sont regroupés en trois grandes catégories, une décote différente étant appliquée à chacune pour parvenir aux montants inclus dans la valeur pondérée totale figurant dans le tableau suivant.

Les valeurs pondérées totales aux fins des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants sont obtenues en appliquant des hypothèses précisées dans la ligne directrice *Normes de liquidité* à des éléments particuliers, notamment les prêts, les dépôts, les dettes arrivant à échéance, les transactions sur dérivés et les engagements de crédit.

Le tableau suivant présente le ratio de liquidité à court terme de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, en fonction des positions quotidiennes moyennes du trimestre.

	Valeur non pondérée totale (moyenne) ²⁾	Valeur pondérée totale (moyenne) ³⁾
Pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (en millions de dollars)¹⁾		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	157 625 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :		
Dépôts stables	178 234 \$	12 715 \$
Dépôts moins stables	75 522	2 444
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans des réseaux de coopératives	102 712	10 271
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	184 842	88 168
Dettes non garantie	60 150	14 176
Financement de gros garanti	102 688	51 988
Exigences supplémentaires :	22 004	22 004
Sorties de trésorerie associées aux dérivés et aux autres sûretés exigées	*	44 027
Sorties de trésorerie associées aux pertes de financements sur les produits de crédit	204 776	44 112
Facilités de crédit et de liquidité	27 287	18 619
Autres obligations de financement contractuelles	4 781	4 781
Autres obligations de financement conditionnelles ⁴⁾	172 708	20 712
Total des sorties de trésorerie	1 260	1 206
	474 209	7 813
	*	198 041 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (ex. : prises en pension)	148 317 \$	32 002 \$
Entrées associées aux expositions parfaitement productives	27 142	18 544
Autres entrées de trésorerie	24 108	24 108
Total des entrées de trésorerie	199 567 \$	74 654 \$
		Valeur ajustée totale ⁵⁾
Total des actifs liquides de haute qualité	*	157 625 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	*	123 387 \$
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	*	128 %

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 (en millions de dollars)

Total des actifs liquides de haute qualité	*	144 349 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	*	116 735 \$
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	*	124 %

* La présentation de cette information n'est pas exigée aux termes de la ligne directrice.

1) En fonction des positions quotidiennes moyennes pour les 62 jours ouvrables du trimestre.

2) Les valeurs non pondérées correspondent aux soldes impayés arrivant à échéance ou remboursables au gré de la Banque dans les 30 prochains jours.

3) Les valeurs pondérées correspondent aux soldes calculés après l'application de décotes aux actifs liquides de haute qualité ou de taux d'encaissement et de décaissement, conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

4) Les valeurs non pondérées totales comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les garanties et lettres de crédit, les titres de créance en cours dont l'échéance est à plus de 30 jours et les autres sorties de trésorerie contractuelles.

5) La valeur ajustée totale correspond aux soldes calculés après l'application de décotes et de taux d'encaissement et de décaissement, ainsi que de tout plafond applicable.

Les actifs liquides de haute qualité sont principalement composés d'actifs de niveau 1 (selon la ligne directrice *Normes de liquidité*) soit de trésorerie, de dépôts auprès de banques centrales, de réserves de banques centrales à la disposition de la Banque en période de crise et de titres de capitaux propres ayant une pondération en fonction des risques de 0 %, selon la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

L'augmentation du ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 par rapport à la moyenne du trimestre précédent est attribuable aux activités commerciales normales. Les monnaies fonctionnelles importantes de la Banque sont le dollar canadien et le dollar américain. La Banque suit ses expositions importantes conformément à son cadre de gestion du risque de liquidité et à sa tolérance au risque.

Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées et que les concentrations dans le financement sont régulièrement surveillées et analysées par types. Les sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts provenant des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire de son réseau national et international de succursales, les dépôts d'autres institutions financières ainsi que les émissions de créances de gros.

Le capital et les dépôts de particuliers constituent des composantes clés du financement de base de la Banque, et ils s'établissaient à 300 milliards de dollars au 31 janvier 2019 (31 octobre 2018 – 289 milliards de dollars). L'augmentation depuis le 31 octobre 2018 est principalement attribuable à la croissance des dépôts de particuliers, à l'émission de débetures subordonnées, l'autogénération de capital et à l'incidence de la conversion des devises. Une partie des dépôts d'entreprises, particulièrement ceux dont la nature a trait aux opérations ou aux relations, sont considérés comme faisant partie du financement de base de la Banque. Aussi, le financement de base est accru par des émissions de créances de gros à plus long terme (échéance initiale de plus de un an) de 153 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 157 milliards de dollars). Les émissions de créances de gros à plus long terme comprennent des billets à moyen terme, des billets de dépôt, des titrisations de prêts hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées.

La Banque exerce des activités dans bon nombre de monnaies et de pays. Les monnaies les plus importantes pour le financement sont le dollar canadien et le dollar américain. En ce qui a trait aux activités de la Banque à l'extérieur du Canada, différentes stratégies de financement sont en place, en fonction de la nature des activités du pays en question. Dans les pays où la Banque exploite une filiale de succursales bancaires, la stratégie prévoit que cette filiale sera essentiellement autofinancée sur son marché local. Pour les autres filiales ou succursales à l'extérieur du Canada dont la capacité de collecte de dépôts locaux est insuffisante, le financement est assuré par l'intermédiaire des activités de financement de gros de la Banque.

L'objectif de financement global de la Banque consiste à atteindre un équilibre approprié entre le coût et la stabilité du financement. La diversification des sources de financement est un élément clé de cette stratégie.

La stratégie de diversification des créances de gros de la Banque passe en grande partie par les principaux centres de financement de gros de la Banque à Toronto, à New York, à Londres et à Singapour. Ces fonds sont pour l'essentiel libellés en dollars canadiens et en dollars américains. Au besoin, ces fonds font l'objet de swaps en vue de financer des actifs libellés dans différentes monnaies. La gestion de la stratégie de financement des centres de financement de gros et des risques connexes, comme le risque géographique et le risque de change, est centralisée dans le cadre de politiques et de limites qui sont approuvées par le conseil d'administration.

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque se sert d'une combinaison d'instruments de financement de gros garantis et non garantis dans divers marchés. Le choix des instruments et du marché est fondé sur un certain nombre de facteurs, y compris les coûts relatifs et la capacité du marché ainsi que l'objectif de maintenir un éventail diversifié de sources de financement. Les conditions du marché peuvent évoluer au fil du temps, ce qui a une influence sur les coûts et la capacité pour certains marchés ou instruments. L'évolution des conditions du marché peut comprendre les périodes de crise pendant lesquelles la disponibilité du financement dans certains marchés ou instruments est limitée. Dans ces circonstances, la Banque se concentrerait davantage sur les sources de financement dans les marchés qui fonctionnent bien et sur les instruments de financement garantis. Pour faire face à une période de crise majeure au cours de laquelle toutes les sources de financement de gros seraient limitées, la Banque maintient une réserve d'actifs liquides afin de réduire son risque de liquidité. Cette réserve comprend de la trésorerie, des dépôts auprès de banques centrales et des titres.

Au Canada, la Banque obtient des créances de gros à court terme et à long terme au moyen d'émissions de billets de dépôt de premier rang non garantis. Des créances de gros à long terme additionnelles peuvent être générées par le programme préalable de titres de créance et de capitaux propres canadiens de la Banque et par la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation assurés canadiens par l'intermédiaire des programmes de titrisation de la SCHL (comme les Obligations hypothécaires du Canada), de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées de la Banque, de marges de crédit personnelles non garanties par l'intermédiaire du programme de Halifax Receivables Trust, de créances sur cartes de crédit de particuliers par l'intermédiaire du programme de Trillium Credit Card Trust II et de créances sur prêts automobiles indirects à des particuliers par l'intermédiaire du programme de Securitized Term Auto Receivables Trust. Bien que la Banque tienne compte des programmes de titrisation de la SCHL dans son analyse des émissions de créances de gros, cette source de financement n'est pas assujettie au risque de remboursement pouvant découler du financement obtenu sur les marchés des capitaux.

Ailleurs dans le monde, du financement de gros à court terme est obtenu au moyen de l'émission de certificats de dépôt négociables aux États-Unis, à Hong Kong, au Royaume-Uni et en Australie ainsi que de l'émission de papier commercial aux États-Unis. La Banque exploite des programmes de financement de gros à long terme inscrits aux États-Unis, comme son programme préalable de titres de créance et de capitaux propres inscrit auprès de la SEC, et des programmes non inscrits, notamment la titrisation de créances sur prêts automobiles indirects à des particuliers par l'intermédiaire du programme de Securitized Term Auto Receivables Trust et la titrisation de créances sur cartes de crédit de particuliers par l'intermédiaire du programme de Trillium Credit Card Trust II. Le programme d'obligations sécurisées de la Banque est inscrit auprès de l'U.K. Listing Authority, et la Banque peut émettre des titres aux termes du programme en Europe, aux États-Unis, en Australie et en Suisse. La Banque obtient également du financement à long terme libellé en diverses monnaies par l'intermédiaire de son programme de billets à moyen terme australien, de son programme de billets à moyen terme européen et de son programme de billets à moyen terme singapourien. Le programme de billets à moyen terme européen de la Banque est inscrit auprès de l'U.K. Listing Authority, de la Bourse de Suisse et du marché obligataire de Tokyo, et son programme de billets à moyen terme singapourien est inscrit auprès de la Bourse de Singapour et de la Bourse de Taïwan.

Le 23 septembre 2018, les règlements sur la conversion et l'émission aux fins de recapitalisation interne des banques ont pris effet. De manière générale, toute créance de premier rang dont le terme initial ou modifié jusqu'à l'échéance est de plus de 400 jours, qui n'est pas garantie ou ne l'est qu'en partie et qui porte un numéro CUSIP, un numéro ISIN ou une désignation semblable est assujettie, en partie ou en totalité, à une conversion en actions ordinaires de la Banque. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Faits nouveaux en matière de réglementation ».

RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles restantes du financement obtenu au moyen de sources de financement de gros. Dans l'état consolidé de la situation financière, ces passifs sont pour l'essentiel pris en compte au poste « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ».

Financement de gros¹⁾

Au 31 janvier 2019										
(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts d'autres banques ²⁾	1 842 \$	222 \$	442 \$	572 \$	724 \$	3 802 \$	43 \$	130 \$	31 \$	4 006 \$
Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts	9 231	22 112	26 219	14 792	6 845	79 199	3 427	784	74	83 484
Papier commercial adossé à des actifs ³⁾	2 677	3 676	946	–	–	7 299	–	–	–	7 299
Billets de premier rang ^{4), 5)}	232	3 553	6 753	5 260	5 121	20 919	15 760	32 754	14 517	83 950
Billets pouvant être convertis aux fins de recapitalisation interne ⁵⁾	–	–	–	–	–	–	1 356	–	105	1 461
Titres adossés à des actifs	2	17	500	–	77	596	2 511	1 679	254	5 040
Obligations sécurisées	–	1 504	–	1 971	573	4 048	3 765	19 382	2 414	29 609
Titrisations de prêts hypothécaires ⁶⁾	–	316	567	508	601	1 992	3 345	12 419	4 475	22 231
Emprunts subordonnés ⁷⁾	–	–	–	–	–	–	85	161	9 391	9 637
Total des sources de financement de gros	13 984 \$	31 400 \$	35 427 \$	23 103 \$	13 941 \$	117 855 \$	30 292 \$	67 309 \$	31 261 \$	246 717 \$
Ventilation :										
Financement non garanti	11 305 \$	25 887 \$	33 414 \$	20 624 \$	12 690 \$	103 920 \$	20 671 \$	33 829 \$	24 118 \$	182 538 \$
Financement garanti	2 679	5 513	2 013	2 479	1 251	13 935	9 621	33 480	7 143	64 179

Au 31 octobre 2018										
(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts d'autres banques ²⁾	1 720 \$	196 \$	211 \$	212 \$	116 \$	2 455 \$	29 \$	145 \$	32 \$	2 661 \$
Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts	8 807	14 201	21 517	15 961	7 580	68 066	5 487	666	56	74 275
Papier commercial adossé à des actifs ³⁾	2 088	4 697	165	–	–	6 950	–	–	–	6 950
Billets de premier rang ^{4), 5)}	180	2 714	4 070	6 214	5 168	18 346	15 179	36 765	14 298	84 588
Billets pouvant être convertis aux fins de recapitalisation interne ⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres adossés à des actifs	6	15	47	500	–	568	2 714	1 944	304	5 530
Obligations sécurisées	–	2 910	1 491	–	1 975	6 376	4 312	16 779	1 772	29 239
Titrisations de prêts hypothécaires ⁶⁾	–	765	316	567	508	2 156	2 388	12 966	4 646	22 156
Emprunts subordonnés ⁷⁾	–	–	–	–	–	–	–	237	7 539	7 776
Total des sources de financement de gros	12 801 \$	25 498 \$	27 817 \$	23 454 \$	15 347 \$	104 917 \$	30 109 \$	69 502 \$	28 647 \$	233 175 \$
Ventilation :										
Financement non garanti	10 707 \$	17 111 \$	25 798 \$	22 387 \$	12 864 \$	88 867 \$	20 695 \$	37 813 \$	21 925 \$	169 300 \$
Financement garanti	2 094	8 387	2 019	1 067	2 483	16 050	9 414	31 689	6 722	63 875

1) Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de pension sur titres et des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans les tableaux sur les échéances contractuelles plus loin. Les montants sont fondés sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.

2) Ne comprend que des dépôts de banques commerciales.

3) Les sources de financement de gros excluent aussi le papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») émis par certains fonds multicédants de PCAA qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.

4) Ne peuvent pas être convertis aux fins de recapitalisation interne.

5) Comprend les billets structurés et les billets pouvant être convertis aux fins de recapitalisation interne émis à des investisseurs institutionnels.

6) Correspond aux prêts hypothécaires à l'habitation financés aux termes de programmes parrainés par un organisme gouvernemental fédéral canadien. Le financement disponible aux termes de ces programmes n'a aucune incidence sur la capacité de financement de la Banque en son propre nom.

7) Bien que les débentures subordonnées soient une composante des fonds propres réglementaires, elles sont incluses dans ce tableau conformément aux recommandations en matière de présentation du GTDAR.

En règle générale, le financement de gros est assujéti à un risque de remboursement plus élevé dans une situation critique que d'autres sources de financement. La Banque atténue ce risque au moyen de la diversification du financement, d'un engagement continu auprès des investisseurs et du maintien d'un important bassin d'actifs liquides non grevés. Au 31 janvier 2019, les actifs liquides non grevés de 208 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 202 milliards de dollars) étaient largement supérieurs au financement de gros venant à échéance dans les 12 prochains mois.

Échéances contractuelles

Le tableau qui suit présente les échéances des actifs et des passifs ainsi que les engagements hors bilan au 31 janvier 2019, en fonction des dates d'échéance contractuelle. Du point de vue du risque de liquidité, la Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus. Plus particulièrement, pour les titres ayant une échéance déterminée, la capacité de générer des liquidités au moyen de ces titres et le délai connexe sont des facteurs plus importants que l'échéance contractuelle au regard de la gestion des liquidités. Pour les autres actifs et dépôts, la Banque pose des hypothèses quant aux taux de refinancement lorsqu'elle évalue le risque de liquidité normal et le risque de liquidité ayant subi une simulation de crise. Dans un même ordre d'idées, la Banque a recours à des hypothèses lorsqu'elle évalue les prélèvements potentiels au titre des engagements de crédit selon divers scénarios.

Au 31 janvier 2019

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	42 790 \$	926 \$	595 \$	139 \$	143 \$	354 \$	763 \$	347 \$	10 507 \$	56 564 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	4 382	4 376	5 345	2 343	4 845	8 061	14 635	17 432	45 537	106 956
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	14	–	–	–	–	–	14
Titres pris en pension et titres empruntés	94 647	25 064	7 271	949	28	–	–	–	–	127 959
Instruments financiers dérivés	2 717	3 977	1 379	1 100	2 263	4 933	5 097	10 695	–	32 161
Titres de placement – JVAÉRG	4 751	4 865	5 437	3 653	6 337	10 102	14 434	5 952	1 252	56 783
Titres de placement – coût amorti	381	925	1 500	1 603	830	5 306	7 917	2 189	–	20 651
Titres de placement – JVRN	–	–	–	–	–	–	–	–	552	552
Prêts	38 340	27 275	32 656	27 225	31 440	94 332	220 815	35 847	58 175	566 105
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 663	5 350	11 885	12 540	11 949	53 922	126 902	22 565	1 873 ¹⁾	258 649
Prêts personnels	4 534	2 788	3 696	3 485	3 277	12 252	23 175	5 547	37 896	96 650
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	17 124	17 124
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	22 143	19 137	17 075	11 200	16 214	28 158	70 738	7 735	6 393 ²⁾	198 793
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	(5 111)	(5 111)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	15 506	2 825	279	46	81	–	–	–	–	18 737
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	47 801	47 801
Total des actifs	203 514 \$	70 233 \$	54 462 \$	37 072 \$	45 967 \$	123 088 \$	263 661 \$	72 462 \$	163 824 \$	1 034 283 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts	53 998 \$	63 802 \$	54 231 \$	40 387 \$	32 681 \$	47 611 \$	78 548 \$	17 819 \$	301 802 \$	690 879 \$
Particuliers	9 587	10 156	9 654	10 376	12 404	14 649	13 630	81	141 384	221 921
Autres que de particuliers	44 411	53 646	44 577	30 011	20 277	32 962	64 918	17 738	160 418	468 958
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	120	244	1 910	3 765	339	572	264	2 630	63	9 907
Acceptations	15 515	2 825	279	46	81	–	–	–	–	18 746
Obligations liées aux titres vendus à découvert	846	774	1 664	1 044	1 317	1 856	5 890	10 194	8 036	31 621
Instruments financiers dérivés	2 499	4 999	1 778	1 448	3 147	5 280	6 212	10 607	–	35 970
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	110 716	4 744	1 067	–	–	–	–	–	–	116 527
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	7 492	–	7 492
Autres passifs	962	1 830	2 267	686	1 082	1 933	7 629	6 696	30 890	53 975
Total des capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	69 166	69 166
Total des passifs et des capitaux propres	184 656 \$	79 218 \$	63 196 \$	47 376 \$	38 647 \$	57 252 \$	98 543 \$	55 438 \$	409 957 \$	1 034 283 \$
Engagements hors bilan										
Contrats de location simple	36 \$	72 \$	107 \$	105 \$	102 \$	376 \$	818 \$	944 \$	– \$	2 560 \$
Engagements de crédit ³⁾	4 395	8 809	14 913	13 539	17 045	26 445	102 401	16 587	–	204 134
Garanties financières ⁴⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	37 120	37 120
Obligations d'impartition	18	36	52	52	52	198	170	–	1	579

1) Comprennent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comprennent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comprennent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comprennent les montants en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

Au 31 octobre 2018

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	54 254 \$	920 \$	284 \$	101 \$	117 \$	326 \$	726 \$	223 \$	8 509 \$	65 460 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	4 792	5 311	3 326	5 463	2 309	7 934	12 765	18 130	40 232	100 262
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	12	–	–	–	–	12
Titres pris en pension et titres empruntés	74 522	21 223	5 743	673	337	549	539	432	–	104 018
Instruments financiers dérivés	3 178	5 517	2 024	2 327	1 446	6 447	6 071	10 548	–	37 558
Titres de placement – JVAÉRG	3 925	6 436	5 852	3 284	3 243	13 139	15 206	4 758	1 305	57 148
Titres de placement – coût amorti	452	1 429	1 160	1 501	1 500	4 302	9 465	934	–	20 743
Titres de placement – JVRN	–	–	–	–	–	–	–	–	505	505
Prêts	40 463	27 581	28 920	27 246	28 064	93 191	214 017	34 985	57 367	551 834
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 496	4 697	8 774	12 014	12 781	53 629	126 934	21 366	1 666 ¹⁾	253 357
Prêts personnels	4 204	2 701	3 528	3 431	3 558	11 712	23 338	5 468	38 079	96 019
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	16 485	16 485
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	24 763	20 183	16 618	11 801	11 725	27 850	63 745	8 151	6 202 ²⁾	191 038
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	(5 065)	(5 065)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	13 829	2 082	338	50	30	–	–	–	–	16 329
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	44 624	44 624
Total des actifs	195 415 \$	70 499 \$	47 647 \$	40 645 \$	37 058 \$	125 888 \$	258 789 \$	70 010 \$	152 542 \$	998 493 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts	56 965 \$	53 331 \$	48 661 \$	39 716 \$	32 753 \$	45 262 \$	78 295 \$	18 313 \$	303 238 \$	676 534 \$
Particuliers	8 797	9 415	12 536	9 563	10 241	13 472	11 953	261	138 307	214 545
Autres que de particuliers	48 168	43 916	36 125	30 153	22 512	31 790	66 342	18 052	164 931	461 989
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	22	77	360	410	523	3 090	1 646	1 969	91	8 188
Acceptations	13 838	2 082	338	50	30	–	–	–	–	16 338
Obligations liées aux titres vendus à découvert	910	972	870	305	1 013	3 896	8 685	7 388	8 048	32 087
Instruments financiers dérivés	2 520	4 288	1 613	2 716	1 583	6 773	7 699	10 775	–	37 967
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	96 157	3 466	1 634	–	–	–	–	–	–	101 257
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	5 698	–	5 698
Autres passifs	2 720	592	1 302	422	757	1 784	6 167	5 978	33 022	52 744
Total des capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	67 680	67 680
Total des passifs et des capitaux propres	173 132 \$	64 808 \$	54 778 \$	43 619 \$	36 659 \$	60 805 \$	102 492 \$	50 121 \$	412 079 \$	998 493 \$
Engagements hors bilan										
Contrats de location simple	36 \$	72 \$	106 \$	104 \$	102 \$	378 \$	818 \$	880 \$	– \$	2 496 \$
Engagements de crédit ³⁾	4 232	5 588	13 438	15 182	22 619	23 906	105 988	6 486	–	197 439
Garanties financières ⁴⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	36 423	36 423
Obligations d'impartition	18	36	52	52	52	207	311	–	1	729

1) Comprennent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comprennent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comprennent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comprennent les montants en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

Notations de crédit

Les notations de crédit sont l'un des facteurs qui ont une incidence sur la capacité de la Banque d'accéder aux marchés financiers ainsi que sur les modalités selon lesquelles cette dernière peut conclure des opérations sur des dérivés ou des opérations de couverture et emprunter des fonds. Les notations de crédit et la perspective qu'attribuent les agences de notation à la Banque sont fondées sur leurs propres opinions et méthodes.

La Banque bénéficie toujours de notations de crédit élevées. Ses notations de crédit au titre des dépôts et des titres de créance de premier rang traditionnels sont les suivantes : AA par DBRS, Aa2 par Moody's, AA- par Fitch et A+ par Standard & Poor's (S&P). Les nouveaux titres de créance de premier rang sujets à la recapitalisation de la Banque ont obtenu les notes AA (bas) par DBRS, A2 par Moody's, AA- par Fitch et A- par S&P. Les quatre grandes agences de notation attribuent une perspective « stable » à la Banque.

Gestion du capital

Nous continuons de gérer notre capital conformément au cadre de gestion du capital présenté aux pages 55 à 67 du rapport annuel 2018 de la Banque.

Réserve pour stabilité intérieure

Les exigences du BSIF en matière de ratios de fonds propres réglementaires minimaux, y compris le supplément de 1 % s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure (les « BSI ») et la réserve pour stabilité intérieure de 1,50 %, sont respectivement de 9,5 %, de 11,0 % et de 13,0 % pour les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1 et le total des fonds propres.

En décembre 2018, le BSIF a annoncé une hausse de 25 points de base à la réserve pour stabilité intérieure pour la porter à 1,75 % du total des actifs pondérés en fonction des risques à compter du 30 avril 2019.

Changements à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2019, le BSIF a finalisé la révision de sa ligne directrice *Normes de fonds propres* (NFP), qui comprend ce qui suit : mise en place d'une approche standardisée révisée pour le risque de crédit des contreparties et des contreparties centralisées; mise en place du cadre de titrisation révisé, y compris les dispositions transitoires du BSIF, lesquelles repoussent considérablement l'incidence sur les fonds propres réglementaires, soit jusqu'au premier trimestre de 2020; et le retrait de la mise en place progressive des dispositions transitoires au titre de l'ajustement de l'évaluation du crédit, qui a pris fin à la clôture de 2018. Les révisions intègrent également à la ligne directrice NFP les changements apportés au plancher de fonds propres réglementaires aux termes de l'approche standard de Bâle II, lesquels ont été annoncés en janvier 2018 et mis en place au deuxième trimestre de 2018.

En outre, au cours du trimestre à l'étude, le BSIF a appliqué les modifications de Bâle III parachevées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB ») aux autres instruments visés par la capacité totale d'absorption des pertes (la « TLAC ») émis par des banques d'importance systémique mondiale (les « BIS^m ») qui répondent aux exigences au titre de la TLAC et aux instruments de rang égal à ces instruments. Le traitement des fonds propres réglementaires du CBCB à l'égard des autres instruments visés par la TLAC a pour but de réduire une importante source de contagion au sein du système bancaire. Le BSIF a aussi déterminé qu'il est approprié d'étendre le traitement selon Bâle III aux autres instruments visés par la TLAC émis par des BIS^m canadiennes.

Les révisions au cadre du ratio de levier du BSIF et aux exigences en matière de communication de l'information afin d'harmoniser le cadre du ratio de levier avec les changements connexes à la ligne directrice NFP en ce qui a trait à la titrisation et au risque de crédit de contrepartie sont également entrées en vigueur au cours du trimestre à l'étude.

Ratios de fonds propres

Les diverses mesures des fonds propres réglementaires de la Banque se composaient de ce qui suit :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
Actions ordinaires et assimilées de T1	45 344 \$	44 443 \$
Fonds propres de T1	50 869	50 187
Total des fonds propres réglementaires	59 796	57 364
Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 ¹⁾²⁾	408 565 \$	400 507 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 ¹⁾²⁾	408 565	400 680
Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres ¹⁾²⁾	408 565	400 853
Ratios de fonds propres (en %)		
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	11,1	11,1
Ratio de T1	12,5	12,5
Ratio total des fonds propres	14,6	14,3
Lever		
Exposition du ratio de levier	1 167 691 \$	1 119 099 \$
Ratio de levier (en %)	4,4	4,5

1) Conformément aux exigences du BSIF, avec prise d'effet le 31 janvier 2019, les actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit ont été intégralement appliqués. Au cours de l'exercice précédent, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit correspondaient à 0,80, à 0,83 et à 0,86, respectivement.

2) Au 31 janvier 2019 et au 31 octobre 2018, la Banque n'avait aucune majoration liée au niveau plancher de fonds propres réglementaires pour les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1 et le total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques.

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissait à 11,1 % au 31 janvier 2019, ce qui est similaire à celui du trimestre précédent, du fait essentiellement de la forte génération interne de capital, laquelle a été annulée entièrement par la croissance interne des actifs pondérés en fonction des risques et par l'incidence des régimes de retraite et des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite sur le cumul des autres éléments du résultat global.

Le ratio de T1 de la Banque est également demeuré stable, à 12,5 %, par rapport au trimestre précédent. Le ratio total des fonds propres de la Banque s'est établi à 14,6 %, ce qui représente une hausse d'environ 30 points de base par rapport au trimestre précédent, sous l'effet surtout de l'émission de débetures subordonnées pour un montant de 1,75 milliard de dollars, compensée en partie par le rachat de 300 millions de dollars d'actions privilégiées.

Le ratio de levier de la Banque a reculé d'environ 10 points de base au cours du trimestre à l'étude en raison de la croissance des actifs consolidés de la Banque et du rachat d'actions privilégiées susmentionnées.

Au 31 janvier 2019, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et le ratio de levier dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

Variation des fonds propres réglementaires

Au 31 janvier 2019, les actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissaient à 45,3 milliards de dollars, en hausse de quelque 0,9 milliard de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui s'explique d'abord et avant tout par l'autogénération de capital de 1,1 milliard de dollars et par la hausse du cumul des autres éléments du résultat global de 0,3 milliard de dollars, compte non tenu de l'incidence des couvertures de flux de trésorerie, facteurs annulés en partie par la hausse de 0,4 milliard de dollars des déductions de fonds propres réglementaires.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques au titre des actions ordinaires et assimilées de T1 ont augmenté de 8,1 milliards de dollars ou de 2 % au cours du trimestre pour s'établir à 408,6 milliards de dollars, essentiellement du fait de la croissance interne des actifs pondérés en fonction des risques et de l'incidence de la conversion des devises.

Informations à fournir sur les banques d'importance systémique mondiale (les « BIS^m »)

En 2013, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »), de concert avec le Conseil de stabilité financière (le « FSF »), a publié un document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie révisée d'évaluation et exigence additionnelle de capacité d'absorption des pertes*, qui évalue

l'importance systémique des banques au regard du système financier mondial et de l'ensemble de l'économie. Les banques dont l'exposition du ratio de levier aux termes de Bâle III est supérieure à 200 milliards d'euros ou celles classées comme étant une BIS^m au cours de la dernière année sont tenues de participer à un sondage annuel.

Le CBCB définit les indicateurs des BIS^m comme étant la taille des banques, leur interdépendance, l'infrastructure financière pour les services qu'elles fournissent, leur activité transfrontalière et leur complexité. Selon la plus récente évaluation que le FSB a communiquée en novembre 2018, la Banque n'était pas considérée comme une BIS^m d'après les indicateurs au 31 octobre 2017. Elle est toutefois tenue de présenter la valeur de ses indicateurs, conformément au document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles, révisé* par le BSIF en 2015. Les indicateurs des BIS^m fournis ci-après sont calculés selon des instructions précises données par le CBCB et pourraient ne pas être directement comparables aux autres informations présentées.

Aux 31 octobre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars)¹⁾

Catégorie ²⁾	Indicateur ²⁾	2018	2017
Activité transfrontalière	Créances transfrontalières	436 105 \$	384 463 \$
	Passifs transfrontaliers	354 795	323 660
Taille	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	1 136 860	1 065 502
Interdépendance	Actifs dans le système financier ³⁾	126 551	107 392
	Passifs dans le système financier ³⁾	87 842	80 402
	Titres en circulation	271 537	279 270
Substituabilité/infrastructure financière	Activité de paiement	15 055 030	13 663 530
	Actifs sous garde	222 785	252 745
	Valeur des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	51 041	70 966
Complexité	Valeur notionnelle des dérivés négociés de gré à gré	5 098 803	4 266 257
	Titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	39 206	38 935
	Actifs de niveau 3	924	768

1) Les informations sont fondées sur la définition réglementaire de la consolidation.

2) Selon la définition donnée dans le document intitulé « *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie révisée d'évaluation et exigence additionnelle de capacité d'absorption des pertes* », publié par le CBCB (juillet 2018).

3) Les chiffres de la période antérieure ont été retraités.

Évolution des indicateurs de BIS^m

En 2018, les activités de paiement se sont accrues, en grande partie du fait de la hausse des volumes de paiements en dollars américains et en livres sterling. De plus, le montant notionnel des dérivés négociés de gré à gré a augmenté, essentiellement en raison de l'accroissement des volumes de swaps sur taux d'intérêt. Les autres fluctuations d'un exercice à l'autre reflètent principalement l'évolution des activités commerciales et l'incidence de la conversion des devises.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 29 mai 2018, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (la « TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de 2018 ») aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires. Les rachats aux termes de l'offre de 2018 pourront être effectués jusqu'à la première des éventualités suivantes : i) lorsque la Banque aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires aux termes de l'offre de 2018, ii) lorsque la Banque aura fourni un avis de résiliation, ou iii) le 3 juin 2019. La Banque avisera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats. Aux termes de l'offre de 2018, la Banque a racheté et annulé un cumul d'environ 9,23 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 74,46 \$ l'action.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, la Banque a racheté et annulé environ 3,25 millions d'actions ordinaires à un prix moyen pondéré en fonction du volume de 71,93 \$ l'action, pour un montant total de 234 millions de dollars.

Dividende sur les actions ordinaires

Lors de sa réunion du 25 février 2019, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,87 \$ par action. Ce dividende trimestriel sera versé le 26 avril 2019 aux actionnaires inscrits le 2 avril 2019.

Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante de l'état de la situation financière de la Banque et ils font partie intégrante de ses activités. Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Certaines de ces mesures du risque sont exposées plus en détail à la rubrique « Gestion du risque », à la page 23. Les méthodes servant à établir la juste valeur des instruments financiers sont décrites à la page 169 du rapport annuel 2018 de la Banque.

La direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données servant à l'évaluation lorsque des données de marché observables ne sont pas disponibles, ainsi que dans le choix des modèles d'évaluation appropriés. L'incertitude relative à ces estimations et à ces jugements peut avoir une incidence sur la juste valeur et les résultats financiers qui sont comptabilisés. Pendant le trimestre à l'étude, les variations de la juste valeur des instruments financiers ont découlé, en règle générale, d'une conjoncture normale en ce qui a trait à l'économie, au secteur et au marché.

Bon nombre d'instruments financiers sont des produits négociés comme les dérivés, et ils le sont généralement aux termes d'accords généraux de compensation standards de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec les contreparties, lesquels prévoient le règlement net unique de l'ensemble des opérations couvertes par l'accord en cas de défaut ou de résiliation anticipée d'une opération. Les accords de l'ISDA sont fréquemment assortis d'une annexe sur le soutien du crédit (« ASC ») de l'ISDA, dont les modalités peuvent varier en fonction de l'opinion qu'a chaque partie de la solvabilité de l'autre. Les ASC peuvent exiger qu'une partie nantisse une marge initiale au début de chaque opération. Elles prévoient aussi la possibilité de faire un appel de marge de variation si le risque total lié à l'évaluation à la valeur de marché et non garanti dépasse un seuil préétabli. Une marge de variation peut être unilatérale (ce qui signifie que seule une partie est appelée à fournir une garantie) ou bilatérale (ce qui signifie que l'une ou l'autre des parties peut fournir une garantie, selon celle qui est dans le cours). L'ASC détaillera également les types de garanties que chaque partie juge acceptables et les quotités qui s'appliqueront à chaque type de garanties. Les modalités de l'accord général de compensation de l'ISDA et des ASC sont prises en compte dans le calcul du risque de crédit de contrepartie (se reporter également à la page 85 du rapport annuel 2018 de la Banque).

Au 31 janvier 2019, les montants notionnels des dérivés totalisaient 5 446 milliards de dollars, contre 5 334 milliards de dollars au 31 octobre 2018. La variation trimestrielle traduit en grande partie la hausse du volume de contrats de taux d'intérêt et de contrats de change. Le montant notionnel total des dérivés négociés de gré à gré s'établissait à 5 179 milliards de dollars, comparativement à 5 097 milliards de dollars au 31 octobre 2018, dont une tranche de 3 808 milliards de dollars avait été réglée par l'intermédiaire de contreparties centrales au 31 janvier 2019 (31 octobre 2018 – 3 523 milliards de dollars). Le risque de crédit équivalent, compte tenu des accords généraux de compensation, se chiffrait à 27,7 milliards de dollars, contre 32,2 milliards de dollars au 31 octobre 2018. Le recul est attribuable avant tout à la diminution des volumes de contrats de change et sur marchandises.

Principaux instruments de crédit

Une analyse complète des principaux instruments de crédit que les marchés considéraient, durant la crise financière, comme présentant des risques plus élevés est présentée à la page 71 du rapport annuel 2018 de la Banque. Les expositions nettes de la Banque sont demeurées essentiellement les mêmes qu'à la clôture de l'exercice précédent.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle consolide ou qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités structurées, les titrisations et les garanties et autres engagements.

Pendant le trimestre à l'étude, la Banque n'a contracté aucune obligation contractuelle importante avec les entités structurées autrement que dans le cours normal de ses activités. La Banque titrise une partie de ses créances sur marges de crédit personnelles, cartes de crédit et prêts automobiles non garantis au moyen d'entités structurées consolidées, à savoir, Fiducie de créances Halifax, Trillium Credit Card Trust II et les fiducies Securitized Term Auto Receivables Trust. Au cours du trimestre à l'étude, la Banque n'a conclu aucun nouvel accord de titrisation.

Les processus d'examen et d'approbation de ces arrangements contractuels sont demeurés inchangés depuis l'exercice précédent.

Pour une analyse complète de ces types d'arrangements, il y a lieu de se reporter aux pages 67 à 69 du rapport annuel 2018 de la Banque.

Entités structurées

La Banque parraine deux fonds multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée.

Bien que la Banque détienne le pouvoir sur les activités pertinentes de ces fonds, son exposition à la variabilité des rendements est limitée; par conséquent, elle ne consolide pas les deux fonds multicédants établis au Canada.

Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme de conventions d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de rechange dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est habituellement pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

La principale exposition de la Banque aux fonds multicédants établis au Canada découle du concours de trésorerie fourni, le total des facilités de trésorerie s'étant établi à 3,8 milliards de dollars au 31 janvier 2019 (31 octobre 2018 – 4,0 milliards de dollars). Au 31 janvier 2019, le total du papier commercial en circulation relativement à ces fonds multicédants se chiffrait à 2,4 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 3,2 milliards de dollars). Au 31 janvier 2019, les actifs financés achetés et détenus par ces fonds multicédants présentés à leur coût initial s'élevaient à 2,4 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 3,2 milliards de dollars). La juste valeur de ces actifs se rapproche de leur coût initial. Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition ou le profil de risque de ces fonds multicédants depuis le 31 octobre 2018.

Autres arrangements hors bilan

Le montant des garanties et des autres engagements indirects s'est accru de 4 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2018. L'accroissement est attribuable à l'augmentation des volumes d'engagements non prélevés liés aux prêts et des activités de prêts de titres. Les commissions tirées des garanties et des engagements de prêts inscrites sous forme de commissions de crédit sous « Revenus autres que d'intérêts – Services bancaires » se sont établies à 150 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, comparativement à 148 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de surveiller et de réagir aux faits nouveaux en matière de réglementation portant sur divers sujets à l'échelle mondiale, de manière à ce que les diverses mesures de contrôle et unités d'exploitation en tiennent compte dans les meilleurs délais possibles et à ce que leur incidence sur ses activités soit réduite au minimum.

Régime de recapitalisation interne des banques et capacité totale d'absorption des pertes (« TLAC »)

Le 23 septembre 2018, les règlements d'application de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (Canada) (la « LSADC ») et de la *Loi sur les banques* (Canada) (collectivement, les « règlements relatifs à la recapitalisation ») qui fournissent les détails relatifs aux régimes de conversion, d'émission et d'indemnisation pour les instruments de recapitalisation interne émis par les banques canadiennes d'importance systémique, parmi lesquelles se retrouve la Banque, ont pris effet. Aux termes de la LSADC, si le surintendant des institutions financières a déterminé que la Banque n'est plus viable ou qu'elle est sur le point de ne plus l'être, le gouverneur en conseil peut, à la recommandation du ministre des Finances selon laquelle il est dans l'intérêt public de le faire, rendre une ordonnance enjoignant à la SADC de convertir la totalité ou une partie de certains types d'actions et de passifs de la Banque en actions ordinaires de la Banque. Il y a lieu de se reporter à la notice annuelle pour obtenir une description des pouvoirs de résolution bancaires canadiens et des facteurs de risque qui découlent de certains passifs de la Banque.

Le 18 avril 2018, le BSIF a publié des lignes directrices portant sur la capacité totale d'absorption des pertes (la « TLAC »), lesquelles s'appliqueront aux BIS¹ canadiennes dans le cadre du régime de recapitalisation interne du gouvernement fédéral. Les normes devraient tenir compte de l'adéquation de la capacité d'absorption des pertes des banques d'importance systémique pour soutenir leur recapitalisation en cas de faillite. Le BSIF a publié un avis qui exige des banques d'importance systémique le maintien d'instruments admissibles à la TLAC correspondant à au moins 21,5 %, plus la réserve pour stabilité intérieure, de leurs actifs pondérés en fonction des risques et à au moins 6,75 % de leur exposition aux fins du ratio de levier. La Banque doit se conformer aux exigences minimales au titre de la TLAC au plus tard le 1^{er} novembre 2021 et elle a commencé à communiquer ses ratios au titre de la TLAC au cours du trimestre à l'étude, conformément aux exigences.

Réforme réglementaire au Royaume-Uni et dans l'Union européenne

Le Royaume-Uni a entamé des négociations en vue de sa sortie de l'Union européenne. La période de négociation de deux ans qui s'est ouverte lors de la remise de l'avis officiel signifiant l'intention du gouvernement du Royaume-Uni de procéder à son retrait de l'Union européenne prend fin le 29 mars 2019. Un accord politique a été conclu au sujet de la période de transition, laquelle s'étirerait jusqu'au 31 décembre 2020 (et possiblement au-delà de cette date), ce qui accorderait plus de temps pour s'assurer que les acteurs sont bien préparés. Toutefois, cela est tributaire de la conclusion et de la ratification d'une entente de retrait globale. Si la période de transition est ratifiée, toutes les lois de l'Union européenne continueront de s'appliquer au Royaume-Uni pendant cette période. La possibilité demeure que le Royaume-Uni quitte l'Union européenne le 29 mars 2019 sans qu'une entente de retrait ne soit en place (aussi appelé un Brexit « dur »).

La sortie du Royaume-Uni pourrait donner lieu à des changements considérables à la loi ou aux lois, ce qui pourrait se répercuter sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Banque et nuire au coût du financement de la Banque en Europe. La Banque continue de suivre l'évolution de la situation afin de se préparer aux changements qui pourraient se répercuter sur ses activités au Royaume-Uni et ailleurs en Europe, et elle élabore et révisé actuellement ses plans d'urgence en conséquence.

Initiatives réglementaires touchant les services financiers au Canada

En octobre 2018, en lien avec son budget déposé précédemment, le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi qui contient les éléments suivants : modification à la *Loi sur les Banques* afin de renforcer le cadre financier de protection des consommateurs, ce qui comprend des améliorations en matière de gouvernance d'entreprise, de conduite des affaires responsable, de présentation de l'information et de recours pour les consommateurs; modification à la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* pour renforcer le rôle et les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada; et adoption de la *Loi sur l'équité salariale* afin de se pencher sur la discrimination systémique fondée sur le genre en exigeant des employeurs publics au niveau fédéral et des employeurs privés qu'ils mettent en place et maintiennent un plan d'équité salariale selon des délais précis. La mise en place de règlements demeure nécessaire en ce qui concerne les modifications précédentes à la *Loi sur les banques*, ce qui permettra aux banques de mener de plus vastes activités technologiques financières. Des mesures provinciales en matière de protection des consommateurs font également l'objet d'un suivi afin d'évaluer leur incidence éventuelle sur les services financiers.

Comité de Bâle sur le contrôle bancaire – parachèvement des réformes de Bâle III

En décembre 2017, le Groupe des gouverneurs et des responsables du contrôle bancaire, instance de gouvernance du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »), a annoncé avoir convenu de fixer à 72,5 % le plancher de fonds propres et avoir parachèvement les dernières réformes de Bâle III.

Les dernières réformes de Bâle III comportent les éléments suivants : une approche standard révisée du risque de crédit; des révisions de l'approche du risque de crédit fondée sur les notations internes; des révisions du dispositif d'ajustement de l'évaluation du crédit, incluant la suppression de l'approche fondée sur les modèles internes et l'introduction d'une approche standard révisée; une approche standard révisée du risque d'exploitation, qui remplacera à la fois les approches standards existantes et les approches de mesure avancée; des révisions de la mesure du ratio de levier et un volant de fonds propres lié au ratio de levier pour les banques d'importance systémique mondiale (les « BIS^m »), qui prendra la forme d'un volant de fonds propres de T1 et sera fixé à 50 % du volant de fonds propres pondéré de la BIS^m; et un plancher global garantissant que les actifs pondérés en fonction des risques des banques issus des modèles internes ne puissent pas être inférieurs à 72,5 % des actifs pondérés en fonction des risques tels que calculés selon l'approche standard du dispositif de Bâle III. Les banques devront aussi déclarer leurs actifs pondérés en fonction des risques sur la base de ces approches standards révisées. Les nouvelles normes de Bâle III entreront en vigueur en 2022, y compris les règles portant sur la révision complète du portefeuille de négociation qui devaient initialement prendre effet en 2020. La période d'instauration progressive du plancher de fonds propres de 72,5 % commencera le 1^{er} janvier 2022 et prendra fin en janvier 2027.

En juillet 2018, le BSIF a publié un document de travail sollicitant l'avis des interlocuteurs intéressés au sujet de son orientation stratégique proposée et des calendriers de mise en œuvre des dernières réformes de Bâle III au Canada. Le BSIF appuie les changements proposés aux dernières réformes de Bâle III et il a l'intention de les mettre en œuvre à l'échelle nationale tout en tenant compte des ajustements requis pour refléter les unicités du marché canadien, en améliorant la sensibilité au risque et en fournissant les bonnes structures incitatives, tout en favorisant la sûreté et la stabilité des institutions de dépôt, et en tenant compte des règles du jeu équitables et des problèmes de compétitivité. Dans le cadre de ces ajustements, le BSIF envisage d'éliminer les dispositions transitoires du CBCB relatives au plancher de fonds propres en établissant le plancher de fonds propres à 72,5 % à partir du premier trimestre de 2022. Les réponses aux questions évoquées dans le document de travail devaient être soumises au BSIF d'ici le 19 octobre 2018. La Banque continuera de suivre l'évolution des développements ayant une incidence sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de se préparer en conséquence.

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier en matière de fonds propres réglementaires

En février 2018, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB ») a publié une mise à jour de son cadre d'exigences de communication financière au titre du troisième pilier, dans le contexte de la troisième étape du projet qui fait suite à la première et à la deuxième étapes publiées respectivement par le CBCB en janvier 2015 et en mars 2017. La troisième étape porte essentiellement sur les modifications aux obligations en matière d'informations découlant des réformes de Bâle III achevées en décembre 2017, de même que sur d'autres obligations en matière d'informations relatives aux actifs grevés, aux distributions discrétionnaires et au champ d'application des obligations d'information à travers les groupes de résolution.

Depuis le 31 octobre 2018, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires de la Banque respectent la ligne directrice en matière d'information pour la première étape des exigences de communication financière révisées au titre du troisième pilier publiée par le BSIF en avril 2017. La Banque attend les lignes directrices en matière d'information du BSIF portant sur la mise en place des deuxième et troisième étapes du projet de communication financière du CBCB.

Faits nouveaux en matière de réglementation sur la liquidité

Le ratio structurel de liquidité à long terme, qui vise à réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques qu'elles financent leurs activités au moyen de sources de financement stables suffisantes, devrait devenir une norme minimale du cadre de liquidité du BSIF. Le BSIF a prorogé le délai visé de mise en œuvre jusqu'en janvier 2020.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Le TIOL représente le taux d'intérêt de référence le plus utilisé à l'échelle mondiale en ce qui a trait aux dérivés, aux obligations, aux prêts et aux autres instruments à taux variable. Toutefois, une initiative menée par des autorités de réglementation favorise une transition du marché vers des taux alternatifs sans risque ou quasi sans risque qui sont fondés sur les transactions à un jour réelles, plutôt que le TIOL. En 2017, le Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé qu'il ne tenterait plus de convaincre ou d'obliger les banques contribuant à l'EURIBOR à faire les soumissions requises pour calculer le TIOL. Par conséquent, les autorités de réglementation du Royaume-Uni et des États-Unis ont averti le secteur qu'il devait prévoir la fin du recours au TIOL d'ici la clôture de 2021. Cela aura des répercussions sur les dérivés, les billets à taux variable et les autres contrats financiers dont les durées s'étirent au-delà de 2021 et qui utilisent le TIOL comme taux de référence. La Banque continuera de suivre l'évolution des développements à cet égard.

Méthodes comptables et contrôles

Méthodes et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables utilisées aux fins des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2018 de la Banque décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés annuels de 2018, sauf pour ce qui est des modifications à la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients découlant de l'adoption de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, décrites aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Prises de position futures en comptabilité

Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité par rapport à celles présentées à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans le rapport annuel 2018, autre que ce qui suit :

IFRS 17 – Contrats d'assurance

La Banque est tenue d'adopter l'IFRS 17, Contrats d'assurance, le 1^{er} novembre 2021. La norme aura une incidence sur les activités d'assurance canadiennes et internationales de la Banque. La norme a une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance.

Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de repousser provisoirement la date d'entrée en vigueur de un an, soit jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Le report fait l'objet d'une consultation publique au cours de 2019. En se fondant sur les commentaires des parties prenantes, l'IASB poursuivra ses délibérations sur d'éventuelles modifications à la norme. La Banque continuera de surveiller de près l'évolution de cette norme et fournira d'autres mises à jour à mesure que les décisions définitives seront publiées par l'IASB.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle.

Transactions avec des parties liées

Aucune modification n'a été apportée aux procédures et aux politiques que la Banque applique à l'égard des transactions avec des parties liées par rapport à celles qui sont présentées dans le rapport annuel 2018 de la Banque. Toutes les transactions avec des parties liées ont lieu à des modalités et conditions du marché.

Perspectives économiques

L'économie mondiale s'essouffle après une période d'expansion vigoureuse. La croissance mondiale devrait toutefois demeurer solide, même si les risques laissent présager des perspectives quelque peu défavorables. L'économie canadienne demeure bien ancrée. Les indicateurs économiques au Canada et aux États-Unis sont généralement au vert et les rapports sur l'emploi laissent présager une très forte demande de travailleurs, ce qui devrait se traduire par des hausses considérables des revenus d'emploi. La croissance au Canada devrait se situer légèrement sous les 2 % cette année, ce qui est conforme au potentiel de l'économie. Les mesures de l'inflation sous-jacentes devraient demeurer autour de la cible de 2 % établie par la Banque du Canada. Afin de maintenir l'inflation à ce niveau, la Banque du Canada devrait graduellement mettre un terme à la détente monétaire restante en portant les taux à 2,75 %, un niveau jugé neutre, d'ici le premier trimestre de 2020.

Après deux trimestres de croissance exceptionnelle portée par les mesures de relance budgétaire au début de 2018, la croissance aux États-Unis tend vers un rythme plus soutenable. La croissance devrait ralentir durant 2019 et se chiffrer autour de 2,4 % pour l'exercice, ce qui rend compte de l'incidence moindre des mesures de relance budgétaire de 2018 et de l'ensemble des dépenses. Il est attendu que la Réserve fédérale augmente ses taux au cours de l'année pour les porter à 3,25 % au début de 2020.

Les perspectives de croissance au Mexique ont été revues à la baisse du fait de l'incertitude qui plane sur la direction des politiques de la nouvelle présidence. La croissance pour 2019 devrait atteindre environ 1,5 %, après une croissance de 2,0 % qui était prévue pour 2018. Les marchés ont actuellement une perception optimiste de l'économie mexicaine, mais cela pourrait changer si l'évolution des politiques déçoit. Les perspectives de croissance sont nettement meilleures pour les autres pays de l'Alliance du Pacifique. Les perspectives pour 2019 en Colombie et au Pérou sont supérieures à celles de 2018, sous l'effet de nombreux facteurs économiques et politiques. Au Chili, bien que la croissance ralentisse par rapport au rythme soutenu de l'exercice passé, l'économie devrait progresser de 3,2 % en 2019, ce qui surpasse considérablement les taux de croissance du Canada et des États-Unis.

Données sur les actions

	Montant (en millions de dollars)	Dividendes déclarés par action ¹⁾	Nombre de titres en circulation (en milliers)	Caractéristique de conversion
<i>Au 31 janvier 2019</i>				
Actions ordinaires²⁾	18 296 \$	0,87 \$	1 225 651	s. o.
Actions privilégiées				
Actions privilégiées de série 22 ³⁾	–	–	–	–
Actions privilégiées de série 23 ³⁾	–	–	–	–
Actions privilégiées de série 30 ⁴⁾	154	0,113750	6 143	série 31
Actions privilégiées de série 31 ⁴⁾	111	0,163664	4 457	série 30
Actions privilégiées de série 32 ⁴⁾	279	0,128938	11 162	série 33
Actions privilégiées de série 33 ⁴⁾	130	0,184623	5 184	série 32
Actions privilégiées de série 34 ⁴⁾⁵⁾	350	0,343750	14 000	série 35
Actions privilégiées de série 36 ⁴⁾⁵⁾	500	0,343750	20 000	série 37
Actions privilégiées de série 38 ⁴⁾⁵⁾	500	0,303125	20 000	série 39
Actions privilégiées de série 40 ⁴⁾⁵⁾	300	0,303125	12 000	série 41
Autres titres de T1				
Titres fiduciaires – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia ⁶⁾	750 \$	28,25 \$	5,650	750
Titres fiduciaires de catégorie 1 – Série 2009-1 émis par la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia ⁶⁾	650	39,01	7,802	650
Autres titres de fonds propres de T1 subordonnés (FPUNV) ⁵⁾⁷⁾	1 250 \$ US	23,25 \$ US	4,650	1 250
Débiteures subordonnées FPUNV⁵⁾				
			Montant (en millions de dollars)	Taux d'intérêt (%)
Débiteures subordonnées échéant en mars 2027			1 250 \$	2,58
Débiteures subordonnées échéant en décembre 2025			750	3,37
Débiteures subordonnées échéant en décembre 2025			1 250 \$ US	4,50
Débiteures subordonnées échéant en janvier 2029			1 750	3,89
Options				
Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires ²⁾⁸⁾				13 826

1) Les dividendes sur les actions ordinaires sont versés sur une base trimestrielle, lorsqu'ils sont déclarés, le cas échéant. Dividendes déclarés en date du 26 février 2019. Lors de sa réunion du 25 février 2019, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,87 \$ par action payable le 26 avril 2019 aux actionnaires inscrits le 2 avril 2019.

2) Au 15 février 2019, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffrait respectivement à 1 225 928 milliers et à 13 546 milliers.

3) Le 28 janvier 2019, la Banque a racheté la totalité des actions privilégiées à dividende non cumulatif de séries 22 et 23 en circulation et a versé un dividende de 0,239375 \$ et de 0,215885 \$ par action, respectivement.

4) Ces actions privilégiées donnent droit à un dividende trimestriel en trésorerie privilégié non cumulatif. Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion. Se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2018 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.

5) Ces actions sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires conformément à Bâle III. Le rapport annuel 2018 de la Banque décrit les conditions dans lesquelles la conversion a lieu et les mécanismes de conversion des débiteures subordonnées FPUNV (note 21), des autres titres de fonds propres de T1 subordonnés FPUNV (note 24) et des actions privilégiées FPUNV (note 24). Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion de débiteures convertibles FPUNV, d'autres titres de fonds propres de T1 subordonnés FPUNV et d'actions privilégiées FPUNV au 31 janvier 2019 s'établissait à 2 358 millions d'actions ordinaires, en fonction du prix plancher et compte non tenu de l'incidence de tout intérêt couru et impayé et de tout dividende déclaré et impayé.

6) Ces titres sont assortis de caractéristiques de conversion. Se reporter au tableau 27 du rapport annuel 2018 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.

7) Les distributions semestrielles sont inscrites aux deuxième et quatrième trimestres, lorsqu'elles sont payées, le cas échéant.

8) Ne comprend aucune option d'achat d'actions assortie de droits à l'appréciation des actions (« composante DAA »).

On trouvera plus de renseignements sur les titres en circulation de la Banque, y compris les caractéristiques de convertibilité, aux notes 21, 24 et 26 des états financiers consolidés de la Banque figurant dans son rapport annuel 2018.

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

TABLE DES MATIÈRES

40 États financiers consolidés intermédiaires résumés	54 Note 11. Dépôts
45 Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	54 Note 12. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement
45 Note 1. Entité présentant l'information financière	55 Note 13. Gestion du capital
45 Note 2. Base d'établissement	55 Note 14. Paiements fondés sur des actions
45 Note 3. Principales méthodes comptables	56 Note 15. Avantages du personnel
46 Note 4. Transition à l'IFRS 15	56 Note 16. Secteurs d'exploitation
46 Note 5. Prises de position futures en comptabilité	57 Note 17. Revenus et charges d'intérêts
46 Note 6. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	58 Note 18. Revenus tirés des activités de transaction
47 Note 7. Titres de placement	58 Note 19. Résultat par action
48 Note 8. Prêts, prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances	58 Note 20. Instruments financiers
53 Note 9. Décomptabilisation d'actifs financiers	64 Note 21. Impôt sur le résultat
54 Note 10. Participations dans des sociétés associées	64 Note 22. Acquisitions et cessions
	65 Note 23. Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière

État consolidé de la situation financière

(non audité) (en millions de dollars)	Note	Aux	
		31 janvier 2019	31 octobre 2018
Actifs			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	6	52 942 \$	62 269 \$
Métaux précieux		3 622	3 191
Actifs détenus à des fins de transaction			
Titres		93 047	85 474
Prêts		13 161	14 334
Autres		748	454
		106 956	100 262
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		14	12
Titres pris en pension et titres empruntés		127 959	104 018
Instruments financiers dérivés		32 161	37 558
Titres de placement	7	77 986	78 396
Prêts			
Prêts hypothécaires à l'habitation	8	258 649	253 357
Prêts personnels	8	96 650	96 019
Cartes de crédit	8	17 124	16 485
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	8	198 793	191 038
		571 216	556 899
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	8c)	5 111	5 065
		566 105	551 834
Autres			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la correction de valeur		18 737	16 329
Immobilisations corporelles		2 680	2 684
Participations dans des sociétés associées	10	5 184	4 850
Goodwill et autres immobilisations incorporelles		17 864	17 719
Actifs d'impôt différé		2 047	1 938
Autres actifs		20 026	17 433
		66 538	60 953
Total des actifs		1 034 283 \$	998 493 \$
Passifs			
Dépôts			
Particuliers	11	221 921 \$	214 545 \$
Entreprises et administrations publiques	11	434 749	422 002
Autres institutions financières	11	34 209	39 987
		690 879	676 534
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		9 907	8 188
Autres			
Acceptations		18 746	16 338
Obligations relatives aux titres vendus à découvert		31 621	32 087
Instruments financiers dérivés		35 970	37 967
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés		116 527	101 257
Débentures subordonnées	12	7 492	5 698
Autres passifs		53 975	52 744
		264 331	246 091
Total des passifs		965 117	930 813
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires			
Actions ordinaires	12	18 296	18 234
Résultats non distribués		42 236	41 414
Cumul des autres éléments du résultat global		1 587	992
Autres réserves		406	404
		62 525	61 044
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		62 525	61 044
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	12	3 884	4 184
		66 409	65 228
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		66 409	65 228
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		2 757	2 452
		69 166	67 680
Total des passifs et des capitaux propres		1 034 283 \$	998 493 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat net

(non audité) (en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les		
		31 janvier 2019 ¹⁾	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Revenus				
Revenus d'intérêts²⁾				
Prêts		7 091 \$	6 877 \$	5 803 \$
Titres		516	488	399
Titres pris en pension et titres empruntés		130	129	98
Dépôts auprès d'autres institutions financières		254	226	181
	17	7 991	7 720	6 481
Charges d'intérêts				
Dépôts		3 335	3 063	2 256
Débitures subordonnées		61	55	52
Autres		321	382	237
	17	3 717	3 500	2 545
Revenus d'intérêts nets		4 274	4 220	3 936
Revenus autres que d'intérêt				
Revenus sur cartes		244	300	273
Frais liés aux services bancaires		433	473	423
Commissions de crédit		324	308	285
Fonds communs de placement		447	439	438
Commissions de courtage		216	227	230
Frais de gestion de placements et frais de fiducie		257	209	163
Commissions de placement et autres honoraires de services-conseils		92	103	148
Opérations de change à des fins autres que de transaction		160	158	148
Revenus tirés des activités de transaction	18	329	370	387
Profit net sur la vente de titres de placement		22	10	35
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées		129	169	110
Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres		184	169	169
Autres honoraires et commissions		252	228	204
Autres		241	65	139
		3 330	3 228	3 152
Total des revenus		7 604	7 448	7 088
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances		688	590	544
		6 916	6 858	6 544
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel		2 164	1 972	1 702
Locaux et technologie		696	695	609
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		248	233	199
Communications		109	123	105
Publicité et prospection		139	182	129
Honoraires		218	270	186
Taxe d'affaires et taxe sur le capital		137	113	123
Autres		460	476	445
		4 171	4 064	3 498
Bénéfice avant impôt sur le résultat		2 745	2 794	3 046
Charge d'impôt sur le résultat	21	498	523	709
Bénéfice net		2 247 \$	2 271 \$	2 337 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		111	92	58
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		2 136 \$	2 179 \$	2 279 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres		29	65	30
Actionnaires ordinaires		2 107 \$	2 114 \$	2 249 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)				
De base	19	1,72 \$	1,72 \$	1,88 \$
Dilué	19	1,71	1,71	1,86
Dividendes versés par action ordinaire (en dollars)		0,85	0,85	0,79

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2019 ont été établis selon l'IFRS 15; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) Comprend des revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti et à la JVAÉRG calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif de 7 923 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (31 octobre 2018 – 7 624 \$; 31 janvier 2018 – 6 446 \$)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat global

	Trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>			
Bénéfice net	2 247 \$	2 271 \$	2 337 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net			
Variation nette des profits (pertes) de change latents :			
Profits (pertes) de change latents, montant net	805	(752)	(1 510)
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	(184)	(54)	670
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :			
Profits (pertes) de change latents, montant net	7	(3)	(9)
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	(48)	(14)	179
	662	(789)	(1 010)
Variation nette de la juste valeur découlant de la variation des instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :			
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	443	(156)	(305)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(371)	97	177
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :			
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	125	(38)	(70)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(110)	27	50
	57	(48)	(108)
Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :			
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	721	(858)	201
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(374)	721	(295)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :			
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	191	(223)	55
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(101)	189	(79)
	257	(103)	(70)
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	19	26	13
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net			
Variation nette à la réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel :			
Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(460)	129	84
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(119)	38	25
	(341)	91	59
Variation nette de la juste valeur découlant de la variation des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :			
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	31	(24)	99
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	8	(6)	15
	23	(18)	84
Variation nette de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur :			
Variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur	30	(46)	(7)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	8	(13)	(2)
	22	(33)	(5)
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	(3)	–	(4)
Autres éléments du résultat global	696	(874)	(1 041)
Résultat global	2 943 \$	1 397 \$	1 296 \$
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	212	(71)	57
Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	2 731	1 468	1 239
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	29	65	30
Actionnaires ordinaires	2 702 \$	1 403 \$	1 209 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Cumul des autres éléments du résultat global

	Actions ordinaires	Résultats non distribués ¹⁾	Écarts de conversion	Titres disponibles à la vente	Instruments de créance (VAÉRG)	Instruments de capitaux propres (VAÉRG)	Couvertures des flux de trésorerie	Autres réserves	Total des capitaux propres ordinaires	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Total attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	Total
Solde au 31 octobre 2018	18 234 \$	41 414 \$	1 441 \$	– \$	(68)\$	(126)\$	(121)\$	404 \$	61 044 \$	4 184 \$	65 228 \$	2 452 \$	67 680 \$
Effet cumulatif de l'adoption de l'IFRS 15 ³⁾	–	(58)	–	–	–	–	–	–	(58)	–	(58)	–	(58)
Solde au 1^{er} novembre 2018	18 234 \$	41 356 \$	1 441 \$	– \$	(68)\$	(126)\$	(121)\$	404 \$	60 986 \$	4 184 \$	65 170 \$	2 452 \$	67 622 \$
Bénéfice net	–	2 107	–	–	–	–	–	–	2 107	29	2 136	111	2 247
Autres éléments du résultat global	–	–	562	–	57	20	257	(301)	595	–	595	101	696
Total du résultat global	– \$	2 107 \$	562 \$	– \$	57 \$	20 \$	257 \$	(301)\$	2 702 \$	29 \$	2 731 \$	212 \$	2 943 \$
Actions émises	110	–	–	–	–	–	–	(17)	93	–	93	–	93
Actions rachetées	(48)	(186)	–	–	–	–	–	–	(234)	(300)	(534)	–	(534)
Dividendes et distributions versés aux détenteurs de titres de capitaux propres	–	(1 041)	–	–	–	–	–	–	(1 041)	(29)	(1 070)	(31)	(1 101)
Paiements fondés sur des actions ⁴⁾	–	–	–	–	–	–	–	4	4	–	4	–	4
Autres	–	–	–	–	–	–	–	15	15	–	15	124 ⁵⁾	139
Solde au 31 janvier 2019	18 296 \$	42 236 \$	2 003 \$	– \$	(11)\$	(106)\$	136 \$	406 \$	62 525 \$	3 884 \$	66 409 \$	2 757 \$	69 166 \$
Solde au 31 octobre 2017	15 644 \$	38 117 \$	1 861 \$	(46)\$	– \$	– \$	235 \$	116 \$	55 454 \$	4 579 \$	60 033 \$	1 592 \$	61 625 \$
Incidence cumulative de l'adoption de l'IFRS 9	–	(564)	–	46	184	(179)	–	–	(513)	–	(513)	(97)	(610)
Solde au 1^{er} novembre 2017	15 644 \$	37 553 \$	1 861 \$	– \$	(179)\$	(179)\$	235 \$	(473)\$	54 941 \$	4 579 \$	59 520 \$	1 495 \$	61 015 \$
Bénéfice net	–	2 249	–	–	–	–	–	–	2 249	30	2 279	58	2 337
Autres éléments du résultat global	–	–	(1 006)	–	(108)	83	(71)	62	(1 040)	–	(1 040)	(1)	(1 041)
Total du résultat global	– \$	2 249 \$	(1 006)\$	– \$	(108)\$	83 \$	(71)\$	62 \$	1 209 \$	30 \$	1 239 \$	57 \$	1 296 \$
Actions émises	62	–	–	–	–	–	–	(8)	54	–	54	–	54
Actions rachetées	(29)	(149)	–	–	–	–	–	–	(178)	–	(178)	–	(178)
Dividendes et distributions versés aux détenteurs de titres de capitaux propres	–	(949)	–	–	–	–	–	–	(949)	(30)	(979)	(25)	(1 004)
Paiements fondés sur des actions ⁴⁾	–	–	–	–	–	–	–	4	4	–	4	–	4
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde au 31 janvier 2018	15 677 \$	38 704 \$	855 \$	– \$	76 \$	(96)\$	164 \$	112 \$	55 081 \$	4 579 \$	59 660 \$	1 527 \$	61 187 \$

1) Comprend des résultats non distribués de 62 \$ (31 janvier 2018 – 58 \$) liés à une société associée à l'étranger soumise à des restrictions réglementaires locales.

2) Comprend la quote-part des sociétés associées, les avantages du personnel et le risque de crédit propre à l'entité.

3) Se reporter à la note 4 pour obtenir un résumé des ajustements à l'application initiale de l'IFRS 15.

4) Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions (se reporter à la note 14).

5) Comprend les variations des participations ne donnant pas le contrôle découlant des regroupements d'entreprises et des transactions connexes.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars)

	Trimestres clos les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
<i>Rentrées (sorties) nettes de trésorerie</i>		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	2 247 \$	2 337 \$
Ajustements pour :		
Revenus d'intérêts nets	(4 274)	(3 936)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	248	199
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	688	544
Charges dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres	4	4
Profit net sur la vente de titres de placement	(22)	(35)
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(129)	(110)
Charge d'impôt sur le résultat	498	709
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Actifs détenus à des fins de transaction	(6 202)	(8 315)
Titres pris en pension et titres empruntés	(23 996)	4 493
Prêts	(10 578)	(6 378)
Dépôts	12 320	22 505
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	(645)	2 271
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	15 175	(2 031)
Instruments financiers dérivés, montant net	4 199	3 022
Autres, montant net	(4 620)	(9 844)
Dividendes perçus	95	81
Intérêts perçus	8 043	6 516
Intérêts versés	(3 703)	(2 741)
Impôt sur le résultat payé	(957)	(613)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(11 609)	8 678
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	10 453	435
Achat de titres de placement	(17 693)	(26 550)
Produit de la vente et de la venue à échéance de titres de placement	19 007	18 724
Acquisition/vente de filiales, de sociétés associées ou d'unités d'exploitation, déduction faite de la trésorerie acquise	–	–
Immobilisations corporelles, déduction faite des sorties	(17)	(24)
Autres, montant net	(214)	(115)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	11 536	(7 530)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit tiré de l'émission de débentures subordonnées	1 750	–
Remboursement de débentures subordonnées	–	(112)
Rachat d'actions privilégiées	(300)	–
Produit de l'émission d'actions ordinaires	110	62
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(234)	(178)
Dividendes et distributions versés en trésorerie	(1 070)	(979)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(31)	(25)
Autres, montant net	580	267
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	805	(965)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	70	(176)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	802	7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période ¹⁾	8 997	7 825
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période ¹⁾	9 799 \$	7 832 \$

1) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières (se reporter à la note 6).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

1. Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « *Loi sur les banques* »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés, ainsi que des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (l'« IASB »), et aux exigences comptables du BSIF, selon l'article 308 de la *Loi sur les Banques*. L'article 308 stipule que, à moins d'indication contraire par le BSIF, les états financiers doivent être établis selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2018.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 a été autorisée par le conseil d'administration le 26 février 2019.

Certains montants comparatifs ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs ci-après, lesquels sont présentés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net;
- instruments financiers dérivés;
- instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations, établisse des jugements et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Les estimations établies par la direction sont fondées sur l'expérience passée et sur d'autres hypothèses qui sont jugées raisonnables. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains, mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers (y compris les dérivés), l'impôt sur le résultat des sociétés, les avantages du personnel, la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables découlant des regroupements d'entreprises, la dépréciation d'actifs non financiers, ainsi que la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations et hypothèses de la direction, les résultats réels pourraient différer de celles-ci.

3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées dans l'établissement des états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 et décrites à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans son rapport annuel 2018, sauf en ce qui a trait aux changements à la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients en raison de l'adoption de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »). Les principales conventions comptables qui suivent ont été mises à jour conformément à l'IFRS 15 en ce qui a trait aux éléments visés.

Les revenus sur cartes comprennent les commissions d'interchange, les frais annuels et les autres frais sur cartes. Les commissions d'interchange sont comptabilisées lors de l'achat de biens et de services par le client et elles correspondent à un pourcentage du montant de la transaction tel qu'il est établi par le réseau de paiement. Les commissions d'interchange sont comptabilisées à la date de la transaction. La Banque présente les commissions d'interchange déduction faite des frais d'association de réseau engagés et des frais de récompense pour les cartes associées lorsque le client peut échanger les points contre des crédits ou lorsque la Banque agit à titre de mandataire. Les frais annuels sont constatés en résultat sur 12 mois. Les autres frais sur cartes sont fondés sur les transactions et sont constatés à la date de la transaction.

Les frais liés aux services bancaires comprennent les frais gagnés sur les activités de dépôt de particuliers, d'entreprises et d'administrations publiques. Les frais liés aux dépôts de particuliers comprennent les frais de tenue de compte et divers services liés aux transactions. Les frais liés aux dépôts d'entreprises et d'administrations publiques comprennent les services de gestion des dépôts et de la trésorerie liés aux entreprises ainsi que d'autres services de gestion de la trésorerie. Ces frais sont constatés à la date de la transaction ou au fur et à mesure que les services sont fournis aux clients.

Les honoraires liés aux fonds communs de placement comprennent les frais de gestion et d'administration gagnés dans le cadre de nos activités de gestion de patrimoine. Ces frais sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative du fonds et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus. De temps à autre, la Banque peut également comptabiliser des commissions de performance provenant de certains fonds. Ces commissions ne sont comptabilisées que lorsqu'il est fortement improbable qu'un important ajustement à la baisse des revenus se produise.

Les commissions de courtage se rapportent aux commissions gagnées pour la prestation de services de courtage de plein exercice et à escompte aux clients. Ces commissions sont convenues contractuellement et peuvent être basées sur l'actif ou liées à des transactions individuelles. Elles sont constatées au fur et à mesure que les services sont fournis aux clients ou à la date de la transaction.

Les frais de gestion de placements et frais de service de fiducie comprennent les services administratifs, les services de fiducie et d'autres services de placement fournis aux clients. Ces frais sont convenus contractuellement et peuvent être liés à la valeur du portefeuille ou à des transactions individuelles. Ces frais sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis aux clients, dans la mesure où il est fortement improbable qu'un important ajustement à la baisse des revenus se produise.

Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils ont trait aux commissions et aux honoraires gagnés pour les services fournis aux clients relativement au placement de titres de créance et de capitaux propres ainsi qu'aux syndications de prêts. Ces commissions et honoraires comprennent également les services aux clients dans le cadre de fusions, d'acquisitions, de restructurations financières et d'autres activités de financement d'entreprises. Ces commissions et honoraires sont constatés lorsque le service a été rendu ou que des jalons contractuels ont été franchis. Les commissions d'exécution et d'achèvement sont des contreparties variables qui dépendent habituellement de la conclusion fructueuse d'une transaction.

Les autres honoraires et commissions comprennent les commissions perçues sur la vente de produits d'assurance de tiers aux clients de la Banque. Ces honoraires et commissions sont constatés lorsque l'obligation de prestation est remplie.

4. Transition à l'IFRS 15

Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise comment et quand les revenus sont constatés, sans toutefois avoir d'incidence sur la constatation des revenus liés aux instruments financiers qui entrent dans le champ d'application de l'IFRS 9. La nouvelle norme remplace la norme précédente, soit l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et propose un modèle unique en cinq étapes fondé sur des principes s'appliquant à tous les contrats conclus avec des clients et servant à déterminer si l'obligation de prestation consiste à fournir elle-même les services (c.-à-d., agir pour son propre compte) ou à prendre des dispositions pour qu'une autre partie fournisse ces services (c.-à-d., agir à titre de mandataire).

La Banque a adopté l'IFRS 15 au moyen de la méthode rétrospective modifiée et, par conséquent, les montants des périodes comparatives n'ont pas été retraités. La Banque a comptabilisé l'effet cumulatif de l'ajustement visant à réduire le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2018 de 58 millions de dollars (après impôt). Cet ajustement se rapporte à certains coûts qui ne sont plus admissibles au report aux termes de la nouvelle norme ainsi qu'à la réévaluation de certains passifs au coût de l'exécution. Pour le trimestre à l'étude, l'incidence de l'IFRS 15 s'est traduite par une diminution des produits autres que d'intérêts et des charges autres que d'intérêts d'environ 55 millions de dollars, ce qui correspond à certaines primes de fidélité précédemment comptabilisées dans les charges autres que d'intérêts qui sont maintenant portées en réduction des produits autres que d'intérêts.

5. Prises de position futures en comptabilité

Aucune autre mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité présentées à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités contenus dans le rapport annuel 2018 de la Banque, à l'exception de celles touchant les éléments suivants :

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

La Banque est tenue d'adopter l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1^{er} novembre 2021. La norme aura une incidence sur les activités d'assurance canadiennes et internationales de la Banque. La norme a une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance. Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de repousser provisoirement la date d'entrée en vigueur de un an, soit jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Le report fait l'objet d'une consultation publique au cours de 2019. En se fondant sur les commentaires des parties prenantes, l'IASB poursuivra ses délibérations sur d'éventuelles modifications à la norme. La Banque continuera de suivre l'évolution de cette norme et fournira d'autres mises à jour à mesure que les décisions définitives seront publiées par l'IASB.

6. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières

(en millions de dollars)	Aux	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières	9 799 \$	8 997 \$
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	43 143	53 272
Total	52 942¹⁾\$	62 269¹⁾\$

1) Déduction faite des corrections de valeur de 5 \$ (31 octobre 2018 – 3 \$).

Le montant des soldes que la Banque doit maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties totalisait 9 286 millions de dollars (31 octobre 2018 – 8 886 millions de dollars), et ils sont inclus dans les montants présentés ci-dessus.

7. Titres de placement

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des titres de placement de la Banque par classe d'évaluation.

<i>(en millions de dollars)</i>	Aux	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
Titres de créance évalués à la JVAÉRG	55 530 \$	55 843 \$
Titres de créance évalués au coût amorti	20 651	20 743
Titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG	1 253	1 305
Titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVRN	552	505
Total des titres de placement	77 986 \$	78 396 \$

a) Titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)

<i>Au 31 janvier 2019 (en millions de dollars)</i>	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne	7 733 \$	109 \$	10 \$	7 832 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 546	7	25	3 528
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	20 609	146	64	20 691
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	19 684	54	50	19 688
Autres titres de créance	3 800	14	23	3 791
Total des titres de créance évalués à la JVAÉRG	55 372 \$	330 \$	172 \$	55 530 \$

<i>Au 31 octobre 2018 (en millions de dollars)</i>	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne	8 903 \$	38 \$	50 \$	8 891 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	4 403	3	54	4 352
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	19 298	6	163	19 141
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	20 022	49	81	19 990
Autres titres de créance	3 503	6	40	3 469
Total des titres de créance évalués à la JVAÉRG	56 129 \$	102 \$	388 \$	55 843 \$

b) Titres de créance évalués au coût amorti

<i>(en millions de dollars)</i>	Aux			
	31 janvier 2019		31 octobre 2018	
	Juste valeur	Valeur comptable ¹⁾	Juste valeur	Valeur comptable ¹⁾
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique provinciale ou fédérale canadienne	5 927 \$	6 011 \$	6 530 \$	6 681 \$
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	4 165	4 256	4 321	4 462
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	2 893	2 915	3 086	3 131
Titres de créance de sociétés	7 474	7 469	6 379	6 469
Total des titres de créance évalués au coût amorti	20 459 \$	20 651 \$	20 316 \$	20 743 \$

1) Les soldes sont présentés déduction faite des corrections de valeur de néant (31 octobre 2018 – 1 \$).

c) Titres de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)

La Banque a désigné certains instruments, présentés dans le tableau suivant, comme étant des titres de capitaux propres à la JVAÉRG, puisque ces placements devraient être détenus à long terme à des fins stratégiques.

Au 31 janvier 2019 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Instruments de capitaux propres privilégiés	267 \$	– \$	85 \$	182 \$
Actions ordinaires	941	146	16	1 071
Total des titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG	1 208 \$	146 \$	101 \$	1 253 \$

Au 31 octobre 2018 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Instruments de capitaux propres privilégiés	334 \$	– \$	54 \$	280 \$
Actions ordinaires	937	126	38	1 025
Total des titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG	1 271 \$	126 \$	92 \$	1 305 \$

8. Prêts, prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

a) Prêts au coût amorti

(en millions de dollars)	31 janvier 2019			31 octobre 2018		
	Valeur comptable brute	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Valeur comptable nette
Prêts hypothécaires à l'habitation	258 649 \$	709 \$	257 940 \$	253 357 \$	678 \$	252 679 \$
Prêts personnels	96 650	2 111	94 539	96 019	2 109	93 910
Cartes de crédit	17 124	1 212	15 912	16 485	1 213	15 272
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	198 793	1 079	197 714	191 038	1 065	189 973
Total	571 216 \$	5 111 \$	566 105 \$	556 899 \$	5 065 \$	551 834 \$

b) Prêts douteux^{1),2)}

(en millions de dollars)	31 janvier 2019			31 octobre 2018		
	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 868 \$	362 \$	1 506 \$	1 797 \$	360 \$	1 437 \$
Prêts personnels	1 108	640	468	1 069	644	425
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 311	678	1 633	2 264	673	1 591
Total	5 287 \$	1 680 \$	3 607 \$	5 130 \$	1 677 \$	3 453 \$
Par secteurs géographiques						
Canada	1 058 \$	367 \$	691 \$	999 \$	381 \$	618 \$
États-Unis	108	24	84	80	25	55
Mexique	413	172	241	359	164	195
Pérou	615	338	277	581	317	264
Chili	793	158	635	753	158	595
Colombie	607	162	445	619	159	460
Autres pays	1 693	459	1 234	1 739	473	1 266
Total	5 287 \$	1 680 \$	3 607 \$	5 130 \$	1 677 \$	3 453 \$

1) Les revenus d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts douteux au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019 ont totalisé 14 \$ (31 octobre 2018 – 12 \$).

2) Des revenus d'intérêts supplémentaires d'environ 94 \$ auraient été comptabilisés si les prêts susmentionnés n'avaient pas été classés dans les prêts douteux (31 octobre 2018 – 93 \$).

c) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Principales données d'entrée et hypothèses clés

Les calculs du compte de correction de valeur de la Banque correspondent aux extraits de modèles complexes utilisant un certain nombre d'hypothèses sous-jacentes à l'égard du choix de données d'entrée variables. Les principaux facteurs comprennent notamment :

- la modification de la notation de risque de l'emprunteur ou de l'instrument en raison de l'évolution de la qualité de leur crédit;
- la variation des volumes de transaction;
- l'évolution du contexte macroéconomique dont tiennent compte les variables utilisées dans les modèles (notamment, la croissance du PIB, les taux de chômage, les prix des marchandises et les indices de prix de l'immobilier) qui sont le plus étroitement liées aux pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- la modification des scénarios macroéconomiques et la pondération des probabilités au sein de chaque scénario;
- la migration des emprunteurs entre les trois étapes pouvant découler de la modification de l'une ou l'autre des données d'entrée ou hypothèses susmentionnées.

(en millions de dollars)	Solde au 31 octobre 2018	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Radiations nettes	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde au 31 janvier 2019
Prêts hypothécaires à l'habitation	678 \$	32 \$	(18)\$	17 \$	709 \$
Prêts personnels	2 109	366	(408)	44	2 111
Cartes de crédit	1 213	225	(257)	31	1 212
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 147	62	(49)	(3)	1 157
	5 147 \$	685 \$	(732)\$	89 \$	5 189 \$
Présentés dans :					
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts	5 065 \$				5 111 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations	8				9
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan	74				69

(en millions de dollars)	Au 31 janvier 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	121 \$	226 \$	362 \$	709 \$
Prêts personnels	596	875	640	2 111
Cartes de crédit	410	802	–	1 212
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	152	249	678	1 079
Total ¹⁾	1 279 \$	2 152 \$	1 680 \$	5 111 \$

1) *Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques et les risques de crédit liés à des éléments hors bilan, totalisant 88 \$.*

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	112 \$	206 \$	360 \$	678 \$
Prêts personnels	578	887	644	2 109
Cartes de crédit	401	812	–	1 213
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	132	260	673	1 065
Total ¹⁾	1 223 \$	2 165 \$	1 677 \$	5 065 \$

1) *Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques et les risques de crédit liés à des éléments hors bilan, totalisant 89 \$.*

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau qui suit présente les variations du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts.

(en millions de dollars)	Au 31 janvier 2019				Au 31 janvier 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde à l'ouverture de la période	112 \$	206 \$	360 \$	678 \$	103 \$	214 \$	400 \$	717 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	(24)	8	29	13	(22)	2	33	13
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	23	–	–	23	8	–	–	8
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(1)	(3)	–	(4)	–	(1)	–	(1)
Changements de modèles et de méthodes	–	–	–	–	–	–	–	–
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	12	(11)	(1)	–	26	(23)	(3)	–
Étape 2	(5)	28	(23)	–	(8)	24	(16)	–
Étape 3	–	(9)	9	–	–	(10)	10	–
Radiations, montant brut	–	–	(20)	(20)	–	–	(26)	(26)
Recouvrements	–	–	2	2	–	–	8	8
Variations des taux de change et autres variations	4	7	6	17	(2)	(7)	(12)	(21)
Solde à la clôture de la période ²⁾	121 \$	226 \$	362 \$	709 \$	105 \$	199 \$	394 \$	698 \$
Prêts personnels								
Solde à l'ouverture de la période	578 \$	887 \$	644 \$	2 109 \$	477 \$	802 \$	600 \$	1 879 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	(152)	140	304	292	(110)	145	239	274
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	118	–	–	118	90	–	–	90
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(19)	(25)	–	(44)	(22)	(26)	–	(48)
Changements de modèles et de méthodes	–	–	–	–	–	–	–	–
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	108	(107)	(1)	–	117	(114)	(3)	–
Étape 2	(46)	66	(20)	–	(54)	79	(25)	–
Étape 3	(1)	(79)	80	–	(1)	(70)	71	–
Radiations, montant brut	–	–	(480)	(480)	–	–	(344)	(344)
Recouvrements	–	–	72	72	–	–	64	64
Variations des taux de change et autres variations	10	(7)	41	44	(4)	(4)	(4)	(12)
Solde à la clôture de la période ²⁾	596 \$	875 \$	640 \$	2 111 \$	493 \$	812 \$	598 \$	1 903 \$
Cartes de crédit								
Solde à l'ouverture de la période	401 \$	812 \$	– \$	1 213 \$	364 \$	799 \$	– \$	1 163 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	(68)	108	170	210	(52)	91	152	191
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	46	–	–	46	95	–	–	95
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(14)	(17)	–	(31)	(51)	(51)	–	(102)
Changements de modèles et de méthodes	–	–	–	–	–	–	–	–
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	69	(69)	–	–	61	(61)	–	–
Étape 2	(32)	32	–	–	(55)	55	–	–
Étape 3	–	(70)	70	–	(1)	(53)	54	–
Radiations, montant brut	–	–	(312)	(312)	–	–	(260)	(260)
Recouvrements	–	–	55	55	–	–	56	56
Variations des taux de change et autres variations	8	6	17	31	(5)	5	(2)	(2)
Solde à la clôture de la période ²⁾	410 \$	802 \$	– \$	1 212 \$	356 \$	785 \$	– \$	1 141 \$
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde à l'ouverture de la période	173 \$	291 \$	675 \$	1 139 \$	178 \$	307 \$	760 \$	1 245 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	(16)	12	69	65	(30)	20	54	44
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	39	–	–	39	56	–	–	56
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(27)	(8)	(7)	(42)	(29)	(36)	(7)	(72)
Changements de modèles et de méthodes	–	–	–	–	–	–	–	–
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	30	(30)	–	–	26	(26)	–	–
Étape 2	(5)	7	(2)	–	(37)	37	–	–
Étape 3	–	(2)	2	–	(1)	(4)	5	–
Radiations, montant brut	–	–	(65)	(65)	–	–	(118)	(118)
Recouvrements	–	–	16	16	–	–	18	18
Variations des taux de change et autres variations	3	2	(9)	(4)	(4)	(9)	(10)	(23)
Solde à la clôture de la période incluant l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ²⁾	197 \$	272 \$	679 \$	1 148 \$	159 \$	289 \$	702 \$	1 150 \$
Moins : Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ³⁾	(45)	(23)	(1)	(69)	(40)	(31)	(4)	(75)
Solde à la clôture de la période ²⁾	152 \$	249 \$	678 \$	1 079 \$	119 \$	258 \$	698 \$	1 075 \$

- 1) Comprend les variations de risque de crédit qui découlent des augmentations importantes du risque de crédit, les variations du risque de crédit qui ne découlent pas des transferts entre les étapes, les changements dans les données et les hypothèses des modèles ainsi que les changements découlant des prélèvements au titre des engagements non prélevés.
- 2) Les revenus d'intérêts sur les prêts douteux pour les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et sur cartes de crédit et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont totalisé 94 \$ (31 octobre 2018 – 93 \$).
- 3) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan est comptabilisé dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.

- 4) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations est porté au débit de l'actif financier à l'état consolidé de la situation financière.
- 5) Il n'y a pas de pertes sur créances cumulées sur les prêts douteux acquis ou montés.

d) Valeur comptable des expositions en fonction de la notation du risque

Prêts hypothécaires à l'habitation Notation de PD (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2019				Au 31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ²⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ²⁾	Total
Très faible	147 899 \$	420 \$	– \$	148 319 \$	146 461 \$	307 \$	– \$	146 768 \$
Faible	58 299	513	–	58 812	58 154	378	–	58 532
Moyenne	13 008	1 046	–	14 054	11 689	972	–	12 661
Élevée	1 556	3 443	–	4 999	1 615	3 515	–	5 130
Très élevée	14	1 955	–	1 969	25	1 779	–	1 804
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ¹⁾	24 863	3 765	–	28 628	23 139	3 526	–	26 665
Défaut	–	–	1 868	1 868	–	–	1 797	1 797
Total	245 639 \$	11 142 \$	1 868 \$	258 649 \$	241 083 \$	10 477 \$	1 797 \$	253 357 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	121	226	362	709	112	206	360	678
Valeur comptable	245 518 \$	10 916 \$	1 506 \$	257 940 \$	240 971 \$	10 271 \$	1 437 \$	252 679 \$

- 1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.
- 2) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

Prêts personnels Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 janvier 2019				Au 31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ²⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ²⁾	Total
Très faible	30 351 \$	68 \$	– \$	30 419 \$	30 660 \$	66 \$	– \$	30 726 \$
Faible	25 941	175	–	26 116	26 039	151	–	26 190
Moyenne	8 614	407	–	9 021	8 315	402	–	8 717
Élevée	6 909	3 548	–	10 457	6 686	3 647	–	10 333
Très élevée	63	1 499	–	1 562	58	1 362	–	1 420
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ¹⁾	15 694	2 273	–	17 967	15 452	2 112	–	17 564
Défaut	–	–	1 108	1 108	–	–	1 069	1 069
Total	87 572 \$	7 970 \$	1 108 \$	96 650 \$	87 210 \$	7 740 \$	1 069 \$	96 019 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	596	875	640	2 111	578	887	644	2 109
Valeur comptable	86 976 \$	7 095 \$	468 \$	94 539 \$	86 632 \$	6 853 \$	425 \$	93 910 \$

- 1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.
- 2) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

Cartes de crédit Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 janvier 2019				Au 31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Très faible	1 468 \$	5 \$	– \$	1 473 \$	1 418 \$	5 \$	– \$	1 423 \$
Faible	2 544	18	–	2 562	2 436	14	–	2 450
Moyenne	3 550	46	–	3 596	3 358	71	–	3 429
Élevée	3 176	1 457	–	4 633	2 929	1 455	–	4 384
Très élevée	37	722	–	759	37	697	–	734
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ¹⁾	2 884	1 217	–	4 101	2 906	1 159	–	4 065
Défaut	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	13 659 \$	3 465 \$	– \$	17 124 \$	13 084 \$	3 401 \$	– \$	16 485 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	410	802	–	1 212	401	812	–	1 213
Valeur comptable	13 249 \$	2 663 \$	– \$	15 912 \$	12 683 \$	2 589 \$	– \$	15 272 \$

- 1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Engagements non prélevés – prêts aux particuliers Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 janvier 2019				Au 31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Très faible	73 395 \$	– \$	– \$	73 395 \$	72 321 \$	– \$	– \$	72 321 \$
Faible	16 853	2	–	16 855	16 531	2	–	16 533
Moyenne	6 403	83	–	6 486	6 029	79	–	6 108
Élevée	2 815	710	–	3 525	2 631	670	–	3 301
Très élevée	25	371	–	396	26	367	–	393
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ¹⁾	13 070	2 709	–	15 779	14 774	3 364	–	18 138
Défaut	–	–	–	–	–	–	–	–
Valeur comptable	112 561 \$	3 875 \$	– \$	116 436 \$	112 312 \$	4 482 \$	– \$	116 794 \$

- 1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Au 31 janvier 2019				Au 31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ²⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ²⁾	Total
Notation (en millions de dollars)								
Première qualité	92 881 \$	4 493 \$	– \$	97 374 \$	87 047 \$	3 770 \$	– \$	90 817 \$
Qualité inférieure	85 043	9 631	–	94 674	83 730	9 706	–	93 436
Sous surveillance	170	2 512	–	2 682	130	2 689	–	2 819
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ¹⁾	1 522	230	–	1 752	1 050	652	–	1 702
Défaut	–	–	2 311	2 311	–	–	2 264	2 264
Total	179 616 \$	16 866 \$	2 311 \$	198 793 \$	171 957 \$	16 817 \$	2 264 \$	191 038 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	152	249	678	1 079	132	260	673	1 065
Valeur comptable	179 464 \$	16 617 \$	1 633 \$	197 714 \$	171 825 \$	16 557 \$	1 591 \$	189 973 \$

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

2) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

Engagements non prélevés – prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Au 31 janvier 2019				Au 31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ²⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ²⁾	Total
Notation (en millions de dollars)								
Première qualité	162 223 \$	5 092 \$	– \$	167 315 \$	159 880 \$	1 663 \$	– \$	161 543 \$
Qualité inférieure	60 588	3 793	–	64 381	56 001	3 445	–	59 446
Sous surveillance	3	1 071	–	1 074	81	977	–	1 058
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ¹⁾	2 106	233	–	2 339	2 178	28	–	2 206
Défaut	–	–	4	4	–	–	4	4
Total	224 920 \$	10 189 \$	4 \$	235 113 \$	218 140 \$	6 113 \$	4 \$	224 257 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	45	23	1	69	41	31	2	74
Valeur comptable	224 875 \$	10 166 \$	3 \$	235 044 \$	218 099 \$	6 082 \$	2 \$	224 183 \$

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

2) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

e) Prêts en souffrance autres que les prêts douteux¹⁾

Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés dans les prêts douteux parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont entièrement garantis et que les mesures de recouvrement devraient raisonnablement permettre d'obtenir leur remboursement ou faire en sorte que le prêt cesse d'être considéré comme douteux selon la politique de la Banque.

(en millions de dollars)	Au 31 janvier 2019				Au 31 octobre 2018			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus ²⁾	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus ²⁾	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 256 \$	592 \$	– \$	1 848 \$	1 290 \$	521 \$	– \$	1 811 \$
Prêts personnels	614	367	–	981	609	322	–	931
Cartes de crédit	230	161	380	771	231	154	353	738
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	220	69	–	289	167	40	–	207
Total	2 320 \$	1 189 \$	380 \$	3 889 \$	2 297 \$	1 037 \$	353 \$	3 687 \$

1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

2) Tous les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme douteux sauf pour ce qui est des créances sur cartes de crédit qui sont considérées comme étant des prêts douteux lorsqu'elles sont en souffrance depuis 180 jours.

f) Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC

Les prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico sont couverts par des ententes de partage des pertes conclues avec la FDIC. Aux termes de ces ententes, la FDIC garantit 80 % des pertes nettes sur prêts. Au 31 janvier 2019, la valeur comptable des prêts couverts par la garantie de la FDIC s'élevait à 1,2 milliard de dollars (31 octobre 2018 – 1,3 milliard de dollars). La période de garantie restante sur les prêts unifamiliaux viendra à échéance en avril 2020.

g) Prêts dépréciés dès leur acquisition

Certains actifs financiers, notamment les prêts, sont dépréciés dès leur comptabilisation initiale au moment de leur acquisition ou de leur montage.

Le tableau qui suit présente le détail de ces actifs :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
Solde du principal impayé ¹⁾	533 \$	548 \$
Ajustements de la juste valeur au titre du crédit	(156)	(168)
Valeur comptable	377	380
Compte de correction de valeur à l'étape 3	–	–
Valeur comptable, déduction faite du compte de correction de valeur connexe	377 \$	380 \$

1) Représente le montant de l'encours en principal, déduction faite des radiations.

9. Décomptabilisation d'actifs financiers

Titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés, qu'ils soient montés par la Banque ou par des tiers, en créant des titres hypothécaires (des « TH ») aux termes du Programme des TH de la *Loi nationale sur l'habitation* (le « Programme des TH LNH ») cautionné par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (la « SCHL »). Les TH créés aux termes de ce programme sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), organisme gouvernemental, dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »), ou encore à des tiers investisseurs. La FCH émet des titres en faveur de tiers investisseurs.

La vente de prêts hypothécaires dans le cadre du programme susmentionné ne satisfait pas aux exigences de décomptabilisation, la Banque conservant le risque de remboursement par anticipation et le risque de taux d'intérêt associés à ces prêts, lesquels risques constituent la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés.

Les prêts hypothécaires transférés demeurent pris en compte sous « Prêts hypothécaires à l'habitation » dans l'état consolidé de la situation financière. Le produit en trésorerie tiré du transfert est traité comme un emprunt garanti et est comptabilisé sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » dans l'état consolidé de la situation financière.

La valeur comptable des actifs transférés qui ne réunissent pas les critères de décomptabilisation et des passifs connexes est présentée ci-après :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 janvier 2019 ¹⁾	31 octobre 2018 ¹⁾
Actifs		
Valeur comptable des prêts hypothécaires à l'habitation	20 439 \$	20 498 \$
Autres actifs associés ²⁾	2 963	2 679
Passifs		
Valeur comptable des passifs connexes	21 173	21 459

1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 23 755 \$ (31 octobre 2018 – 23 237 \$) et la juste valeur des passifs connexes, à 22 560 \$ (31 octobre 2018 – 22 468 \$), ce qui correspond à une position nette de 1 195 \$ (31 octobre 2018 – 769 \$).

2) Ces montants comprennent les fonds détenus en fiducie ainsi que les actifs de placement autorisés par la FCH acquis aux termes du compte de réinvestissement du capital que la Banque doit maintenir afin de pouvoir participer aux programmes.

Titrisation de marges de crédit personnelles, de prêts sur cartes de crédit et de prêts automobiles

La Banque titrise une partie de ses créances sur marges de crédit personnelles, cartes de crédit et prêts automobiles non garantis au moyen d'entités structurées consolidées. Ces créances demeurent prises en compte dans les « Prêts personnels et sur cartes de crédit » à l'état consolidé de la situation financière.

Titres mis en pension et titres prêtés

La Banque conclut des transactions de mise en pension et de prêt de titres dans le cadre desquelles elle transfère des actifs en s'engageant à les racheter à une date ultérieure et conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés. Les titres transférés demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière avec les garanties en trésorerie reçues de la contrepartie, qui sont classées dans les passifs dépôts.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs transférés et des passifs connexes :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 janvier 2019 ¹⁾	31 octobre 2018 ¹⁾
Valeur comptable des titres liés à ce qui suit :		
Mises en pension ²⁾	91 557 \$	82 816 \$
Prêts de titres	56 450	49 718
Total	148 007	132 534
Valeur comptable des passifs connexes ³⁾	116 527 \$	101 257 \$

1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 148 007 \$ (31 octobre 2018 – 132 534 \$) et la juste valeur des passifs connexes, à 116 527 \$ (31 octobre 2018 – 101 257 \$), ce qui correspond à une position nette de 31 480 \$ (31 octobre 2018 – 31 277 \$).

2) Compte non tenu du surnantissement des actifs.

3) Les passifs relatifs aux ententes de prêts de titres ne comprennent que les montants liés aux garanties en trésorerie reçues. Dans la plupart des cas, les garanties sont obtenues sous forme de titres.

10. Participations dans des sociétés associées

La Banque a des participations importantes dans les sociétés associées qui suivent :

(en millions de dollars)	Pays de constitution	Nature des activités	Pourcentage de participation	Date des états financiers ¹⁾	Aux	
					31 janvier 2019	31 octobre 2018
					Valeur comptable	Valeur comptable
Thanachart Bank Public Company Limited	Thaïlande	Services bancaires	49,0 %	31 janvier 2019	3 218 \$	2 961 \$
Division des Services Financiers de Canadian Tire ²⁾	Canada	Services financiers	20,0 %	31 décembre 2018	518	518
Bank of Xi'an Co. Ltd.	Chine	Services bancaires	19,9 %	31 décembre 2018	822	772
Maduro & Curiel's Bank N.V. ³⁾	Curaçao	Services bancaires	48,1 %	31 décembre 2018	305	304

1) Reflète la date des plus récents états financiers fournis à la Banque par la direction des sociétés associées.

2) L'entente prévoit une option permettant à Canadian Tire de vendre à la Banque une participation supplémentaire de 29 % d'ici les 10 prochaines années, à la juste valeur alors en vigueur, laquelle pourra être réglée, au gré de la Banque, au moyen de l'émission d'actions ordinaires ou de trésorerie. Après cette période de 10 ans, et ce, pendant six mois, la Banque pourra revendre sa participation à Canadian Tire à la juste valeur alors en vigueur.

3) L'organisme de réglementation local oblige les institutions financières à constituer des réserves à l'égard des risques bancaires généraux. Ces réserves, qui ne sont pas requises aux termes des IFRS, représentent des résultats non distribués liés à une société associée à l'étranger, lesquels sont soumis à des restrictions réglementaires locales. Au 31 janvier 2019, ces réserves s'établissaient à 62 \$ (31 octobre 2018 – 62 \$).

11. Dépôts

(en millions de dollars)	Aux					31 octobre 2018
	31 janvier 2019					
	Payables à vue ¹⁾		Payables sur préavis ²⁾	Payables à date fixe ³⁾	Total	
Portant intérêt	Ne portant pas intérêt	Total				
Particuliers	7 163 \$	8 347 \$	125 874 \$	80 537 \$	221 921 \$	214 545 \$
Entreprises et administrations publiques	94 594	24 664	33 137	282 354	434 749	422 002
Autres institutions financières	5 922	495	1 606	26 186	34 209	39 987
	107 679 \$	33 506 \$	160 617⁴⁾\$	389 077 \$	690 879 \$	676 534 \$
Par régions :						
Canada	79 453 \$	16 512 \$	123 731 \$	251 813 \$	471 509 \$	472 798 \$
États-Unis	16 895	130	7 758	45 766	70 549	59 938
Royaume-Uni	–	–	271	16 788	17 059	16 847
Mexique	11	5 020	6 067	12 348	23 446	21 151
Pérou	4 257	135	4 206	7 406	16 004	15 213
Chili	2 864	3 300	153	18 780	25 097	24 180
Colombie	40	796	4 523	4 835	10 194	9 543
Autres pays	4 159	7 613	13 908	31 341	57 021	56 864
Total ⁵⁾	107 679 \$	33 506 \$	160 617 \$	389 077 \$	690 879 \$	676 534 \$

1) Les dépôts payables à vue s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous ne recevons pas d'avis de retrait, soit généralement des comptes de chèques.

2) Les dépôts payables sur préavis s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous exigeons un avis de retrait, soit généralement des comptes d'épargne.

3) Dépôts venant à échéance à une date déterminée, soit généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et des instruments analogues.

4) Comprend un montant de 128 \$ au titre des dépôts sans intérêt (31 octobre 2018 – 141 \$).

5) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 224 829 \$ (31 octobre 2018 – 219 195 \$), les dépôts libellés en pesos chiliens s'élevaient à 23 141 \$ (31 octobre 2018 – 22 731 \$), les dépôts libellés en pesos mexicains s'établissaient à 20 240 \$ (31 octobre 2018 – 18 341 \$) et les dépôts libellés dans d'autres monnaies se chiffraient à 84 400 \$ (31 octobre 2018 – 79 582 \$).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des dépôts à terme au Canada de plus de 100 000 \$¹⁾.

(en millions de dollars)	Moins de trois mois	De trois à six mois	De six à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Au 31 janvier 2019	41 841 \$	24 422 \$	35 521 \$	96 448 \$	14 542 \$	212 774 \$
Au 31 octobre 2018	36 670 \$	23 913 \$	42 830 \$	99 734 \$	19 872 \$	223 019 \$

1) La majeure partie des dépôts à terme provenant de l'étranger dépassent 100 000 \$.

12. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement

Débentures subordonnées

Le 18 janvier 2019, la Banque a émis des débentures subordonnées échéant le 18 janvier 2029 d'un montant de 1,75 milliard de dollars. À compter du 18 janvier 2024, les débentures seront remboursables à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés. L'intérêt sera payable semestriellement au taux annuel de 3,89 % jusqu'au 18 janvier 2024, puis trimestriellement au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,58 %, jusqu'au 18 janvier 2029. Les débentures sont assorties de dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant que fonds propres réglementaires de T2.

Actions privilégiées

Le 28 janvier 2019, la Banque a racheté la totalité des actions privilégiées à dividendes non cumulatifs de séries 22 et 23 en circulation à leur valeur nominale de 234 millions de dollars et de 66 millions de dollars, respectivement, majorée de tous les dividendes déclarés et impayés.

Actions ordinaires

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 29 mai 2018, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (la « TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de 2018 ») aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires. Les rachats aux termes de l'offre de 2018 pourront être effectués jusqu'à la première des éventualités suivantes : i) lorsque la Banque aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires aux termes de l'offre de 2018, ii) lorsque la Banque aura fourni un avis de résiliation, ou iii) le 3 juin 2019. La Banque avisera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats. Aux termes de l'offre de 2018, la Banque a racheté et annulé un cumul d'environ 9,23 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 74,46 \$ l'action.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, la Banque a racheté et annulé environ 3,25 millions d'actions ordinaires à un prix moyen pondéré en fonction du volume de 71,93 \$ l'action, pour un montant total de 234 millions de dollars.

13. Gestion du capital

Les fonds propres réglementaires et le levier de la Banque s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 janvier 2019 ¹⁾	31 octobre 2018 ¹⁾
Fonds propres		
Actions ordinaires et assimilées de T1	45 344 \$	44 443 \$
Fonds propres de T1, montant net	50 869	50 187
Fonds propres réglementaires totaux	59 796	57 364
Actifs/expositions pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul des ratios de fonds propres		
Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 ¹⁾²⁾	408 565 \$	400 507 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 ¹⁾²⁾	408 565	400 680
Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres ¹⁾²⁾	408 565	400 853
Risque de levier	1 167 691	1 119 099
Ratios de fonds propres		
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	11,1 %	11,1 %
Ratio de T1	12,5 %	12,5 %
Ratio total des fonds propres	14,6 %	14,3 %
Ratio de levier	4,4 %	4,5 %

1) Conformément aux exigences du BSIF, avec prise d'effet le 31 janvier 2019, les actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit ont été intégralement appliqués. Au cours de l'exercice précédent, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit correspondaient à 0,80, à 0,83 et à 0,86, respectivement.

2) Au 31 janvier 2019 et au 31 octobre 2018, la Banque n'avait aucune majoration liée au niveau plancher de fonds propres réglementaires pour les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1 et le total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques.

Au 31 janvier 2019, la Banque dépassait largement les ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, y compris les exigences au titre de la Réserve pour stabilité intérieure.

14. Paiements fondés sur des actions

Au cours du premier trimestre, la Banque a attribué 1 548 832 options assorties d'un prix d'exercice de 72,28 \$ l'option et d'une juste valeur moyenne pondérée de 5,01 \$ à certains salariés déterminés, dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des salariés. Ces options sur actions deviennent acquises à 50 % à la fin de la troisième année et l'autre tranche de 50 % devient acquise à la fin de la quatrième année. Les options attribuées avant décembre 2014 sont acquises en tranches égales sur une période de quatre ans.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, la Banque a comptabilisé une hausse de 4 millions de dollars (31 janvier 2018 – 4 millions de dollars) sous « Capitaux propres – Autres réserves » en raison de la charge au titre des paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres.

15. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les prestations de retraite, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant présente un sommaire des charges liées aux principaux régimes de la Banque¹⁾.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies ²⁾	76 \$	79 \$	7 \$	(193)\$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	(2)	—	13	13
Autres	4	3	1	(2)
Charge au titre des prestations définies	78 \$	82 \$	21 \$	(182)\$
Charge au titre des cotisations définies	14 \$	10 \$	s. o.	s. o.
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel ³⁾	(395)\$	50 \$	(65)\$	34 \$

- 1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans la présente note.
- 2) Au premier trimestre de l'exercice 2018, les coûts des services rendus des autres régimes d'avantages comprennent une diminution de 203 millions de dollars liée aux modifications du régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite de la Banque.
- 3) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont passés en revue et mis à jour trimestriellement. En l'absence de changements aux lois, toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

16. Secteurs d'exploitation

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en trois secteurs : Réseau canadien, Opérations internationales et Services bancaires et marchés mondiaux. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans son rapport annuel 2018. Les différences importantes en matière de mesure comptable sont les suivantes :

- Des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.
- La majoration des revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et des revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt pour les secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les revenus autres que d'intérêts imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Les résultats et les actifs et passifs moyens de la Banque Scotia, par secteurs d'exploitation, sont présentés ci-après :

	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2019				
	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets ²⁾	2 036 \$	2 080 \$	372 \$	(214)\$	4 274 \$
Revenus autres que d'intérêts ³⁾⁴⁾	1 379	1 251	703	(3)	3 330
Total des revenus	3 415	3 331	1 075	(217)	7 604
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	233	470	(16)	1	688
Charges autres que d'intérêts	1 730	1 742	645	54	4 171
Charge d'impôt sur le résultat	379	226	111	(218)	498
Bénéfice net	1 073 \$	893 \$	335 \$	(54)\$	2 247 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	— \$	111 \$	— \$	— \$	111 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 073 \$	782 \$	335 \$	(54)\$	2 136 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	356 \$	197 \$	364 \$	116 \$	1 033 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	274 \$	154 \$	297 \$	239 \$	964 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 34 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Les revenus sur cartes, les frais liés aux services bancaires ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement et les commissions de courtage sont principalement gagnés dans le Réseau canadien, tandis que le reste de ces revenus est gagné dans les Opérations internationales. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- 4) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 13 \$ pour le Réseau canadien, de 161 \$ pour les Opérations internationales et de (45) \$ pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2018

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ²⁾	2 029 \$	2 030 \$	337 \$	(176)\$	4 220 \$
Revenus autres que d'intérêts ³⁾	1 414	1 104	736	(26)	3 228
Total des revenus	3 443	3 134	1 073	(202)	7 448
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	198	412	(20)	–	590
Charges autres que d'intérêts	1 747	1 721	553	43	4 064
Charge d'impôt sur le résultat	383	197	124	(181)	523
Bénéfice net	1 115 \$	804 \$	416 \$	(64)\$	2 271 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	92 \$	– \$	– \$	92 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 115 \$	712 \$	416 \$	(64)\$	2 179 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	349 \$	193 \$	318 \$	111 \$	971 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	263 \$	153 \$	259 \$	229 \$	904 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 31 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 23 \$ pour le Réseau canadien, de 201 \$ pour les Opérations internationales et de (55) \$ pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ²⁾	1 939 \$	1 707 \$	390 \$	(100)\$	3 936 \$
Revenus autres que d'intérêts ³⁾	1 364	997	800	(9)	3 152
Total des revenus	3 303	2 704	1 190	(109)	7 088
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	210	344	(9)	(1)	544
Charges autres que d'intérêts	1 605	1 442	572	(121)	3 498
Charge d'impôt sur le résultat	386	193	173	(43)	709
Bénéfice net	1 102 \$	725 \$	454 \$	56 \$	2 337 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	58 \$	– \$	– \$	58 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 102 \$	667 \$	454 \$	56 \$	2 279 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	335 \$	153 \$	334 \$	112 \$	934 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	248 \$	117 \$	274 \$	234 \$	873 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 26 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 15 \$ pour le Réseau canadien, de 133 \$ pour les Opérations internationales et de (38) \$ pour le secteur Autres.

17. Revenus et charges d'intérêts

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus d'intérêts tirés des actifs financiers.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Prêts au coût amorti ¹⁾	7 091 \$	6 877 \$	5 803 \$
Titres			
Titres au coût amorti ¹⁾	95	82	90
Titres à la JVAÉRG ¹⁾	353	310	274
Autres	68	96	35
Titres pris en pension et titres empruntés n'étant pas à la JVRN ¹⁾	130	129	98
Dépôts auprès d'autres institutions financières ¹⁾	254	226	181
Revenus d'intérêts	7 991 \$	7 720 \$	6 481 \$

- 1) Les revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti et à la JVAÉRG sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des charges d'intérêts provenant des passifs financiers.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Dépôts			
Au coût amorti ¹⁾	3 335 \$	3 042 \$	2 246 \$
À la JVRN	–	21	10
Débitures subordonnées ¹⁾	61	55	52
Autres			
Au coût amorti ¹⁾	315	371	233
À la JVRN	6	11	4
Charges d'intérêts	3 717 \$	3 500 \$	2 545 \$

1) Les charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti sont calculées au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

18. Revenus tirés des activités de transaction

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des activités de transaction.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Taux d'intérêt et crédit	7 \$	40 \$	100 \$
Titres de capitaux propres	123	131	95
Marchandises	68	46	72
Change	84	72	83
Autres	47	81	37
Total	329 \$	370 \$	387 \$

19. Résultat par action

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Bénéfice de base par action ordinaire			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 107 \$	2 114 \$	2 249 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 226	1 230	1 199
Bénéfice de base par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,72 \$	1,72 \$	1,88 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 107 \$	2 114 \$	2 249 \$
Effet dilutif des options au titre de paiements fondés sur des actions et autres ²⁾	41	20	13
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)	2 148 \$	2 134 \$	2 262 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 226	1 230	1 199
Effet dilutif des options au titre de paiements fondés sur des actions et autres ²⁾ (en millions)	29	16	16
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 255	1 246	1 215
Bénéfice dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	1,71 \$	1,71 \$	1,86 \$

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

2) Certaines composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions et options ainsi que des options de vente et d'achat liées à l'acquisition pouvant être réglées au gré de la Banque au moyen de l'émission d'actions ordinaires étaient antidilutives et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

20. Instruments financiers

a) Gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de couverture. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2018.

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle appliquée par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée »), et il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de grandes sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers.

Exposition en cas de défaut ¹⁾	Aux			31 octobre 2018
	31 janvier 2019			
(en millions de dollars)	Approche NI avancée	Approche standard	Total	Total
Par sous-catégories d'exposition				
Prêts autres qu'aux particuliers				
Prélevés ²⁾³⁾	356 655 \$	65 579 \$	422 234 \$	425 009 \$
Engagements non prélevés	89 393	5 139	94 532	92 303
Autres expositions ⁴⁾	92 862	11 298	104 160	105 232
Total – prêts autres qu'aux particuliers	538 910 \$	82 016 \$	620 926 \$	622 544 \$
Prêts aux particuliers				
Prélevés ⁵⁾	195 020 \$	91 650 \$	286 670 \$	278 605 \$
Engagements non prélevés	47 729	–	47 729	48 085
Total – prêts aux particuliers	242 749 \$	91 650 \$	334 399 \$	326 690 \$
Total	781 659 \$	173 666 \$	955 325 \$	949 234 \$

1) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit et exclusion faite des titres de capitaux propres et d'autres actifs.

2) Les expositions au titre des montants prélevés selon l'approche NI avancée pour les prêts autres qu'aux particuliers comprennent des prêts hypothécaires garantis par l'État et assurés par le secteur privé.

3) Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations bancaires, les dépôts auprès d'autres institutions financières et les titres de créance à la JVAÉRG.

4) Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les dérivés négociés de gré à gré et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties connexes.

5) Les montants prélevés au titre des prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les cartes de crédit, les marges de crédit et les autres prêts personnels.

Qualité du crédit relative aux expositions – prêts autres qu'aux particuliers

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteurs. Une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et aux sociétés autorisées était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part d'agences de notation externes. Les concentrations de risque de crédit n'ont subi aucune modification importante depuis le 31 octobre 2018.

Qualité du crédit relative aux expositions – prêts aux particuliers

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, une tranche de 42 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était assurée au 31 janvier 2019 (31 octobre 2018 – 43 %). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien s'établissait à 55 % (31 octobre 2018 – 54 %).

Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 janvier 2019, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 92 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 87 milliards de dollars) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consenties à des particuliers, principalement en Amérique latine et dans les Antilles. Une tranche de 48 milliards de dollars (31 octobre 2018 – 45 milliards de dollars) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le Comité de gestion de l'actif et du passif (« CGAP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;
- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque et à l'échelle mondiale ainsi qu'une combinaison de scénarios systémiques et spécifiques;
- plan d'urgence en matière de liquidité.

Les établissements de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

iii) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les taux de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt et aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires.

Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme.

En l'absence de couverture, au 31 janvier 2019, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 66 millions de dollars (31 octobre 2018 – 65 millions de dollars; 31 janvier 2018 – 59 millions de dollars), principalement en raison de sa position en dollars américains. La Banque couvre partiellement ce risque de change.

Au 31 janvier 2019, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une diminution (augmentation) d'environ 391 millions de dollars (31 octobre 2018 – 384 millions de dollars; 31 janvier 2018 – 334 millions de dollars) des profits de change latents dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

Risque sur actions lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de titres de placement. La juste valeur des titres de placement est présentée à la note 7.

Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Le tableau ci-dessous présente la VaR de la Banque par facteurs de risque ainsi que la VaR ayant subi une simulation de crise :

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le			Au	Aux	
	31 janvier 2019			31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
	Moyenne	Haut	Bas			
Écart de taux plus taux d'intérêt	11,3 \$	15,2 \$	8,2 \$	9,8 \$	11,0 \$	14,4 \$
Écart de taux	6,8	9,8	3,8	6,1	6,2	9,0
Taux d'intérêt	8,4	12,6	6,4	7,0	7,7	11,5
Titres de capitaux propres	4,0	8,1	2,1	4,2	5,8	2,4
Change	2,3	3,2	1,5	2,5	2,8	2,7
Marchandises	2,0	4,7	1,4	2,5	1,7	1,9
Spécifique à la dette	4,4	5,9	3,2	4,3	3,6	2,9
Effet de la diversification	(11,4)	s. o.	s. o.	(12,3)	(11,7)	(10,1)
VaR totale	12,6 \$	16,2 \$	10,3 \$	11,0 \$	13,2 \$	14,2 \$
VaR ayant subi une simulation de crise totale	45,3 \$	58,9 \$	31,0 \$	34,7 \$	44,6 \$	55,6 \$

iv) Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison de l'insuffisance ou de l'échec de processus ou systèmes, d'erreurs humaines ou d'événements externes. Le risque d'exploitation comprend le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux processus d'affaires et au changement, les manquements aux obligations de fiduciaire ou aux obligations d'information, les risques liés à la cybersécurité, la défaillance de la technologie, les crimes financiers et les risques environnementaux. Le risque d'exploitation est présent d'une façon ou d'une autre dans chacune des activités commerciales et de soutien de la Banque.

Le risque d'exploitation peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque. Celle-ci a mis au point des politiques, des procédures et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque d'exploitation soit bien circonscrit et géré au moyen de contrôles efficaces.

b) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Banque a choisi de désigner certains placements et passifs au titre de billets de premier rang comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de réduire la non-concordance en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces instruments et les variations de la juste valeur des dérivés connexes, de même que les passifs financiers hybrides contenant un ou plusieurs dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte. Les variations de la juste valeur des passifs financiers découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, sans reclassement ultérieur en résultat net.

Le cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque est déterminé à un moment donné au moyen d'une comparaison de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de ces passifs actualisée au taux de financement effectif de la Banque, et de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisée à un taux de référence.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs et des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur.

(en millions de dollars)	Juste valeur		Variation de la juste valeur			Cumul des variations de la juste valeur ¹⁾		
	Aux		Pour les trimestres clos les			Aux		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Actifs								
Titres de placement ²⁾	14 \$	12 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Passifs								
Passifs au titre de billets de premier rang ³⁾	9 907 \$	8 188 \$	(176)\$	684 \$	59 \$	602 \$	778 \$	(32)\$

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

2) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Autres ».

3) Les variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées sous « Autres éléments du résultat global ». Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus tirés des activités de transaction ».

Le tableau suivant présente les variations, découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que leurs valeurs à l'échéance contractuelle et leurs valeurs comptables.

(en millions de dollars)	Passifs au titre de billets de premier rang					
	Valeur à l'échéance contractuelle ¹⁾	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur pour le trimestre découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		Cumul des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque ¹⁾
				30 \$	(36)\$	
Au 31 janvier 2019	10 509 \$	9 907 \$	602 \$	30 \$	(36)\$	
Au 31 octobre 2018	8 966	8 188	778	(46)	(66)	
Au 31 janvier 2018	5 013	5 045	(32)	(7)	(43)	

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

c) Instruments financiers – juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

Le calcul de la juste valeur est fondé sur la conjoncture du marché à un moment donné et peut par conséquent ne pas être représentatif des justes valeurs futures. La Banque a mis en place des contrôles et processus en vue d'assurer que l'évaluation des instruments financiers est déterminée de manière appropriée.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2018 de la Banque pour connaître les techniques d'évaluation de la juste valeur de ses principaux actifs et passifs financiers.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque et exclut les actifs non financiers comme les immobilisations corporelles, les participations dans des sociétés associées, les métaux précieux, le goodwill et les autres immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars)	Aux			
	31 janvier 2019		31 octobre 2018	
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Juste valeur totale	Valeur comptable totale
Actifs				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	52 942 \$	52 942 \$	62 269 \$	62 269 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	106 956	106 956	100 262	100 262
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	14	14	12	12
Titres pris en pension et titres empruntés	127 959	127 959	104 018	104 018
Instruments financiers dérivés	32 161	32 161	37 558	37 558
Titres de placement – autres	57 335	57 335	57 653	57 653
Titres de placement – coût amorti	20 459	20 651	20 316	20 743
Prêts	568 656	566 105	553 758	551 834
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	18 737	18 737	16 329	16 329
Autres actifs financiers	13 079	13 079	10 913	10 913
Passifs				
Dépôts	690 101	690 879	674 535	676 534
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	9 907	9 907	8 188	8 188
Acceptations	18 746	18 746	16 338	16 338
Obligations liées aux titres vendus à découvert	31 621	31 621	32 087	32 087
Instruments financiers dérivés	35 970	35 970	37 967	37 967
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés	116 527	116 527	101 257	101 257
Débitures subordonnées	7 593	7 492	5 267	5 698
Autres passifs financiers	36 446	36 231	35 432	34 805

d) Hiérarchie des justes valeurs

La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est fournie par le prix coté sur un marché actif. L'utilisation de prix cotés non ajustés sur des marchés pour des instruments identiques donne lieu à une évaluation de niveau 1. Dans la mesure du possible, les évaluations sont fondées sur des prix cotés ou des données observables sur des marchés actifs.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Il n'est pas toujours possible d'obtenir un prix coté pour une opération de gré à gré, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes qui optimisent le recours à des données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. La technique d'évaluation choisie tient compte de tous les facteurs que des intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de la transaction. Lorsque toutes les données importantes des modèles sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif sont évalués à l'aide de cours indicatifs, de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou d'autres méthodes d'évaluation. Les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées.

Lorsque les instruments financiers sont négociés sur un marché inactif ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit exercer davantage de jugement dans son évaluation. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont considérées comme étant de niveau 3.

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des évaluations de la juste valeur et les instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente.

(en millions de dollars)	Aux							
	31 janvier 2019				31 octobre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente								
Actifs								
Métaux précieux¹⁾	– \$	3 608 \$	14 \$	3 622 \$	– \$	3 175 \$	16 \$	3 191 \$
Actifs détenus à des fins de transaction								
Prêts	–	13 161	–	13 161	–	14 334	–	14 334
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	12 497	1 843	–	14 340	13 003	–	–	13 003
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	10 043	–	10 043	–	10 159	–	10 159
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	9 070	–	–	9 070	7 164	–	–	7 164
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	3 068	2 161	–	5 229	4 610	1 833	–	6 443
Titres de sociétés et autres titres de créance	8	9 548	18	9 574	3	8 984	18	9 005
Fonds de revenu	31	–	–	31	29	–	–	29
Titres de capitaux propres	44 499	261	–	44 760	39 513	158	–	39 671
Autres ²⁾	748	–	–	748	454	–	–	454
	69 921 \$	40 625 \$	32 \$	110 578 \$	64 776 \$	38 643 \$	34 \$	103 453 \$
Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres de placement³⁾	14 \$	– \$	– \$	14 \$	12 \$	– \$	– \$	12 \$
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	5 186	2 646	–	7 832	6 373	2 518	–	8 891
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	237	3 291	–	3 528	366	3 986	–	4 352
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	20 218	473	–	20 691	18 472	669	–	19 141
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	9 827	9 830	31	19 688	10 457	9 485	48	19 990
Titres de sociétés et autres titres de créance	230	1 944	17	2 191	732	1 818	13	2 563
Titres hypothécaires	–	1 600	–	1 600	–	906	–	906
Titres de capitaux propres	833	271	701	1 805	838	263	709	1 810
	36 531 \$	20 055 \$	749 \$	57 335 \$	37 238 \$	19 645 \$	770 \$	57 653 \$
Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	– \$	9 934 \$	46 \$	9 980 \$	– \$	8 927 \$	112 \$	9 039 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	–	18 771	–	18 771	5	22 197	–	22 202
Contrats sur titres de capitaux propres	578	221	2	801	797	1 556	8	2 361
Contrats de crédit	–	307	–	307	–	349	–	349
Contrats sur marchandises	68	2 234	–	2 302	92	3 515	–	3 607
	646 \$	31 467 \$	48 \$	32 161 \$	894 \$	36 544 \$	120 \$	37 558 \$
Passifs								
Dépôts⁴⁾	– \$	(205) \$	– \$	(205) \$	– \$	(401) \$	– \$	(401) \$
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	9 907	–	9 907	–	8 188	–	8 188
Obligations liées aux titres vendus à découvert	26 434	5 187	–	31 621	24 563	7 524	–	32 087
Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	–	10 761	32	10 793	–	11 012	74	11 086
Contrats de change et contrats sur l'or	3	18 186	–	18 189	–	20 537	–	20 537
Contrats sur titres de capitaux propres	967	2 712	7	3 686	1 057	1 884	5	2 946
Contrats de crédit	–	58	–	58	–	70	–	70
Contrats sur marchandises	26	3 218	–	3 244	34	3 294	–	3 328
	996 \$	34 935 \$	39 \$	35 970 \$	1 091 \$	36 797 \$	79 \$	37 967 \$

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme.

2) Représente les actifs liés à l'énergie.

3) Compte non tenu de titres de créance évalués au coût amorti de 20 651 \$ (31 octobre 2018 – 20 743 \$).

4) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets structurés.

Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 janvier 2019 englobent certains métaux précieux, certaines obligations de gouvernements étrangers, des obligations de sociétés structurées, des placements dans des titres de capitaux propres d'entités fermées et des dérivés complexes.

Le tableau qui suit résume les variations se rapportant aux instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 janvier 2019.

Les soldes positifs représentent des actifs alors que les soldes négatifs représentent des passifs. En conséquence, les montants positifs indiquent des achats d'actifs ou des règlements de passifs alors que les montants négatifs indiquent des ventes d'actifs ou des émissions de passifs.

Au 31 janvier 2019

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre	Variation des profits (pertes) latents comptabilisés en résultat pour les instruments toujours détenus ¹⁾
Métaux précieux	16 \$	– \$	– \$	– \$	(2)\$	– \$	14 \$	– \$
	16	–	–	–	(2)	–	14	–
Actifs détenus à des fins de transaction								
Titres de sociétés et autres titres de créance	18	–	–	–	–	–	18	–
	18	–	–	–	–	–	18	–
Titres de placement								
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	48	–	(1)	–	(9)	(7)	31	s. o.
Titres de sociétés et autres titres de créance	13	–	4	–	–	–	17	s. o.
Titres de capitaux propres	709	12	8	85	(90)	(23)	701	12
	770	12	11	85	(99)	(30)	749	12
Actifs sous forme d'instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	112	(54)	–	4	(16)	–	46	(54)
Contrats sur titres de capitaux propres	8	(4)	–	–	–	(2)	2	(4) ²⁾
Passifs sous forme d'instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	(74)	31	–	(3)	14	–	(32)	31 ³⁾
Contrats sur titres de capitaux propres	(5)	–	–	–	–	(2)	(7)	– ²⁾
	41	(27)	–	1	(2)	(4)	9	(27)
Total	845 \$	(15)\$	11 \$	86 \$	(103)\$	(34)\$	790 \$	(15)\$

1) Ces montants représentent les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments de niveau 3 toujours détenus à la clôture de la période qui sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

2) Certains profits latents et certaines pertes latentes sur les actifs et passifs dérivés sont compensés en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'autres instruments pris en compte dans les revenus tirés des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net, ces instruments agissant comme couverture économique à l'égard de certains actifs et passifs dérivés.

3) Certaines pertes latentes sur les dérivés sur taux d'intérêt sont compensées en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché de dérivés incorporés à certains passifs dépôts à l'état consolidé du résultat net.

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 octobre 2018.

Au 31 octobre 2018

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre
Métaux précieux	11 \$	– \$	– \$	5 \$	– \$	– \$	16 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	20	–	–	–	(2)	–	18
Titres de placement	750	9	–	70	(39)	(20)	770
Instruments financiers dérivés	28	2	–	–	–	11	41

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveau 1 ou 2.

Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs lorsque de nouvelles informations ou des informations supplémentaires ou plus précises visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières deviennent disponibles. La Banque comptabilise les transferts d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs vers un autre à la clôture de la période de communication de l'information au cours de laquelle ils surviennent.

Il n'y a eu aucun transfert important vers ou depuis le niveau 3 au cours des trimestres clos le 31 janvier 2019 et le 31 octobre 2018.

Sensibilité du niveau 3

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2018 de la Banque pour une description des données non observables importantes des instruments de niveau 3 et de l'incidence potentielle qu'une variation de chaque donnée non observable pourrait avoir sur l'évaluation de la juste valeur. Il n'est survenu aucun changement important aux sensibilités du niveau 3 au cours du trimestre.

21. Impôt sur le résultat

En novembre 2016, la Banque a reçu du gouvernement fédéral un avis de nouvelle cotisation s'élevant à 179 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts par suite du refus de l'Agence du revenu du Canada de permettre la déduction de certains dividendes canadiens reçus au cours de l'année d'imposition 2011. En août 2017, la Banque a reçu un avis de nouvelle cotisation de 185 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts pour l'année d'imposition 2012. Les modalités des dividendes visés par l'avis de nouvelle cotisation sont semblables à celles couvertes de façon prospective par des règles promulguées récemment qui avaient été proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. En juin 2018, la Banque a reçu un avis de nouvelle cotisation s'élevant à 211 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts pour les mêmes raisons à l'égard de l'année d'imposition 2013. La Banque est convaincue que ses déclarations fiscales étaient appropriées et conformes aux dispositions pertinentes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et elle a l'intention de défendre vigoureusement sa position.

22. Acquisitions et cessions

Acquisitions

Activités de services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises de Citibank en Colombie

Le 30 juin 2018, la filiale colombienne de la Banque, Scotiabank Colpatría S.A. a réalisé l'acquisition des activités de services aux particuliers (opérations bancaires courantes et cartes de crédit) et aux petites et moyennes entreprises de Citibank en Colombie. Les activités acquises sont prises en compte dans le secteur Opérations internationales de la Banque.

À l'acquisition, des actifs d'environ 2,0 milliards de dollars (essentiellement des prêts) et des passifs de 1,4 milliard de dollars (essentiellement des dépôts) ont été comptabilisés. Des ajustements subséquents seront apportés pendant la période d'évaluation, au cours de laquelle la Banque terminera son estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris.

BBVA Chile

Le 6 juillet 2018, la Banque a acquis 68,2 % de Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, Chile, 100 % de BBVA Seguros Vida S.A., 100 % de Servicios Corporativos S.A., 68,1 % de Inmobiliaria e Inversiones S.A. et 4,1 % dans Inversiones DCV S.A. (collectivement « BBVA Chile »), au Chili, en contrepartie d'un montant en trésorerie de 2,2 milliards de dollars américains. La Banque a consolidé la totalité des actifs et des passifs de BBVA Chile et a comptabilisé une participation ne donnant pas le contrôle de 31,8 %. Les activités acquises sont prises en compte dans le secteur Opérations internationales de la Banque.

Le 1^{er} septembre 2018, BBVA Chile a fusionné avec Scotiabank Chile. Les actionnaires sans contrôle dans BBVA Chile ont versé à la Banque 0,4 milliard de dollars américains afin d'accroître leur quote-part dans l'entité fusionnée. À l'issue de ces transactions, la Banque a conservé le contrôle de l'entité résultant de la fusion et détenait 75,5 % du total des actions. Aux termes de cette entente, les actionnaires sans contrôle peuvent vendre leurs actions en tout ou en partie à la Banque à la juste valeur. La Banque peut régler ces achats au moyen d'actions ordinaires ou de trésorerie, à son gré. La Banque a comptabilisé une participation ne donnant pas le contrôle dans BBVA Chile d'environ 0,6 milliard de dollars au moment de l'acquisition, montant qui a été ajusté à environ 0,7 milliard de dollars au moment de la fusion de BBVA Chile et de Scotiabank Chile. Au cours du trimestre, la Banque a terminé son estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris.

La juste valeur des actifs nets identifiables de BBVA à la date d'acquisition s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)

Total des actifs nets identifiables à la juste valeur ¹⁾	2 272 \$
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	143
Passif d'impôt différé	(90)
Goodwill découlant de l'acquisition	1 281
Participation ne donnant pas le contrôle	(677)
Contrepartie transférée à l'acquisition	2 929 \$

1) Comprend des prêts de 20 469 \$ et des dépôts de 13 444 \$.

Gestion financière MD, Canada

Le 3 octobre 2018, la Banque a finalisé l'acquisition de Gestion financière MD auprès de l'Association médicale canadienne, en contrepartie d'environ 2,7 milliards de dollars payés en trésorerie. L'entreprise acquise est prise en compte dans le secteur d'activité Réseau canadien. Au cours du trimestre, la Banque a terminé son estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris.

La juste valeur des actifs nets identifiables de Gestion financière MD à la date d'acquisition s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)

Total des actifs nets identifiables à la juste valeur	97 \$
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée ¹⁾	70
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ²⁾	1 880
Passif d'impôt différé	(501)
Goodwill découlant de l'acquisition	1 154
Contrepartie transférée à l'acquisition	2 700 \$

1) Composées de relations clients représentant des immobilisations incorporelles.

2) Composées d'un contrat de gestion de fonds de 1,8 milliard de dollars et de marques de commerce acquises de 80 millions de dollars.

Le goodwill reflète principalement la valeur des synergies attendues du regroupement de certaines activités de gestion d'actifs de la Banque ainsi que la forte présence de Gestion financière MD sur le marché, de même que les perspectives de croissance futures.

Acquisitions et cessions annoncées mais non encore réalisées

Acquisitions

Banco Cencosud, Pérou, et Banco Dominicano del Progreso, République dominicaine

Les acquisitions annoncées précédemment de Banco Cencosud, au Pérou, et de Banco Dominicano del Progreso, en République dominicaine, demeurent assujetties à l'approbation des organismes de réglementation et au respect des conditions de clôture. Ces acquisitions devraient se réaliser au deuxième trimestre de 2019. D'un point de vue financier, ces transactions n'ont pas d'incidence importante pour la Banque.

Cessions

Activités liées aux assurances et aux services bancaires dans les Antilles

Le 27 novembre 2018, la Banque a annoncé que ses filiales en Jamaïque et à Trinité-et-Tobago allaient vendre leurs activités d'assurance. La Banque va s'associer à l'acheteur pour offrir une gamme élargie de produits et services d'assurance aux clients en Jamaïque et à Trinité-et-Tobago.

Le 27 novembre 2018, la Banque a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec une autre partie visant la vente de ses activités bancaires dans neuf marchés secondaires dans les Antilles (Anguilla, Antigua, Dominique, Grenade, Guyana, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Martin et Saint-Vincent-et-les Grenadines).

Scotia Crecer AFP et Scotia Seguros – activités liées aux caisses de retraite et aux assurances en République dominicaine

Le 20 décembre 2018, la Banque a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Scotia Crecer AFP et de Scotia Seguros, soit ses activités liées aux caisses de retraite et aux assurances en République dominicaine. Cette entente est assujettie aux approbations des autorités de réglementation et aux conditions de clôture.

Ces cessions annoncées sont assujetties à l'approbation des actionnaires, à l'approbation des autorités de réglementation et aux conditions de clôture. La Banque s'attend à comptabiliser un profit cumulé sur ces cessions d'environ 400 millions de dollars après impôt et le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque augmentera d'environ 20 points de base.

23. Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière

Activités d'assurance et de services bancaires au Salvador

Le 8 février 2019, la Banque a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de ses activités liées aux services bancaires et aux assurances au Salvador, y compris Scotiabank El Salvador, ses filiales et Scotia Seguros, sous réserve des approbations des autorités de réglementation et des conditions de clôture.

Cette transaction devrait donner lieu à une perte d'environ 170 millions de dollars après impôt qui correspond principalement à la valeur comptable du goodwill lié à ces activités. À la clôture, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque augmentera d'environ six points de base.

Thanachart Bank, Thaïlande

Le 26 février 2019, la Banque a annoncé la conclusion d'un protocole d'entente non exécutoire avec un certain nombre de parties qui, en cas de réalisation, entraînerait la cession par la Banque de sa participation de 49 % dans Thanachart Bank Public Company Limited, en Thaïlande. La transaction visée par le protocole d'entente aurait pour résultat que la Banque détiendrait une participation considérablement moindre dans une banque combinée et qu'elle recevrait un produit devant entraîner un profit sur la vente dont profiterait le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque. Toutes les transactions envisagées dans le protocole d'entente demeurent assujetties à un contrôle diligent, à la négociation et l'élaboration de la documentation définitive (y compris les modalités) par les parties ainsi qu'à l'approbation des organismes de réglementation. Rien ne garantit que les parties parviendront à une entente définitive et que les transactions seront menées à terme.

INFORMATION À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'Agent des transferts.

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'Agent des transferts.

Dates de paiement des dividendes pour 2019

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de paiement
2 janvier 2019	29 janvier 2019
2 avril 2019	26 avril 2019
2 juillet 2019	29 juillet 2019
1 ^{er} octobre 2019	29 octobre 2019

Date de l'assemblée annuelle pour l'exercice 2018

L'assemblée annuelle pour l'exercice 2018 aura lieu le 9 avril 2019 à Toronto (Ontario), Canada.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Un exemplaire de l'avis d'intention visant le lancement de l'offre de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le service Relations avec les investisseurs au 416-775-0798 ou à l'adresse investor.relations@scotiabank.com.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 26 février 2019, à 7 h 30 (heure normale de l'Est) et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 647-484-0474 ou le 1-888-378-4398 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 058659, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 7 h 30 (heure normale de l'Est)). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com. Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia.

Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 26 février 2019 au 13 mars 2019, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 6812697, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

Coordonnées

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
Scotia Plaza – 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-775-0798
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Médias :

Les demandes d'information des médias doivent être adressées au service Communications mondiales, à l'adresse ci-dessus.

Téléphone : 416-775-0828
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'Agent de transfert de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada

100, avenue University, 8^e étage

Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1

Téléphone : 1-877-982-8767

Télécopieur : 1-888-453-0330

Courriel : service@computershare.com

Coagent de transfert (États-Unis)

Computershare Trust Company N.A.

250 Royall Street

Canton, MA 02021, U.S.A.

Téléphone : 1-800-962-4284

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter le Secrétariat général :

Banque Scotia

Scotia Plaza – 44, rue King Ouest

Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1

Téléphone : 416-866-3672

Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

